

Sondage auprès des candidats à la 44^e élection générale fédérale

Rapport final

Préparé pour Élections Canada

Nom du fournisseur : Environics Research Group

Numéro du contrat : 005005–201001/001/CY

Valeur du contrat : 73 394,98 \$ (TVH comprise)

Date d'attribution du contrat : 26 mars 2021

Date de livraison : 11 avril 2022

Numéro d'enregistrement : POR 140–20

Pour plus de renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

This report is also available in English.

Sondage auprès des candidats à la 44^e élection générale fédérale
Rapport final

Préparé pour Élections Canada par Environics Research Group

Date de livraison : 11 avril 2022

Ce rapport de recherche sur l'opinion publique présente les résultats d'un sondage réalisé au téléphone et en ligne par Environics Research Group du 24 septembre au 18 novembre 2021.

This publication is also available in English under the title: *Survey of Candidates Following the 44th General Election – Final Report*.

Droit de reproduction

Cette publication peut être reproduite à des fins non commerciales seulement et avec l'autorisation écrite préalable d'Élections Canada. Pour plus de renseignements sur ce rapport, veuillez communiquer avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

Numéro de catalogue : SE3-111/2022F-PDF

Numéro international normalisé du livre (ISBN) : 978-0-660-43635-7

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le premier ministre du Canada, 2021.

Table des matières

Sommaire	i
A. Contexte et objectifs	i
B. Méthodologie	i
C. Valeur du contrat	i
D. Rapport	ii
E. Principales observations	ii
F. Déclaration de neutralité politique et coordonnées.....	vi
I. Introduction	1
II. Analyse détaillée des résultats	2
A. Satisfaction globale	2
B. Processus de mise en candidature	5
C. Centre de service aux entités politiques (portail en ligne).....	13
D. Produits et services d'Élections Canada.....	19
E. Campagne électorale des candidats.....	35
F. Processus de vote et de déclaration.....	46
G. Perception d'Élections Canada	56
H. Élections et technologie.....	61
I. Position sur la démocratie canadienne	69
J. Profil sociodémographique	74
Annexe A : Méthodologie	76
Annexe B: Instruments de sondage	80

Sommaire

A. Contexte et objectifs

Élections Canada (EC) a constaté la nécessité de réaliser un sondage quantitatif en ligne et au téléphone auprès des candidats à la 44^e élection générale (EG) fédérale, qui s'est tenue le 20 septembre 2021.

EC cherchait à en savoir plus sur l'expérience des candidats en ce qui concerne le processus électoral en général et à mesurer leur niveau de satisfaction à l'égard de ses services lors de la 44^e EG.

L'étude visait à évaluer la perception et la satisfaction des candidats concernant :

- les exigences de mise en candidature et les autres responsabilités des candidats;
- la conduite de l'élection par EC et le directeur du scrutin local;
- les services, les outils et les produits d'EC pour les candidats et leur campagne;
- les enjeux politiques, la technologie et l'innovation.

Cette étude a été menée dans le but de servir à l'élaboration et à l'évaluation des programmes et des services qu'offre EC aux candidats ainsi que de servir à la préparation des rapports du directeur général des élections (DGE) au Parlement. Les résultats du sondage aideront à l'évaluation des programmes et services d'EC, tout particulièrement en permettant d'établir des comparaisons avec les élections générales fédérales précédentes. Ils aideront aussi à cerner les points à améliorer dans les divers produits et services d'EC.

B. Méthodologie

Dans le cadre de ce sondage postélectoral, 1 075 des 2 010 candidats apparaissant sur une liste de tous candidats distincts de l'élection fédérale de 2021 ont répondu aux questions, ce qui correspond à un taux de réponse total de 53 %. Parmi les répondants, 643 (60 %) ont participé au sondage en ligne, et 432 (40 %), par téléphone.

Dans la mesure du possible, l'ensemble des candidats ont été invité à participer à ce sondage. Comme il s'agit d'une tentative de recensement de l'ensemble des candidats, aucune marge d'erreur d'échantillonnage n'est précisée pour cette étude.

Pour atténuer l'incidence des non-réponses comme sources d'erreurs, les résultats du sondage ont été pondérés selon l'âge et le parti du candidat, selon qu'il était ou non député sortant et selon qu'il a ou non été élu, en vue de refléter les caractéristiques de l'ensemble des candidats. L'annexe A contient de plus amples renseignements sur la méthodologie.

C. Valeur du contrat

La valeur du contrat était de 73 394,98 \$ (TVH comprise).

D. Rapport

Le rapport commence par un sommaire des principales observations et conclusions, suivi d'une analyse détaillée des données recueillies. Des tableaux d'analyse croisée présentant les résultats de toutes les questions pour l'ensemble des candidats et certains sous-groupes d'intérêt ont été publiés séparément. Le contenu de ces tableaux est utilisé dans l'analyse détaillée des questions.

Sauf indication contraire, les résultats quantitatifs sont exprimés en pourcentage. En raison de l'arrondissement des chiffres et, dans certains cas, de la possibilité de réponses multiples, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %. De plus, compte tenu de l'arrondissement, les résultats nets mentionnés dans le texte peuvent ne pas correspondre exactement aux résultats figurant dans les images ou les tableaux du rapport.

E. Principales observations

Satisfaction globale

Les trois quarts (76 %) des candidats sont satisfaits de la conduite de la 44^e EG par EC en 2021. Ce taux est plus bas que celui de la 43^e EG, qui s'est tenue en 2019 (85 %). Près de 9 répondants sur 10 (87 %) se déclarent satisfaits de la façon dont le directeur du scrutin (DS) de leur circonscription a conduit l'élection, ce qui constitue un résultat comparable à celui de 2019. La faible proportion (12 %) des candidats qui sont insatisfaits de leur DS ont principalement déclaré ne pas s'être sentis suffisamment appuyés.

Processus de mise en candidature

Similairement à 2019, les trois quarts (77 %) des candidats affirment qu'il était très ou plutôt facile de respecter les exigences de mise en candidature. Parmi les 22 % des répondants qui estiment que les exigences étaient plutôt ou très difficiles à respecter, 67 % invoquent principalement la difficulté à obtenir des signatures (une proportion beaucoup plus élevée que les 39 % en 2019).

Près de 9 candidats sur 10 (89 %) disent s'être sentis plutôt ou très bien informés du processus de mise en candidature. Un peu plus de la moitié (54 %) disent qu'il était plutôt ou très facile de recueillir des signatures appuyant leur candidature malgré les restrictions liées à la COVID-19. Relativement peu de candidats ont eu des difficultés à trouver un agent officiel (20 %) ou un vérificateur (13 %), et le principal défi était de trouver une personne volontaire ou disponible pour accomplir la tâche. Presque tous les candidats (94 %) sont satisfaits des délais du processus de mise en candidature (même proportion qu'en 2019).

Centre de service aux entités politiques

À l'élection de 2019, Élections Canada a mis en ligne un portail appelé le Centre de service aux entités politiques (CSEP), qui permet aux candidats d'avoir accès à du matériel électoral et de soumettre leur acte de candidature et leurs rapports financiers par voie électronique. Moins de la moitié (47 %) des candidats ont utilisé le portail en 2019, que ce soit par eux-mêmes ou par l'intermédiaire de leur agent officiel ou de leur représentant. L'utilisation du portail a augmenté en 2021. En effet, deux tiers (65 %) des candidats disent que leur équipe de campagne a utilisé le portail, dont 4 candidats sur 10 (41 %) qui l'ont utilisé personnellement.

Les candidats ont principalement utilisé le portail pour télécharger du matériel électoral (60 % des cas), comme en 2019. Près de 4 candidats sur 10 s'en sont servi pour soumettre des rapports financiers (37 %) ou pour accéder aux résultats après scrutin (35 %), et 3 sur 10, pour tenir à jour leur compte (31 %) ou soumettre leur

acte de candidature (29 %). Les trois quarts (76 %) des candidats dont l'équipe de campagne a utilisé le portail se disent satisfaits dans une certaine mesure de leur expérience globale en tant qu'utilisateurs, et près d'un quart (23 %) affirment en être très satisfaits.

Les candidats qui n'ont pas utilisé le portail citent comme principale raison le fait qu'ils n'en avaient pas besoin (34 % des répondants qui n'ont pas utilisé le portail).

Produits et services d'EC pour les candidats

Comme en 2019, près de 9 candidats sur 10 (85 %) disent que les produits d'EC ont été relativement ou très utiles durant la campagne.

Les listes des bureaux de vote ont servi à 60 % des candidats. Parmi ceux-ci, près de la moitié (48 %) affirment que les formats papier et électronique étaient aussi utiles l'un que l'autre; le reste de ces répondants était deux fois plus susceptible de préférer les listes électroniques (33 %) aux listes papier (14 %). Cependant, parmi les 55 % des candidats qui ont utilisé les cartes des zones de service des lieux de vote, 69 % préféreraient le produit en format papier.

Parmi les 50 % des répondants qui ont utilisé les listes électorales, 8 sur 10 (82 %) se disent satisfaits de leur qualité. Les 12 % des candidats qui se sont servis des produits d'EC pour communiquer avec les électeurs affirment que la brochure *Guide pour l'élection fédérale* (37 %) et les infographies (36 %) ont été les produits les plus utiles.

Les trois quarts (74 %) des candidats affirment avoir assisté à une séance d'information pour tous les candidats pour la 44^e EG ou y avoir envoyé un membre du personnel de leur campagne. Près de la moitié (48 %) des répondants y ont assisté eux-mêmes (une proportion comparable à celle de 47 % en 2019), et ils y ont assisté soit en personne (31 %) ou en vidéoconférence (17 %). Parmi les répondants qui ont assisté à une séance ou qui y ont envoyé un représentant, 8 sur 10 (79 %) trouvent qu'elle a été utile; la forte majorité des candidats se disent satisfaits du format de la séance à laquelle ils ont assisté, que ce soit en personne (91 %) ou en ligne (89 %). Quant aux procédures et lignes directrices d'EC concernant la COVID-19, les deux tiers (65 %) des candidats disent les avoir trouvées utiles dans une certaine mesure.

Dans près de 9 cas sur 10 (86 %), l'équipe de campagne des candidats a communiqué avec le bureau local d'EC durant la période électorale – une proportion identique à celle de 2019. Près de la moitié (47 %) ont communiqué avec EC par courriel, et le tiers (32 %), par la ligne de soutien sans frais, ce qui est statistiquement moins élevé qu'en 2019 (39 %). La proportion des candidats satisfaits des services reçus est élevée (8 sur 10 ou plus), peu importe le mode de communication (bureau local – 90 %; courriel – 85 %; ligne sans frais – 79 %).

Campagne électorale des candidats

Malgré les précautions à prendre concernant la COVID-19 durant la 44^e EG, 7 candidats sur 10 (69 %) affirment avoir interagi avec les électeurs en faisant du porte-à-porte, et près de 6 répondants sur 10 (56 %) ont participé à des événements en personne ou à d'autres activités de rayonnement.

Un quart (24 %) des candidats affirment avoir fourni au directeur du scrutin une liste de noms pour le recrutement de personnel électoral pour travailler dans les bureaux de vote. La majorité (55 %) des candidats ne l'ont pas fait, 28 % de ces candidats déclarant qu'ils n'ont pas trouvé de personnes intéressées ou compétentes pour travailler aux bureaux de vote.

Presque tous les répondants (96 %) qui affirment avoir utilisé une liste électorale (à savoir 68 % des candidats) ont pris des mesures pour protéger les renseignements personnels qu'elle contenait, généralement en y limitant l'accès (51 %) ou en la conservant en lieu sûr (24 %). Plus de 4 candidats sur 10 (44 %) ont pris des mesures pour que leur campagne soit accessible aux électeurs handicapés, le plus souvent en tenant leurs activités dans des lieux accessibles en fauteuil roulant (26 %).

Un peu plus du tiers (37 %) des répondants étaient au courant des incitatifs financiers quand ils ont décidé de se porter candidats, mais peu d'entre eux (8 %) disent que le remboursement a eu une incidence modérée ou majeure pour eux.

Processus de vote et de déclaration

Parmi les répondants, 7 sur 10 (69 %) se disent satisfaits des lieux choisis pour le vote par anticipation et le vote le jour de l'élection, avec un tiers (33 %) se déclarant très satisfaits. Ces deux proportions sont inférieures à celles de 2019 (84 % étaient satisfaits, et parmi eux, 44 % se disaient très satisfaits). Le quart des candidats se disent insatisfaits dans une certaine mesure, principalement en raison d'un manque de bureaux de vote par anticipation (29 %) ou de leur éloignement (27 %). Certains (26 %) des répondants mentionnent aussi avoir été insatisfaits d'un manque de bureaux de vote le jour de l'élection.

Près de 8 candidats sur 10 (78 %) sont globalement satisfaits du processus de vote, une proportion comparable à celle de 2019 (81 %). Les principales causes d'insatisfaction sont les longues files d'attente aux bureaux de vote par anticipation (31 %) et le jour de l'élection (29 %), ou des problèmes avec le personnel d'EC (25 %). Environ un candidat sur six (16 %) dit que son représentant ou lui-même ont été témoins de problèmes associés aux exigences d'identification des électeurs en général, et la moitié d'entre eux ont constaté ces problèmes assez ou très souvent (50 %). Un peu plus d'un répondant sur dix (12 %) a été témoin de problèmes associés à l'utilisation de la carte d'information de l'électeur (CIE) comme preuve d'identité, et parmi eux, 6 sur 10 (62 %) ont constaté ces problèmes assez ou très souvent. Près de la moitié (48 %) des candidats affirment qu'il était plus difficile d'observer le déroulement de l'élection à cause des mesures de sécurité liées à la COVID-19 aux bureaux de vote.

Perception d'EC

Les trois quarts (76 %) des candidats disent qu'EC a conduit l'élection de façon équitable, ce qui représente une faible baisse par rapport aux 81 % de 2019. Parmi ces candidats, 4 sur 10 (42 %) affirment qu'EC a conduit l'élection de façon très équitable, ce qui marque une baisse de 10 points de pourcentage par rapport à 2019 (52 %). Deux sur dix (20 %) estiment que la conduite de l'élection était inéquitable dans une certaine mesure.

La plupart (83 %) des répondants ont un niveau de confiance assez ou très élevé dans l'exactitude des résultats de l'élection, plus de la moitié (55 %) ayant un niveau de confiance très élevé. Ces proportions sont comparables à celles de 2019 (86 % avec un niveau de confiance assez ou très élevé, et 54 % avec un niveau très élevé). À peine plus d'un candidat sur dix (13 %) dit avoir un niveau de confiance bas ou très bas concernant l'exactitude des résultats de l'élection, une proportion comparable à celle de 2019 (10 %).

Neuf répondants sur 10 (90 %) se disent satisfaits dans une certaine mesure de leurs interactions avec le directeur du scrutin, et 73 % affirment être très satisfaits. Ces résultats sont comparables à ceux de 2019 selon lesquels 89 % des candidats étaient satisfaits dans une certaine mesure, et 70 %, très satisfaits. Une forte majorité (86 %) des candidats éprouvent une certaine satisfaction en ce qui a trait à la qualité globale du service

d'EC (une proportion comparable aux 89 % de 2019); près de la moitié (47 %) sont très satisfaits, ce qui est semblable à 2019 (51 %).

Près de 6 candidats sur 10 ont formulé au moins une suggestion pour améliorer les services offerts par EC. La suggestion la plus fréquente est de rendre l'information accessible plus rapidement (12 %), et cette suggestion est la plus fréquente pour chacune des trois élections tenues depuis 2015. Moins d'une personne sur dix a formulé une autre suggestion. Ces autres suggestions sont notamment d'améliorer le site Web ou le portail, d'améliorer les communications, de simplifier les formalités administratives et de former davantage le personnel.

Élections et technologie

Près de 6 candidats sur 10 (56 %) estiment que la diffusion de faux renseignements en ligne était un problème durant cette élection, ce qui représente une baisse par rapport aux deux tiers (64 %) en 2019. Globalement, 2 candidats sur 10 (21 %) pensent que cette diffusion a eu un impact majeur sur les résultats de l'élection. Environ la même proportion (22 %) pense qu'elle a eu un impact modéré sur les résultats de l'élection. Ces proportions sont comparables aux proportions des candidats qui ont déclaré en 2019 que la diffusion de faux renseignements en ligne avait eu un impact majeur (19 %) ou un impact modéré (22 %) sur les résultats de l'élection.

Près de 4 candidats sur 10 (38 %) croient que l'utilisation par des pays ou des groupes étrangers des médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens représentait un problème, ce qui constitue une baisse par rapport à 2019 (44 %). Comme en 2019, une faible proportion de candidats (14 %) pensent que cette utilisation a eu un impact majeur ou modéré sur les résultats de l'élection. Bien que la proportion de candidats qui pensent que cette utilisation a eu un impact majeur soit légèrement en hausse par rapport à 2019 (9 %), la proportion des candidats qui pensent qu'elle a eu un impact modéré est restée stable (15 % en 2019).

Un candidat sur dix (10 %) juge que le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection constituait un problème durant l'EG, une proportion comparable à celle de l'élection précédente (8 %). Seulement 4 % des candidats pensent qu'il a eu un impact majeur sur les résultats de l'élection et 3 % pensent qu'il a eu un impact modéré.

L'étude a recueilli l'opinion de la moitié des candidats sur la technologie aux bureaux de scrutin. Un peu plus de 4 sur 10 (44 %) préfèrent les listes électorales en papier, près de 3 sur 10 (28 %) préfèrent les listes électroniques, et 2 sur 10 (22 %) n'ont indiqué aucune préférence; ces proportions sont comparables à celles de 2019. L'autre moitié des candidats devaient indiquer leur méthode de dépouillement des votes préférée. Six personnes sur dix (62 %) disent préférer le dépouillement à la main, ce qui représente une proportion statistiquement plus élevée qu'en 2019 (46 %). Un répondant sur six (17 %) préfère le dépouillement automatisé, ce qui constitue une proportion plus faible que les 3 sur 10 (31 %) de l'élection précédente. Environ le même nombre de candidats (16 %) n'ont aucune préférence quant à la méthode de dépouillement des bulletins de vote, comme en 2019.

Une minorité de répondants, à savoir moins de 4 sur 10 (38 %), affirment que les électeurs devraient pouvoir voter en ligne, ce qui représente une proportion comparable à celle de 2019 (35 %). La majorité (56 %) des candidats de l'EG de 2021 estiment que le vote en ligne est risqué, ce qui représente une baisse par rapport aux 67 % de 2019. Seulement 3 personnes sur 10 affirment que le vote en ligne est sûr (31 %, à savoir neuf points de pourcentage de plus que les 22 % de 2019).

Position sur la démocratie canadienne

Plus de la moitié (55 %) des candidats sont satisfaits dans une certaine mesure du fonctionnement de la démocratie au Canada, ce qui représente une légère augmentation par rapport à 2019 (50 %). Le quart de répondants se disent *très* satisfaits (24 %, par rapport à 16 % à la 43^e EG). Un peu plus de 4 sur 10 (44 %) sont insatisfaits dans une certaine mesure, avec 2 sur 10 (20 %) se déclarant pas du tout satisfaits.

Les deux motifs d'insatisfaction les plus souvent invoqués quant au fonctionnement de la démocratie canadienne sont le manque de représentation proportionnelle (29 %) et le fait que le système majoritaire uninominal à un tour ne reflète pas les préférences des électeurs (21 %). Les autres motifs sont que le système serait inéquitable (17 %) ou qu'il y aurait trop de préjugés ou de censure dans les médias (16 %).

F. Déclaration de neutralité politique et coordonnées

À titre de dirigeante principale d'Environics, j'atteste par la présente que les livrables respectent en tous points les exigences du gouvernement du Canada en matière de neutralité politique énoncées dans la *Politique sur les communications et l'image de marque* et la *Procédure de planification et d'attribution de marchés de services de recherche sur l'opinion publique*. Plus précisément, les livrables ne contiennent pas d'information sur les intentions de vote, les préférences quant aux partis politiques, les positions des partis ou l'évaluation de la performance d'un parti politique ou de ses dirigeants.

Brenda Sharpe
Associée de recherche principale, Affaires générales et publiques
Environics Research Group
brenda.sharpe@environics.ca

Nom du fournisseur : Environics Research Group
Numéro du contrat SPAC : 005005–201001/001/CY
Date initiale du contrat : 2021–03–26
Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Élections Canada à rop-por@elections.ca.

I. Introduction

Dirigé par le directeur général des élections du Canada, Élections Canada (EC) est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement. EC dirige et surveille de façon générale la conduite des élections et des référendums fédéraux. Il commande périodiquement des recherches sur l'opinion publique afin d'évaluer son travail pendant les scrutins.

EC a retenu les services d'un fournisseur de recherche sur l'opinion publique pour la réalisation d'un sondage de référence auprès des candidats à la suite de la 44^e élection générale (EG) fédérale, qui s'est tenue le 20 septembre 2021. Ce sondage visait à recueillir des renseignements sur leur expérience du processus électoral en général et à mesurer leur niveau de satisfaction à l'égard des services d'EC lors de la 44^e EG. Dans la mesure du possible, les résultats sont comparés avec ceux des sondages auprès des candidats précédents.

L'étude avait pour objectif d'évaluer la perception et la satisfaction des candidats concernant :

- les exigences de mise en candidature et les autres responsabilités des candidats;
- la conduite de l'élection par EC et le directeur du scrutin local;
- les services, les outils et les produits d'EC pour les candidats et leur campagne;
- les enjeux politiques, la technologie et l'innovation.

Cette étude a été menée dans le but de servir à l'élaboration et à l'évaluation des programmes et des services qu'offre EC aux candidats ainsi que de servir à la préparation des rapports du directeur général des élections (DGE) au Parlement. Les résultats du sondage aideront à l'évaluation des programmes et services d'EC, tout particulièrement en permettant des comparaisons avec les élections générales fédérales précédentes. Ils aideront aussi à cerner les points à améliorer dans les divers produits et services d'EC.

Les résultats globaux sont présentés sous forme de texte, de graphiques et de tableaux. Les différences statistiques notables et fondamentales entre des segments de la population sont présentées. Si des différences ne sont pas signalées dans le rapport, on peut supposer qu'il s'agit de différences par rapport aux résultats des autres groupes (au seuil de 0,05) soit qui ne sont pas statistiquement significatives, soit qui sont si faibles qu'elles ne sont pas dignes de mention (5 % ou moins).

Les résultats de ce sondage sont comparés aux résultats du sondage auprès des candidats mené à la suite de la 43^e EG fédérale de 2019, lorsqu'il est possible et pertinent de le faire, à titre de référence. Dans certains cas, les questions d'opinion du sondage de 2019 ont été posées à un échantillon fractionné de répondants au moyen de deux échelles de mesure différentes. Toute comparaison avec les données de 2019 porte sur les résultats obtenus à l'aide d'une échelle de quatre points afin de faire le rapprochement avec la façon dont la question a été posée en 2021 (qui est différente de celle présentée dans le rapport de 2019 et qui est fondée sur une échelle à cinq points).

Sauf indication contraire, les résultats quantitatifs sont exprimés en pourcentage. En raison de l'arrondissement des chiffres et, dans certains cas, de la possibilité de réponses multiples, la somme des pourcentages peut ne pas correspondre à 100 %. De plus, compte tenu de l'arrondissement, les résultats nets présentés dans le texte peuvent ne pas correspondre exactement aux résultats figurant dans les images ou les tableaux. Les graphiques peuvent omettre les étiquettes des valeurs de moins de 4 %.

II. Analyse détaillée des résultats

A. Satisfaction globale

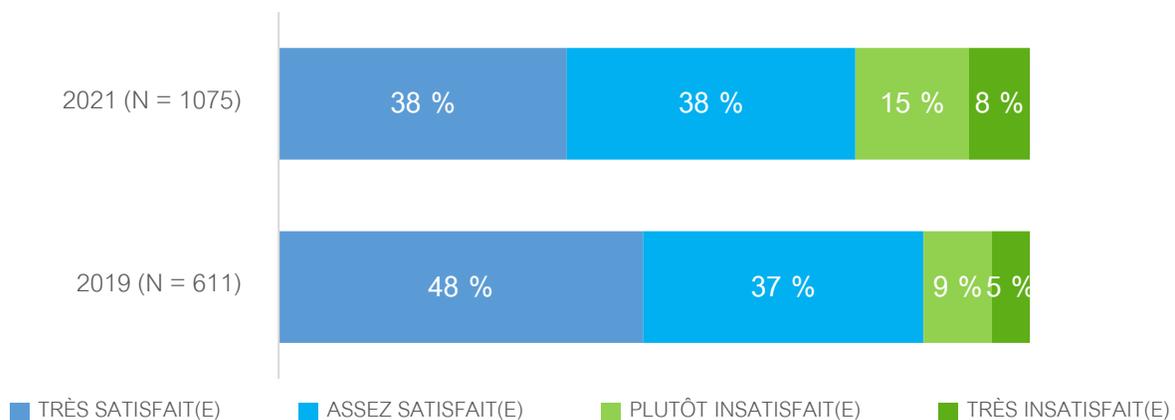
Une forte majorité constituée de plus des trois quarts (76 %) des répondants est satisfaite dans une certaine mesure de la conduite de la 44^e EG par EC. Près de 9 répondants sur 10 (87 %) sont satisfaits de la façon dont le DS de leur circonscription a conduit l'élection. La faible proportion (12 %) des candidats qui sont insatisfaits de leur DS ont principalement déclaré ne pas s'être sentis suffisamment appuyés.

1. Satisfaction à l'égard de la conduite de l'élection générale par Élections Canada

Les trois quarts (76 %) des candidats se disent satisfaits dans une certaine mesure de la conduite de la 44^e EG par EC, avec près de 4 répondants sur 10 (38 %) étant très satisfaits. Ces proportions sont statistiquement inférieures à celles de 2019, parmi les candidats qui ont répondu à cette question à l'aide d'une échelle de quatre points. Une minorité des candidats (un quart) se disent insatisfaits dans une certaine mesure.

Graphique 1 : Satisfaction à l'égard de la conduite de l'élection par EC

Q1 : En général, dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la façon dont Élections Canada a conduit l'élection fédérale dans votre circonscription?



Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (1 % des répondants).

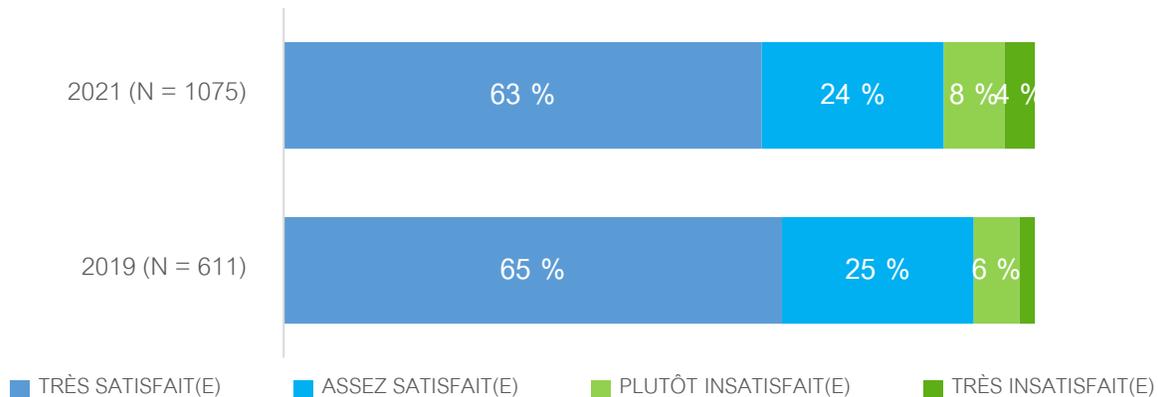
Les sous-groupes suivants ont plus tendance à se dire satisfaits de la conduite de l'élection par EC :

- les hommes (79 %), par rapport aux femmes (73 %);
- les candidats n'ayant aucune déficience (77 %), par rapport aux candidats handicapés (68 %);
- les candidats non élus (78 %), par rapport aux candidats élus (70 %);
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (78 %), par rapport aux députés sortants (69 %).

2. Satisfaction à l'égard de la conduite de l'élection par le DS

Près de 9 répondants sur 10 (87 %) sont satisfaits dans une certaine mesure de la façon dont le directeur du scrutin de leur circonscription a conduit l'élection; près des deux tiers sont très satisfaits. Ces résultats sont statistiquement comparables à ceux de la 43^e EG.

Graphique 2 : Satisfaction à l'égard de la conduite de l'élection par le DS



Q2 : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la façon dont votre directeur du scrutin a conduit cette élection dans votre circonscription?
 Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (1 % des répondants).

La satisfaction globale à l'égard de la conduite de l'élection par le DS est semblable pour les différents sous-groupes de candidats, mais les membres des groupes suivants sont plus susceptibles de se dire *très satisfaits* :

- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (68 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (60 %);
- les candidats non élus (65 %), par rapport aux candidats élus (49 %);
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (65 %), par rapport aux députés sortants (50 %);
- les candidats qui en sont à leur première élection (67 %), par rapport aux candidats qui n'en sont pas à leur première élection (58 %);
- les candidats de l'Alberta (81 %) et de la Colombie-Britannique (71 %), par rapport aux candidats de l'Ontario (59 %) et du Québec (55 %);
- les hommes (67 %), par rapport aux femmes (56 %);
- les candidats de moins de 35 ans (74 %), par rapport aux candidats plus âgés (de 56 % à 65 %);
- les candidats nés au Canada (64 %), par rapport aux candidats nés à l'étranger (55 %).

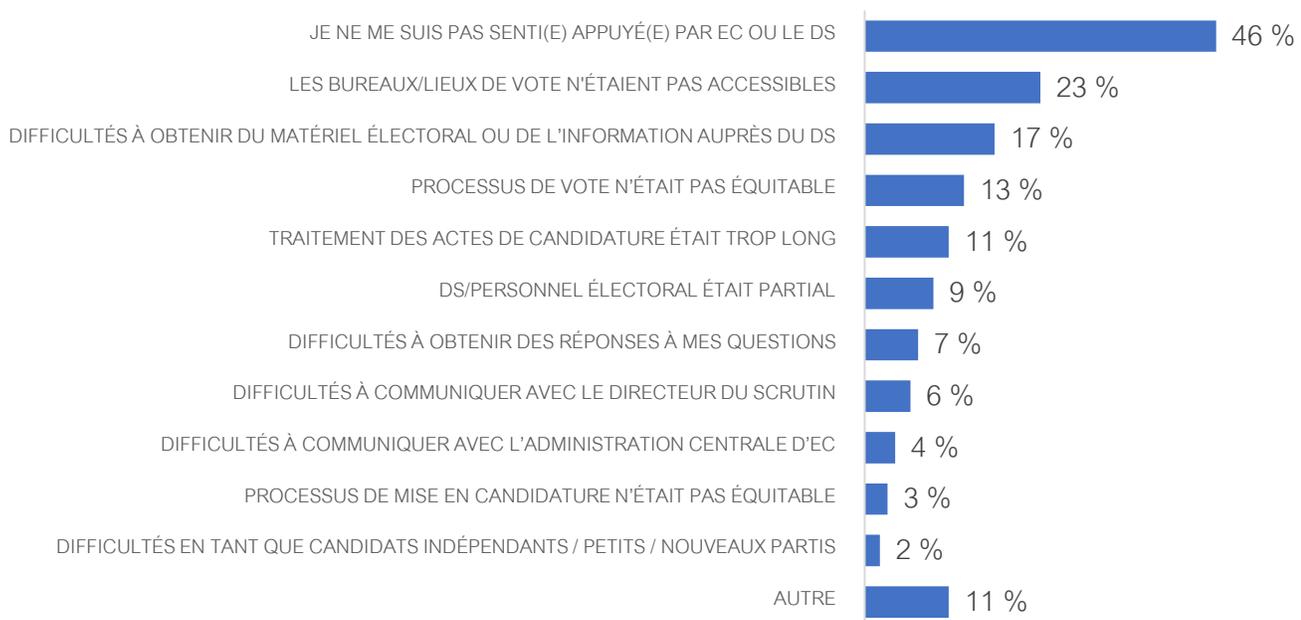
3. Motifs d'insatisfaction à l'égard de la conduite de l'élection par le directeur du scrutin

Les candidats se disant insatisfaits de la conduite de l'élection par le DS dans leur circonscription (n=130), à savoir une personne sur dix (12 %), se sont fait demander, par une question ouverte, d'expliquer leur réponse. Aucun choix de réponse n'était offert ni en ligne ni au téléphone.

La raison la plus courante, invoquée par près de la moitié des répondants insatisfaits, est qu'ils ne se s'étaient pas sentis appuyés par EC ou le DS. Selon le quart (23 %) des candidats, les bureaux de vote n'étaient pas accessibles, et environ un candidat sur six (17 %) dit avoir eu des difficultés à obtenir du matériel électoral ou de l'information auprès du DS. Plus d'une personne sur dix mentionne que le processus de vote n'était pas équitable ou que le traitement des actes de candidature était trop long. Peu de répondants ont mentionné une autre raison.

Leurs sous-groupes sont généralement trop petits pour permettre une analyse approfondie.

Graphique 3 : Motifs d'insatisfaction à l'égard de la conduite de l'élection par le directeur du scrutin



Q3 : Pourquoi étiez-vous insatisfait(e) de la façon dont le directeur du scrutin a conduit l'élection dans votre circonscription?

Base : n=130; candidats insatisfaits de la conduite de l'élection par le DS, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (3 % des répondants).

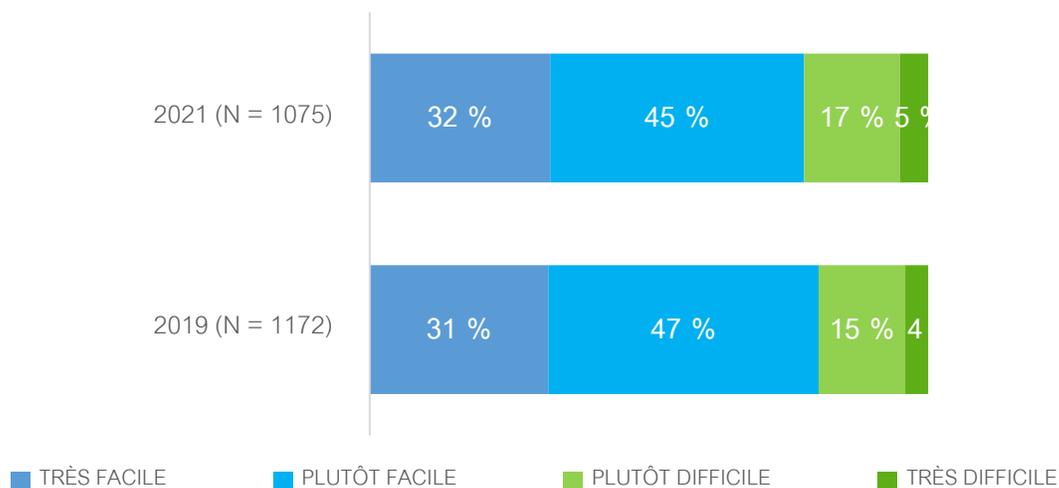
B. Processus de mise en candidature

Les trois quarts (77 %) des candidats affirment qu'il était plutôt ou très facile de respecter les exigences de mise en candidature. Parmi ceux qui ont répondu « Plutôt difficile » ou « Très difficile », le principal obstacle invoqué (22 %) est l'obtention de signatures. Presque tous les candidats (94 %) sont satisfaits du délai de traitement des candidatures, et relativement peu de personnes ont eu des difficultés à trouver un agent officiel (20 %) ou un vérificateur (13 %). Un peu plus de la moitié (54 %) disent qu'il était plutôt ou très facile de recueillir des signatures appuyant leur candidature malgré les restrictions liées à la COVID-19. Près de 9 candidats sur 10 (89 %) affirment s'être sentis bien informés au sujet du processus de mise en candidature.

1. Facilité de respecter les exigences de mise en candidature

Les trois quarts des candidats disent qu'il était très (32 %) ou plutôt (45 %) facile de respecter les exigences de mise en candidature, ce qui représente pratiquement la même proportion qu'en 2019. Deux sur dix affirment avoir eu de la difficulté dans une certaine mesure.

Graphique 4 : Facilité de respecter les exigences de mise en candidature



Q4 : Dans quelle mesure avez-vous trouvé facile de respecter les exigences de mise en candidature?

Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (1 % des répondants).

Les groupes suivants sont plus susceptibles de trouver le processus de mise en candidature *très facile* :

- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (36 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (23 %);
- les candidats élus (50 %), par rapport aux candidats non élus (28 %);
- les députés sortants (49 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (28 %);
- les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (36 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (28 %);

- les candidats dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés (37 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés ou dans la moyenne (27 %)¹.

2. Raisons pour lesquelles le processus de mise en candidature était difficile

Les répondants qui estiment que le processus de mise en candidature était plutôt ou très difficile (22 % d'entre eux, n=239) invoquent principalement la difficulté à obtenir des signatures (67 %), et ce, dans une proportion beaucoup plus élevée que lors de la 43^e EG (39 %). Un peu moins d'un candidat sur cinq (18 %) mentionne la difficulté à respecter la date limite, ce qui représente une proportion semblable à celle de 2019, et un sur dix invoque des renseignements peu clairs ou incohérents. En 2021, les répondants sont un peu moins susceptibles qu'en 2019 de mentionner des difficultés liées au fait d'être candidats indépendants ou membres de petits ou de nouveaux partis, à la quantité trop importante de formalités administratives ou à des exigences non expliquées.

Tableau 1: Raisons pour lesquelles il a été difficile de respecter les exigences de mise en candidature

<i>Raisons</i>	2021 (n=239)	2019 (n=223)
Difficulté à obtenir le nombre requis de signatures	67 %	39 %
Difficulté à respecter la date limite	18 %	15 %
Processus d'information peu clair/incohérent	9 %	9 %
Difficultés rencontrées par les candidats indépendants ou les membres de petits ou nouveaux partis	8 %	14 %
Trop de formalités administratives	7 %	24 %
Procédures ou exigences non expliquées	5 %	20 %
Difficulté à travailler avec le directeur du scrutin	5 %	-
Difficulté à présenter une preuve d'identité	4 %	-
La signature est une exigence inutile/déraisonnable	s.o.	10 %
Autre	6 %	3 %
Ne sait pas/Pas de réponse	3 %	4 %

Q5 : Pourquoi avez-vous trouvé cela difficile de respecter les exigences de mise en candidature?

Base : candidats ayant trouvé difficile de satisfaire aux exigences.

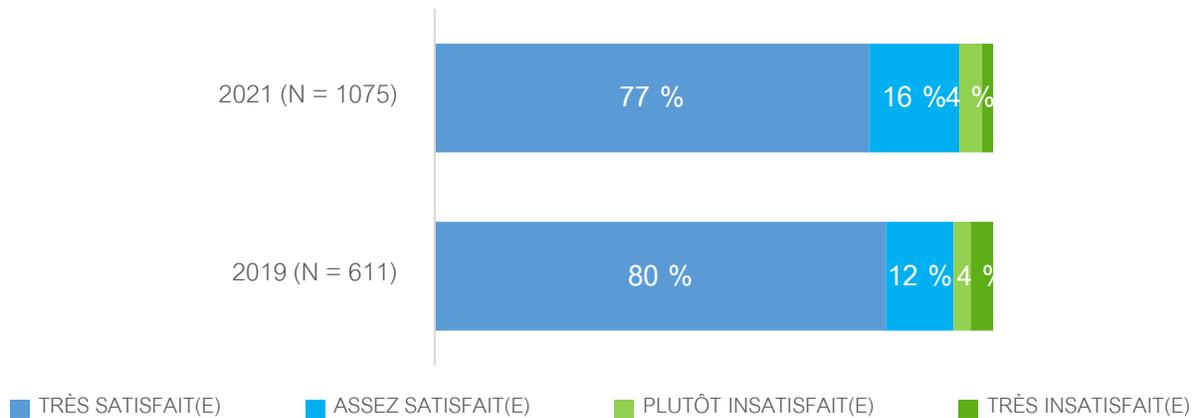
Les réponses sont plutôt semblables d'un sous-groupe de candidats à un autre. La difficulté à obtenir le nombre requis de signatures est la réponse la plus fréquente pour tous, mais elle est plus fréquente chez les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (76 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (61 %).

¹Les tranches de revenu familial sont définies dans la section « Profil sociodémographique ».

3. Satisfaction à l'égard du délai de traitement des actes de candidature par le directeur du scrutin

Presque tous les candidats (94 %) sont satisfaits dans une certaine mesure du délai de traitement des actes de candidature par le DS, et les trois quarts (77 %) se disent très satisfaits. Cette proportion est statistiquement la même qu'en 2019.

Graphique 5 : Satisfaction à l'égard du délai de traitement des actes de candidature



Q6 : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) du délai de traitement de votre candidature par le directeur du scrutin?
 Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (1 % des répondants).

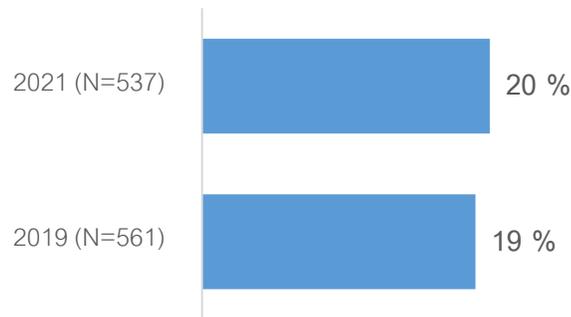
Le taux de satisfaction est semblable d'un sous-groupe de candidats à un autre, mais les groupes suivants sont plus susceptibles d'être *très* satisfaits :

- les candidats de la région de l'Atlantique (86 %) et de la Colombie-Britannique (85 %), par rapport aux candidats du Québec (70 %).

4. Trouver un agent officiel ou un vérificateur

Les candidats devaient dire s'ils avaient eu des difficultés à trouver un agent officiel ou un vérificateur. De faibles minorités de répondants affirment avoir eu des difficultés à trouver un agent officiel (20 % des répondants) ou un vérificateur (13 % des candidats ayant rapporté avoir eu besoin d'un vérificateur); ces proportions sont toutes deux comparables à celles obtenues après la 43^e EG.

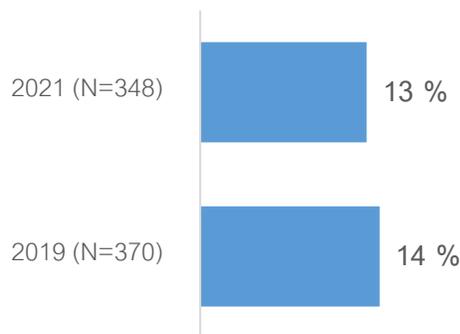
Graphique 6 : Difficultés à trouver un agent officiel



Q7A : Avez-vous eu des difficultés à trouver un agent officiel?

Base: la moitié des répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (1 % des répondants).

Graphique 7 : Difficultés à trouver un vérificateur



Q7B : Avez-vous eu des difficultés à trouver un vérificateur?

Base: la moitié des répondants.

Une minorité de candidats dit avoir eu des difficultés à trouver un agent officiel, mais ceux avec moins d'expérience en politique ou membre de petits partis sont plus susceptibles d'avoir trouvé cette étape difficile :

- les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (27 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (16 %);
- les candidats non élus (22 %), par rapport aux candidats élus (9 %);
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (21 %), par rapport aux députés sortants (10 %);

- les candidats qui en sont à leur première élection (23 %), par rapport aux candidats qui n'en sont pas à leur première élection (15 %).

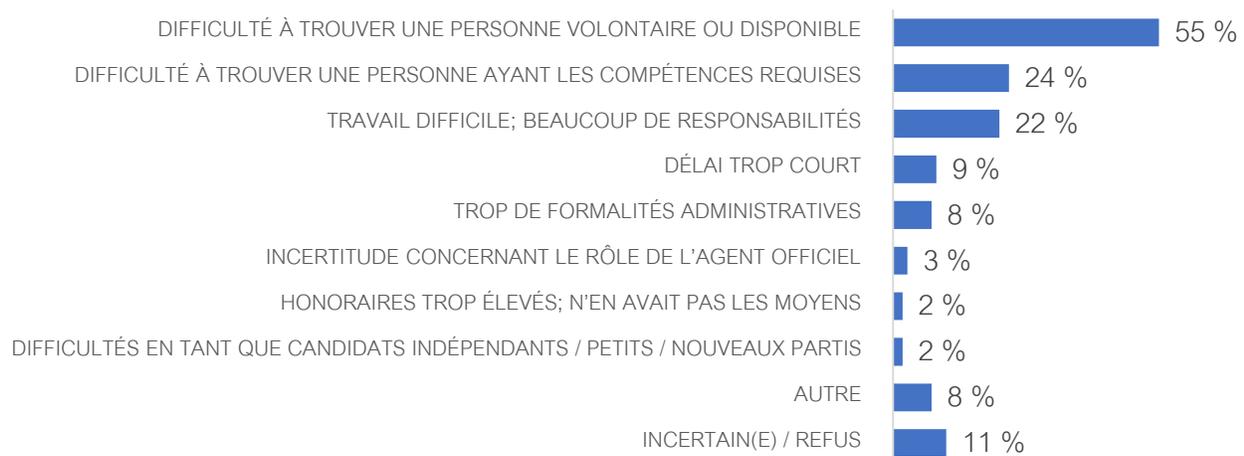
Les difficultés à trouver un vérificateur sont peu répandues en général, mais plus fréquentes chez les candidats qui en sont à leur première élection (11 %) par rapport aux candidats qui n'en sont pas à leur première élection (5 %).

5. Difficultés à trouver un agent officiel ou un vérificateur

Parmi les candidats qui déclarent avoir eu des difficultés à trouver un agent officiel (20 % des répondants, n=107), une faible majorité (55 %) affirme simplement qu'il était difficile de trouver une personne volontaire ou disponible, ce qui était aussi la réponse la plus fréquente en 2019 (67 %). Plus de 2 personnes sur 10 (24 %) disent avoir eu de la difficulté à trouver quelqu'un ayant les compétences requises ou sont d'avis qu'il s'agit d'un travail difficile avec beaucoup de responsabilités (22 %). Moins d'une personne sur dix a fourni une autre réponse lui venant à l'esprit, comme le délai trop court (9 %) ou la quantité trop importante de formalités administratives (8 %).

Les réponses sont semblables d'un sous-groupe de candidats à un autre; la difficulté à trouver une personne volontaire ou disponible pour assumer le rôle d'agent officiel est la réponse la plus fréquente pour chaque groupe.

Graphique 8 : Difficultés à trouver un agent officiel



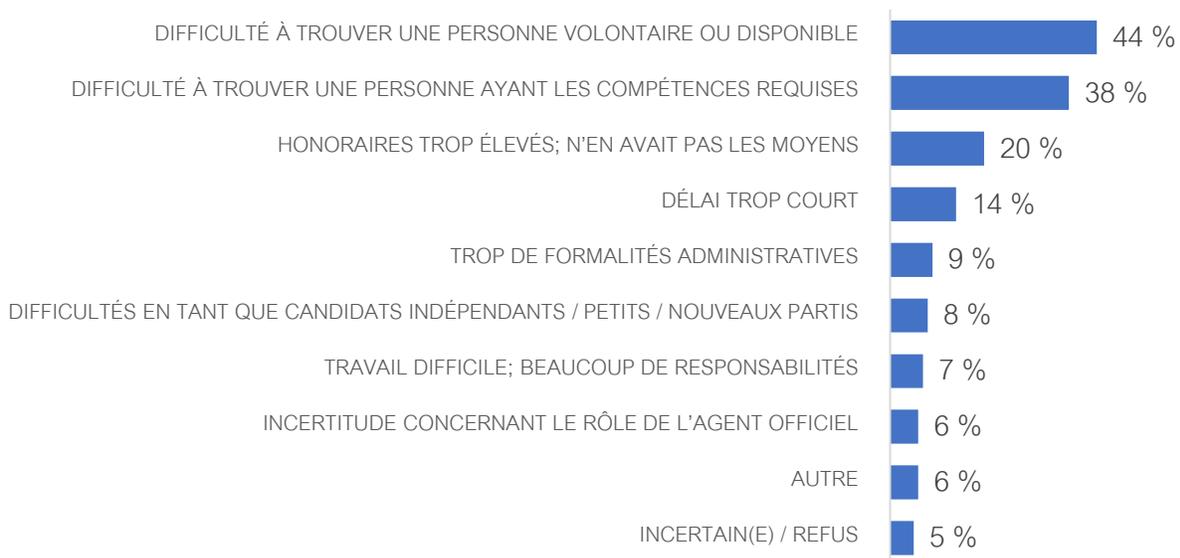
Q8 : Quelles difficultés avez-vous rencontrées en cherchant [SI 7A : un agent officiel; SI 7B : un vérificateur]?

Base : n=107; candidats ayant eu des difficultés à trouver un agent officiel.

Les difficultés à trouver un vérificateur sont comparables à celles à trouver un agent officiel. Parmi les candidats qui ont eu de la difficulté à trouver un vérificateur (13 % de ceux qui en avaient besoin, n=45), plus de 4 sur 10 (44 %) affirment qu'il n'était pas facile de trouver une personne volontaire ou disponible, et un peu moins de 4 sur 10 (38 %) disent qu'il n'était pas facile de trouver une personne qualifiée. Pour 2 répondants sur 10, les honoraires étaient trop élevés ou ils n'en avaient pas les moyens. Peu de candidats ont rapporté d'autres difficultés.

Les sous-groupes sont trop petits pour permettre une analyse des différences entre eux.

Graphique 9 : Difficultés à trouver un vérificateur



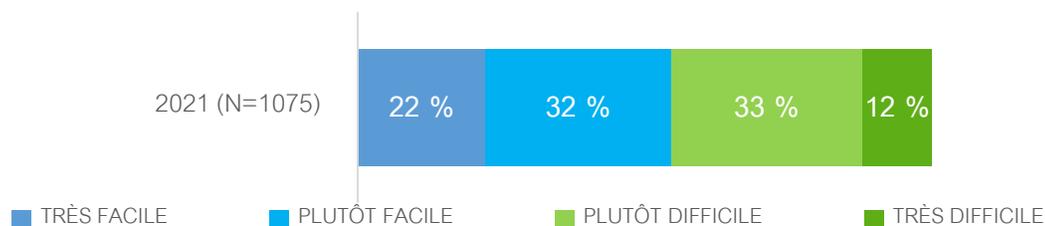
Q8 : Quelles difficultés avez-vous rencontrées en cherchant [SI 7A : un agent officiel; SI 7B : un vérificateur]?

Base : n=45; candidats ayant eu des difficultés à trouver un vérificateur.

6. Collecte de signatures d'électeurs

Un peu plus de la moitié (54 %) des candidats disent qu'il était plutôt ou très facile de recueillir des signatures pour appuyer leur candidature malgré les restrictions liées à la COVID-19; près de la moitié (45 %) des répondants disent qu'il était difficile de le faire dans une certaine mesure.

Graphique 10 : Facilité à recueillir des signatures appuyant la candidature compte tenu des restrictions liées à la COVID-19



Q9 : Compte tenu des restrictions liées à la COVID-19 dans votre région, à quel point a-t-il été facile ou difficile de recueillir des signatures d'électeurs appuyant votre candidature?

Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (1 % des répondants).

Les candidats handicapés sont plus susceptibles que les candidats n'ayant aucune déficience de trouver la collecte de signatures d'électeurs difficile compte tenu des restrictions liées à la COVID-19 (64 % contre 43 %).

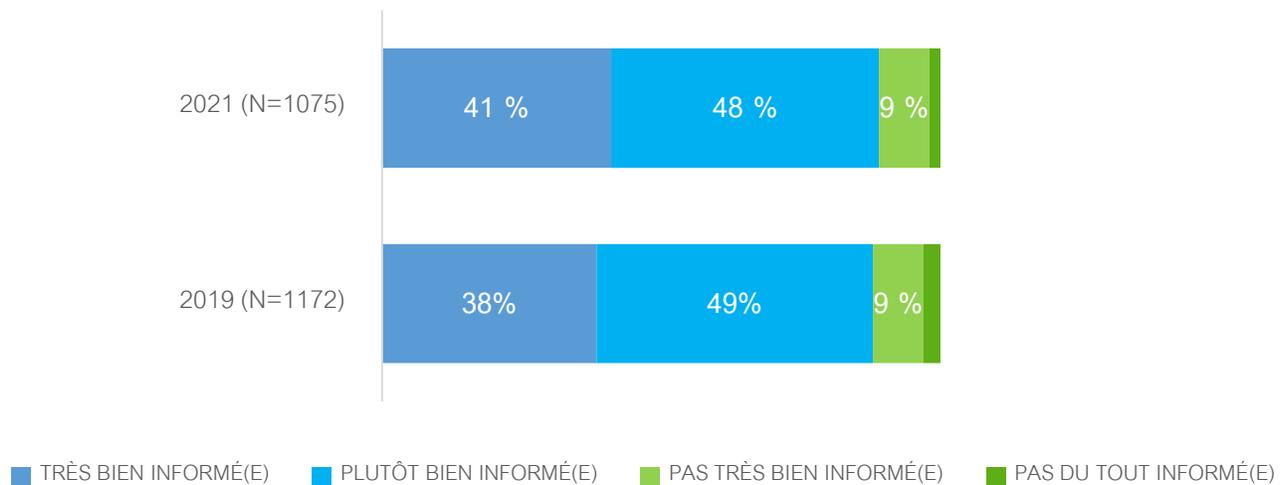
Les groupes suivants sont cependant plus susceptibles de dire qu'il était facile dans une certaine mesure de recueillir des signatures d'électeurs appuyant leur candidature malgré les restrictions liées à la COVID-19 :

- les candidats de la région de l'Atlantique (62 %), du Québec (62 %) et des Prairies (63 %), par rapport aux candidats de l'Ontario (46 %) et de la Colombie-Britannique (47 %);
- les candidats élus (78 %), par rapport aux candidats non élus (49 %);
- les députés sortants (78 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (50 %);
- les candidats de 60 ans et plus (63 %) par rapport à ceux de moins de 60 ans (52 %);
- les candidats nés au Canada (56 %), par rapport aux candidats nés à l'étranger (47 %);
- les candidats dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés (60 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés ou dans la moyenne (49 %).

7. Niveau de connaissance du processus de mise en candidature

Près de 9 candidats sur 10 (89 %) disent s'être sentis plutôt ou très bien informés du processus de mise en candidature d'EC, comme en 2019. Un candidat sur dix estime qu'il n'était pas très bien ou pas du tout informé.

Graphique 11 : Niveau de connaissance des candidats du processus de mise en candidature d'EC



Q10 : En général, dans quelle mesure étiez-vous bien informé(e) du processus de mise en candidature d'Élections Canada?

Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (1 % des répondants).

Dans chaque sous-groupe, la majorité des répondants disent s'être sentis plutôt ou très bien informés. Plus les candidats sont âgés, plus ils sont susceptibles de se déclarer *très* bien informés (31 % de candidats de moins de 35 ans, par rapport à 49 % de candidats de 60 ans et plus), tout comme les sous-groupes suivants :

- les candidats élus (61 %), par rapport aux candidats non élus (36 %);
- les députés sortants (62 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (37 %);
- les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (57 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (31 %);
- les hommes (45 %), par rapport aux femmes (35 %);
- les candidats dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés (46 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés ou dans la moyenne (36 %).

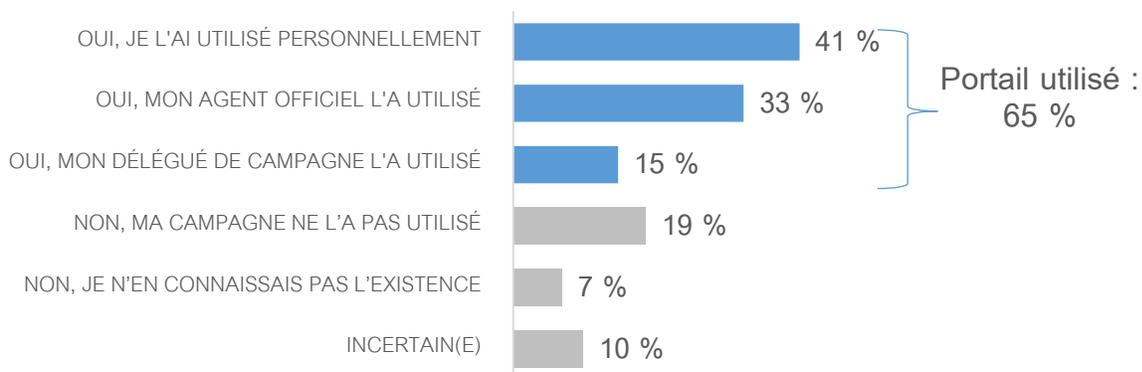
C. Centre de service aux entités politiques (portail en ligne)

Les deux tiers (65 %) des candidats disent que leur équipe de campagne a utilisé le portail en ligne, généralement pour télécharger du matériel électoral. Selon 9 sur 10 (90 %) d'entre eux, on y trouvait des renseignements utiles, et selon 8 sur 10 d'entre eux, il était facile de créer un compte (81 %) et d'accéder aux documents (79 %). Les trois quarts (76 %) des utilisateurs se disent satisfaits de leur expérience globale dans une certaine mesure. Les candidats qui n'ont pas utilisé le portail citent comme principale raison le fait qu'ils n'avaient pas besoin de l'utiliser (34 %).

1. Utilisation du Centre de service aux entités politiques

Les deux tiers (65 %) des candidats disent que leur équipe de campagne a utilisé le Centre de service aux entités politiques, dont 4 candidats sur 10 (41 %), qui l'ont utilisé personnellement. Deux candidats sur dix (19 %) affirment qu'aucun membre du personnel de leur campagne ne l'a utilisé, alors que moins d'un candidat sur dix (7 %) n'en connaissait pas l'existence; un candidat sur dix se dit incertain. Ce taux d'utilisation est beaucoup plus élevé qu'il ne l'était à la 43^e EG, en 2019 (47 % des candidats affirmaient alors qu'un membre de leur personnel avait utilisé le portail, contre 33 %, qui affirmaient le contraire).

Graphique 12 : Utilisation du portail par l'équipe de campagne du candidat



Q11 : Élections Canada offre un portail Web sécurisé appelé Centre de service aux entités politiques, que les candidats peuvent utiliser pour accéder aux produits et services électoraux. Est-ce que votre représentant ou vous-même avez utilisé le portail?

Base : n=1 075; tous les répondants.

Dans la plupart des sous-groupes, la majorité des candidats, soit 6 candidats sur 10 ou plus, affirment que leur équipe de campagne a utilisé le portail. La proportion des candidats ayant utilisé le portail *personnellement* est plus élevée dans les groupes suivants :

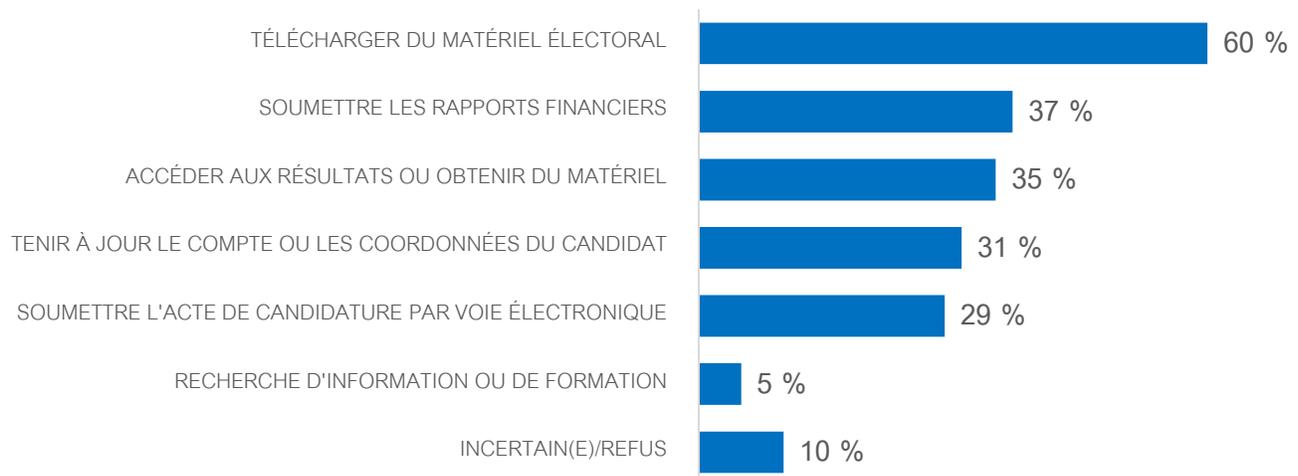
- les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (50 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (37 %);
- les candidats non élus (45 %), par rapport aux candidats élus (24 %);
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (44 %), par rapport aux députés sortants (23 %);
- les candidats qui en sont à leur première élection (46 %), par rapport aux candidats qui n'en sont pas à leur première élection (34 %);

- les candidats appartenant à une minorité visible (44 %) et les candidats blancs (41 %), par rapport aux candidats autochtones (26 %).

2. Nature de l'utilisation du Centre de service aux entités politiques

Les candidats qui ont déclaré que leur équipe de campagne avait utilisé le portail (65 % des répondants, n=698) devaient préciser la nature de l'utilisation qui en a été faite. Cinq réponses possibles leur ont été présentées, et ils pouvaient en offrir d'autres. L'utilisation principale consistait à télécharger du matériel électoral (60 %), ce qui est comparable à ce qui avait été fait en 2019 (56 %). Au deuxième rang figure l'utilisation du portail pour soumettre des rapports financiers (37 %), suivie de l'utilisation pour accéder aux résultats après scrutin ou obtenir du matériel (35 % contre 28 % en 2019). Environ 3 candidats sur 10 ont utilisé le portail pour tenir à jour leur compte ou leurs coordonnées (31 % contre 27 % en 2019), ou pour soumettre leur acte de candidature par voie électronique (30 %, comme en 2019). Ils sont très peu nombreux à l'avoir utilisé pour chercher de l'information ou acquérir de la formation en général.

Graphique 13 : Nature de l'utilisation du portail



Q12 : Quelle utilisation, votre représentant ou vous-même, avez-vous faite du portail?

Base : n=698; candidats dont l'équipe de campagne a utilisé le portail.

Les réponses des candidats dont l'équipe de campagne a utilisé le portail sont généralement semblables d'un sous-groupe à un autre. Le téléchargement de matériel électoral est l'utilisation la plus souvent mentionnée par presque tous les sous-groupes.

3. Caractéristiques du Centre de service aux entités politiques

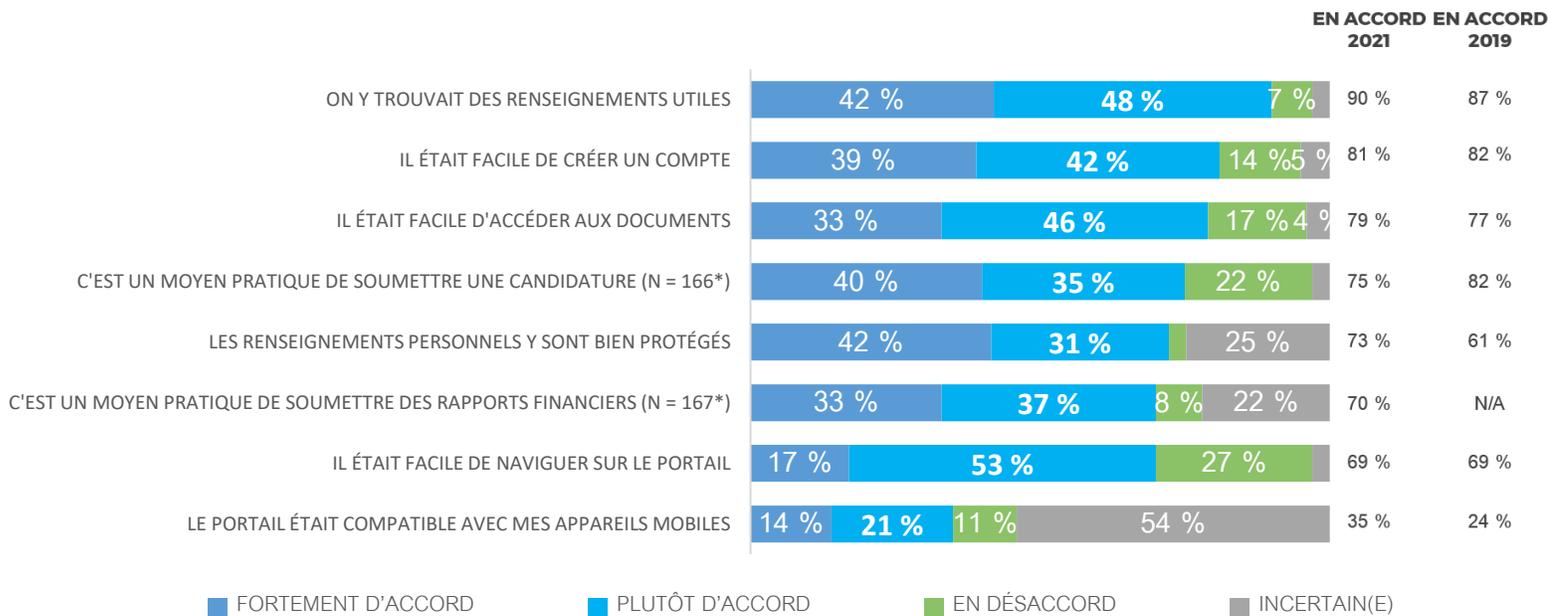
Les candidats qui ont utilisé le portail personnellement (41 % des répondants, n=450) devaient préciser dans quelle mesure ils étaient d'accord avec plusieurs énoncés portant sur le portail. Au moins sept candidats sur dix sont d'accord dans une certaine mesure avec la plupart des énoncés, à une exception près. Le taux de candidats qui se déclarent d'accord avec les énoncés est similaire au taux de 2019 dans la plupart des cas (base : n=292).

La forte proportion (90 %) des candidats qui ont utilisé le portail estiment qu'on y trouvait des renseignements utiles; et selon 8 sur 10 d'entre eux, il était facile de créer un compte (81 %) et d'accéder aux documents (79 %). Selon les trois quarts (73 %) de ces répondants, les renseignements personnels des candidats et des électeurs étaient bien protégés sur le portail, et selon 7 répondants sur 10 (69 %), il était facile d'y naviguer.

Parmi les candidats qui ont utilisé le portail pour soumettre leur acte de candidature, 75 % conviennent que le portail était un moyen pratique de le faire (un pourcentage un peu plus faible que celui de 82 % en 2019). Soixante-dix pour cent de ceux qui s'en sont servi pour soumettre leurs rapports financiers affirment que le portail était un moyen pratique de le faire, mais le taux de répondants fortement d'accord avec cet énoncé est nettement inférieur au taux de répondants fortement d'accord avec les énoncés précédents.

Un tiers (35 %) seulement des répondants estiment que le portail était compatible avec leurs appareils mobiles, ce qui s'explique toutefois par le fait qu'un pourcentage important – plus de la moitié – des répondants disent qu'ils en sont incertains, probablement parce qu'ils n'ont pas essayé d'accéder au portail à l'aide d'un appareil mobile. La proportion des répondants qui sont d'accord avec cet énoncé est statistiquement plus élevée qu'elle ne l'était en 2019 (14 %).

Graphique 14 : Expérience du portail



Q13 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants à propos du portail?

Base : n=450; candidats qui ont utilisé le portail personnellement.

*Base : candidats qui ont utilisé le portail pour soumettre leur acte de candidature par voie électronique.

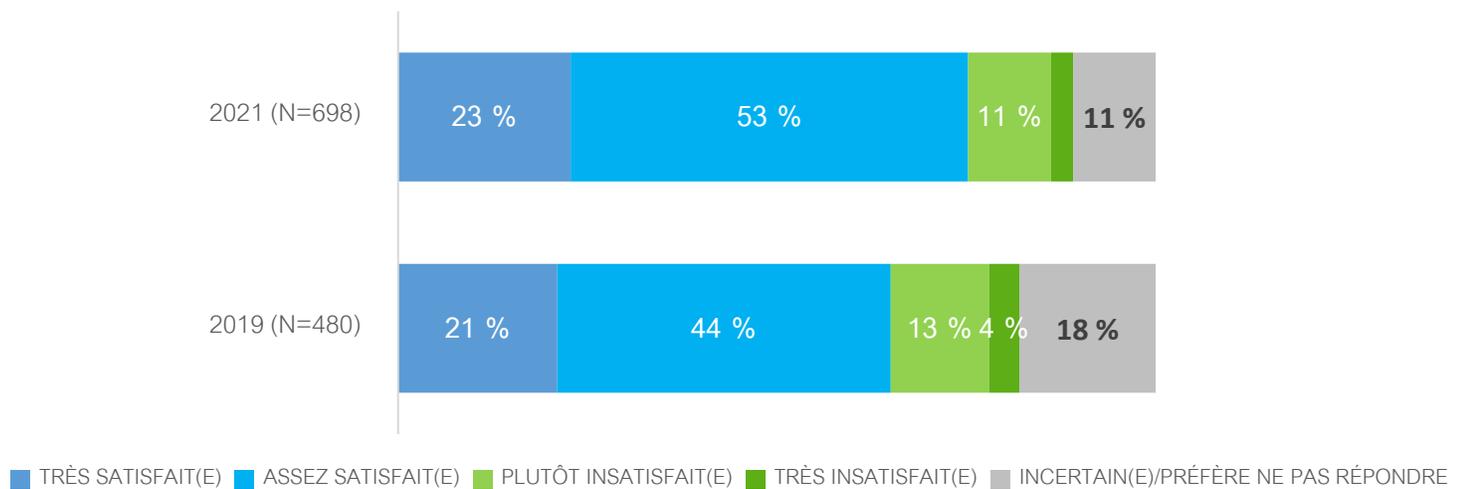
**Base : candidats qui ont utilisé le portail pour soumettre leurs rapports financiers par voie électronique.

Le taux de candidats qui se déclarent d'accord avec les énoncés est essentiellement le même d'un sous-groupe de candidats à l'autre, et peu de tendances marquées s'en dégagent (beaucoup de sous-groupes sont trop petits pour figurer dans les résultats).

4. Satisfaction à l'égard de l'expérience globale des utilisateurs du Centre de service aux entités politiques

Les trois quarts (76 %) des candidats dont l'équipe de campagne a utilisé le portail se disent satisfaits dans une certaine mesure de leur expérience globale en tant qu'utilisateurs, et près d'un quart affirment en être très satisfaits; à peine plus d'un sur dix se dit insatisfait dans une certaine mesure, et un sur dix est incapable de se prononcer. Le taux de satisfaction globale est plus élevé qu'il ne l'était à la 43^e EG (65 %).

Le taux de satisfaction est plutôt uniforme d'un sous-groupe de candidats à un autre, mais il est plus élevé en Alberta (87 %) qu'ailleurs (de 70 % à 77 %).

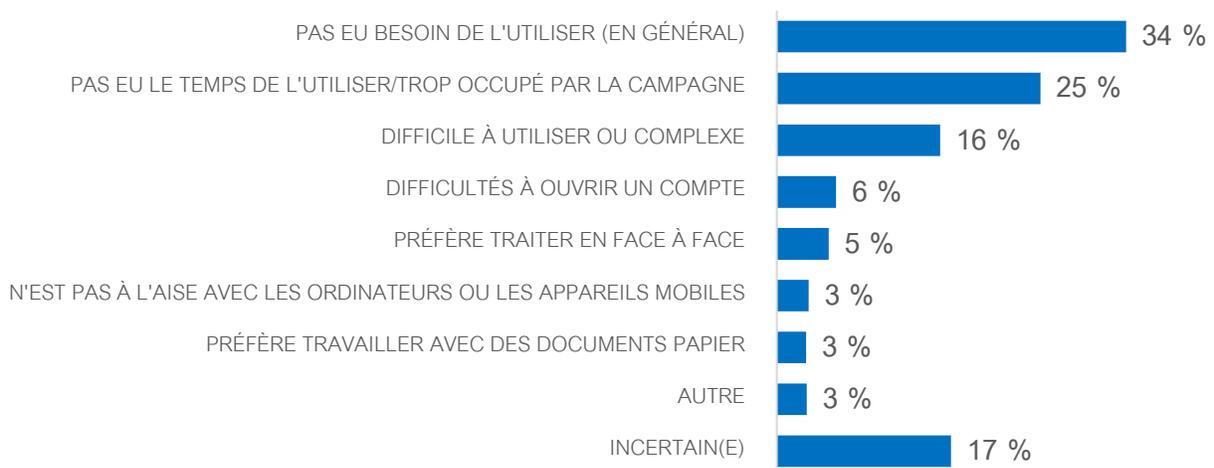
Graphique 15 : Satisfaction à l'égard du portail

Q14 : Dans quelle mesure [étiez-vous/votre représentant(e) était] satisfait(e) de [votre/son] expérience globale en tant qu'utilisateur du portail?

Base : n=698; candidats dont l'équipe de campagne a utilisé le portail.

5. Raisons pour lesquelles le répondant n'a pas utilisé le Centre de service aux entités politiques

La faible proportion des répondants dont l'équipe de campagne n'a pas utilisé le portail (19 % des répondants, n=202) ont été questionné sur leur réponse. La principale raison, donnée par un tiers des répondants, est qu'ils n'avaient pas eu besoin de l'utiliser. Un quart des répondants affirment qu'ils n'avaient pas eu le temps de l'utiliser, alors qu'un répondant sur six a dit que le portail était difficile à utiliser ou complexe. Un nombre moindre de répondants ont donné d'autres raisons personnelles de ne pas avoir utilisé le portail, et un peu moins d'un répondant sur cinq (17 %) n'a donné aucune raison.

Graphique 16 : Raison de l'inutilisation du portail

Q15 : Pourquoi n'avez-vous pas utilisé le portail?

Base : n=202; candidats dont l'équipe de campagne n'a pas utilisé le portail.

Dans cet ensemble limité de candidats, les réponses sont généralement semblables (beaucoup de sous-groupes sont trop petits pour permettre une analyse à cette échelle). Globalement, le fait de ne pas avoir eu besoin d'utiliser le portail et le fait de ne pas avoir eu le temps de l'utiliser ou d'avoir été trop occupé sont les réponses les plus fréquentes.

D. Produits et services d'Élections Canada

Les produits d'EC les plus utilisés en 2021 étaient les listes des bureaux de vote (60 %), les cartes des zones de service des lieux de vote (55 %) et les listes électorales (50 %). Parmi les candidats qui ont utilisé les listes électorales, huit sur dix (82%) se disent satisfaits de leur qualité dans une certaine mesure. Près de la moitié (48 %) des candidats qui ont utilisé les listes des bureaux de vote trouvent que le format papier et le format électronique sont aussi utiles l'un que l'autre. Les 12 % des candidats qui se sont servis des produits d'EC pour communiquer avec les électeurs affirment que la brochure *Guide pour l'élection fédérale* (37 %) et les infographies (36 %) ont été les produits les plus utiles. Près de 9 candidats sur 10 (85 %) disent que les produits d'EC ont été relativement ou très utiles durant la campagne.

Les trois quarts (74 %) des campagnes ont été représentés à une séance d'information pour tous les candidats. Huit candidats sur dix (79 %) parmi ceux qui y ont assisté l'ont trouvée utile, et la majorité s'est dite satisfaite du format de la séance à laquelle ils ont assisté, que ce soit en personne (91 %) ou en ligne (89 %). Quant aux procédures et lignes directrices d'EC concernant la COVID-19, les deux tiers (65 %) des candidats disent les avoir trouvées utiles dans une certaine mesure. Huit candidats ou plus sur dix parmi ceux qui ont communiqué avec EC (par le bureau local, par courriel ou par la ligne de soutien sans frais) se disent satisfaits des services reçus.

1. Utilisation des produits d'Élections Canada

Les candidats devaient indiquer, parmi une liste des produits d'EC, lesquels ils avaient utilisés. Les produits les plus utilisés en 2021 étaient les listes des bureaux de vote, les cartes des zones de service des lieux de vote et les listes électorales. Le taux d'utilisation de chaque produit est plutôt ou nettement inférieur à celui de 2019; particulièrement celui des cartes des zones de service des lieux de vote (baisse de 15 %), celui des cartes de bingo (baisse de 17 %) et celui du manuel sur le financement politique (baisse de 16 %).

**Tableau 2 : Produits d'Élections Canada utilisés
(réponses multiples acceptées)**

Raisons	2021	2019
n= (tous les candidats)	1 075	1 172
Listes des bureaux de vote	60 %	68 %
Cartes des zones de service des lieux de vote	55 %	70 %
Listes électorales, y compris les listes préliminaires, les listes révisées et les listes officielles	50 %	57 %
<i>Manuel sur le financement politique des candidats et des agents officiels</i>	48 %	64 %
Cartes de bingo	24 %	41 %
Vidéos de formation sur le financement politique	20 %	s.o.
Produits d'Élections Canada pour communiquer avec les électeurs	12 %	18 %
N'a utilisé aucun produit d'Élections Canada/Incertain(e)/Refus	18 %	13 %

Q16 : Quels produits d'Élections Canada avez-vous utilisés?

En général, les groupes les plus susceptibles de déclarer avoir utilisé les trois produits ou services en tête de liste sont ceux qui sont plus établis, à savoir les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes, les

candidats élus, les députés sortants, les candidats qui n'en sont pas à leur première élection et ceux dont le revenu familial est le plus élevé. Voici les proportions précises :

Listes des bureaux de vote

- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (67 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (47 %).
- Les candidats élus (84 %), par rapport aux candidats non élus (56 %).
- Les députés sortants (84 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (56 %).
- Les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (66 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (57 %).

Cartes des zones de service des lieux de vote

- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (63 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (39 %).
- Les candidats élus (72 %), par rapport aux candidats non élus (51 %).
- Les députés sortants (70 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (52 %).
- Les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (60 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (53 %).

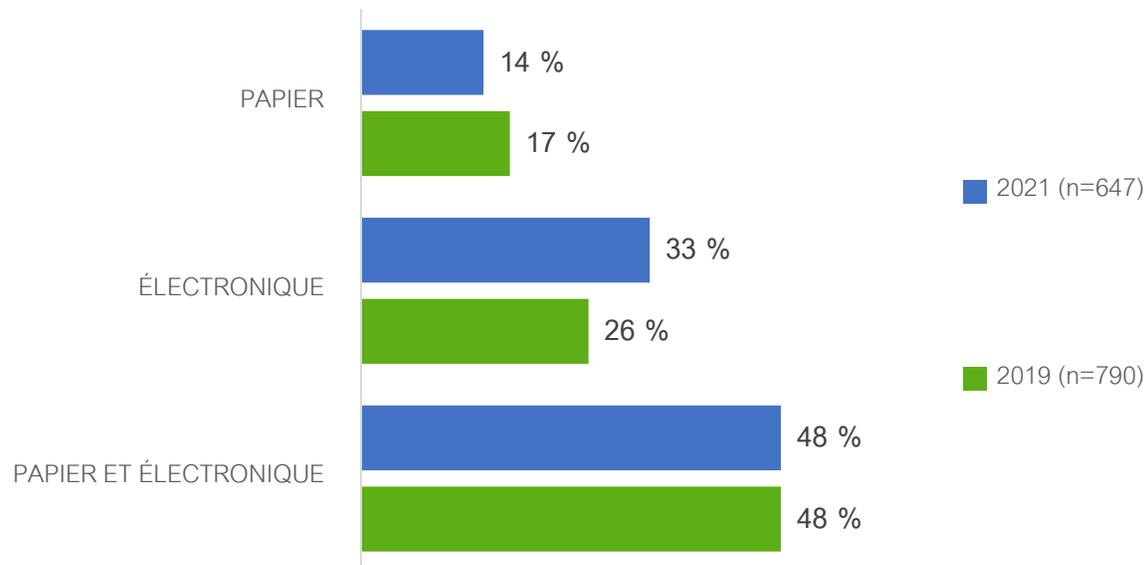
Listes électorales

- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (58 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (33 %).
- Les candidats élus (78 %), par rapport aux candidats non élus (44 %).
- Les députés sortants (78 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (45 %).
- Les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (57 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (45 %).

2. Listes des bureaux de vote : format le plus utile

Tout comme en 2019, près de la moitié (48 %) des candidats qui disent avoir utilisé les listes des bureaux de vote trouvent que le format papier et le format électronique sont aussi utiles l'un que l'autre. En 2021, un tiers des candidats disent préférer le format électronique, alors qu'un candidat sur sept (17 %) dit préférer le format papier; il s'agit d'une proportion plus faible qu'aux élections fédérales passées.

Graphique 17 : Listes des bureaux de vote – format le plus utile



Q17 : Selon vous, quel format de la liste à jour des bureaux de vote a été le plus utile?

Base : candidats qui ont utilisé les listes des bureaux de vote, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (6 % des répondants).

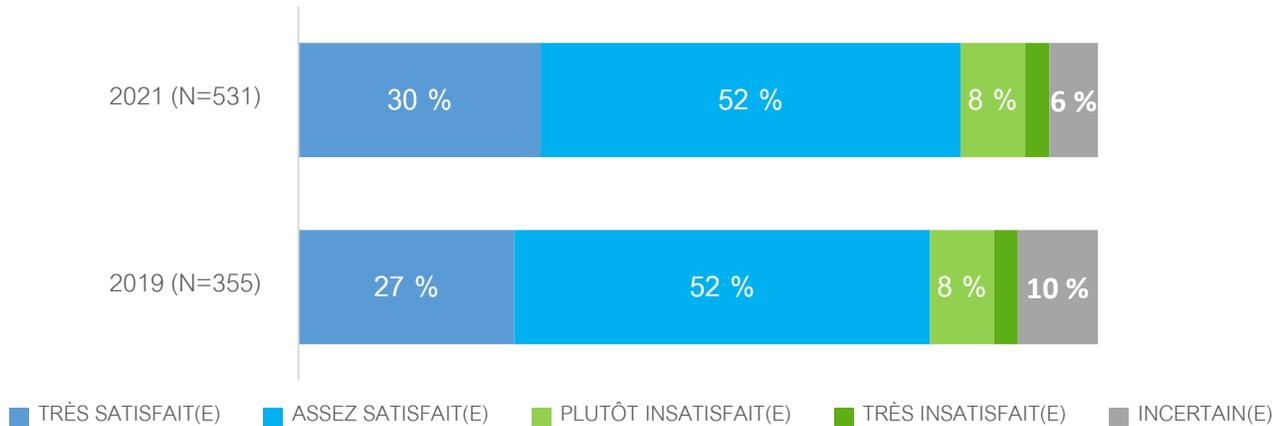
Cette tendance se manifeste dans tous les sous-groupes de candidats. Une minorité de candidats préfèrent les listes des bureaux de vote en format papier. Cette préférence est un peu plus marquée dans les groupes suivants :

- les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (22 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (11 %);
- les candidats non élus (16 %), par rapport aux candidats élus (6 %);
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (16 %), par rapport aux députés sortants (5 %);
- les candidats du Québec (18 %), de la région de l'Atlantique (17 %) et de l'Alberta (16 %), par rapport aux candidats d'ailleurs (de 5 % à 14 %);
- les candidats n'ayant aucune déficience (14 %), par rapport aux candidats handicapés (6 %).

3. Satisfaction à l'égard de la qualité des listes électorales

Parmi les candidats qui ont utilisé les listes électorales (50 % des répondants, n=531), 8 sur 10 (82 %) sont satisfaits de leur qualité dans une certaine mesure, et 3 sur 10 en sont très satisfaits. Un candidat sur dix se dit insatisfait dans une certaine mesure. Ces proportions sont statistiquement comparables aux proportions des candidats qui, en 2019, ont été interrogés au sujet de leur satisfaction sur la même échelle de quatre points.

Graphique 18 : Satisfaction à l'égard de la qualité globale des listes électorales



Q18 : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la qualité globale des listes électorales?

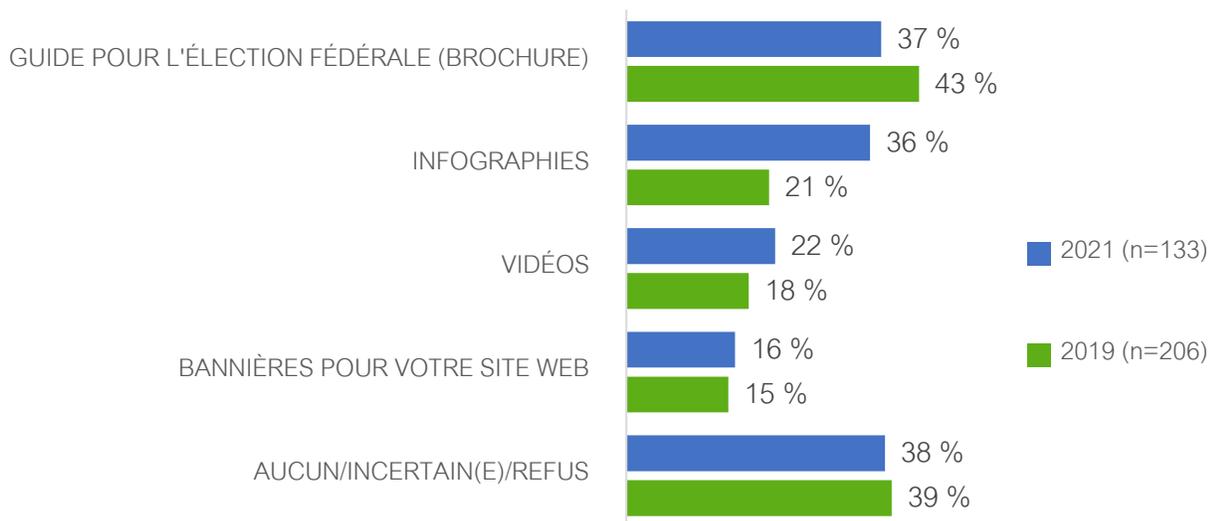
Base : candidats ayant utilisé les listes électorales.

4. Produits les plus utiles pour communiquer avec les électeurs

Les candidats affirmant avoir utilisé les produits de communication d'EC (n=133) devaient préciser lesquels des quatre outils avaient été les plus utiles à leur campagne (plusieurs réponses étaient permises). Les produits les plus utiles ont été la brochure *Guide pour l'élection fédérale* (37 %) et les infographies (36 %, un pourcentage statistiquement plus élevé qu'en 2019). Cette fois encore, près de 4 candidats sur 10 n'ont précisé aucun produit de communication qui leur a été utile.

Les opinions sont plutôt semblables d'un sous-groupe de candidats à un autre; beaucoup de sous-groupes sont trop petits pour permettre une analyse approfondie.

Graphique 19 : Produits de communication utiles



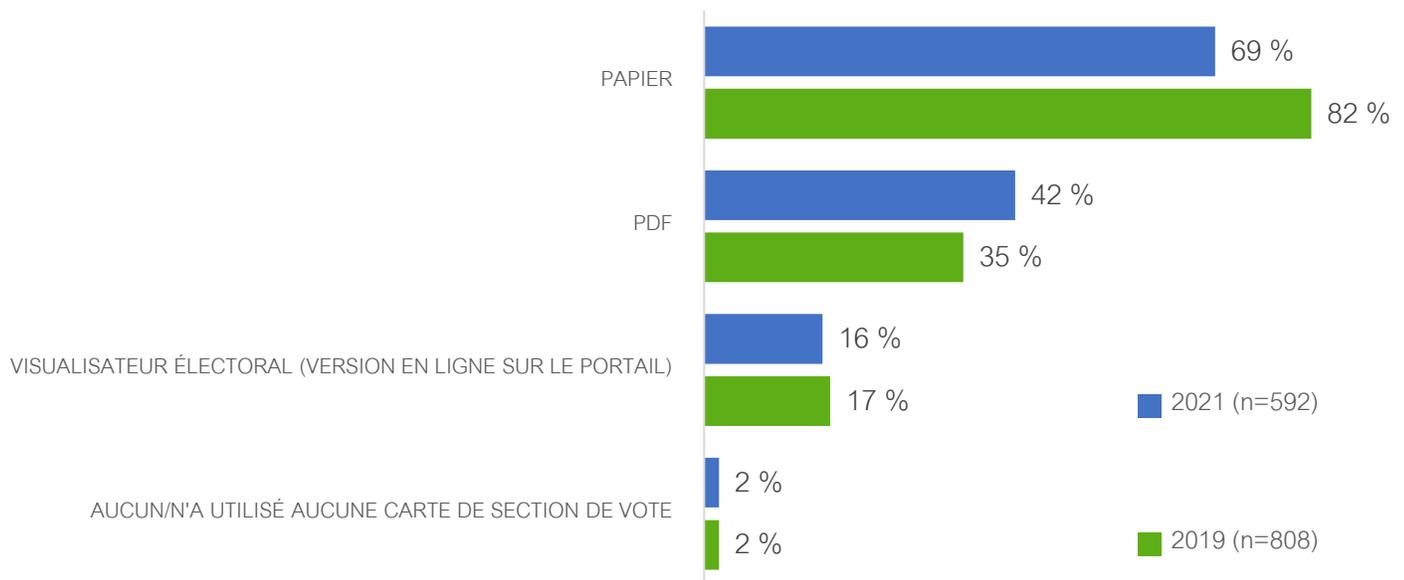
Q19 : Quels produits offerts par Élections Canada pour communiquer avec les électeurs ont été les plus utiles à votre campagne?

Base : candidats ayant utilisé les produits d'EC pour communiquer avec les électeurs.

5. Format des cartes des zones de service des lieux de vote

Les candidats qui ont utilisé les cartes des zones de service des lieux de vote (55 % des répondants, n=592) devaient préciser lesquels des trois formats ils avaient utilisés; plusieurs réponses étaient permises. Comme aux années précédentes, la réponse la plus fréquente – donnée par 7 candidats sur 10 cette élection-ci – est le format papier. Quatre candidats sur dix ont utilisé les cartes en format PDF (42 %), et un candidat sur six (16 %) a utilisé le Visualisateur électoral en ligne sur le portail. Statistiquement, les candidats sont moins nombreux à avoir utilisé les cartes en format papier et plus nombreux à les avoir utilisées en format PDF qu'à la 43^e EG.

Graphique 20 : Formats des cartes des zones de service des lieux de vote



Q20 : Quels formats de cartes des zones de services des lieux de vote avez-vous utilisés?

Base : candidats ayant utilisé les cartes des zones de services des lieux de vote, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (8 % des répondants).

Voici des différences notables concernant les formats utilisés :

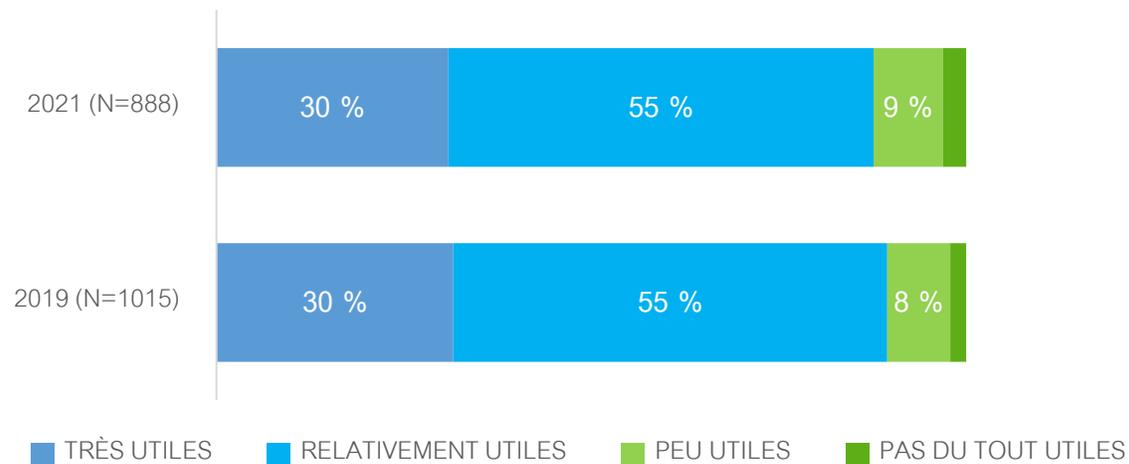
- Le taux d'utilisation des cartes papier est semblable d'un sous-groupe de candidats à un autre, mais plus élevé dans la région de l'Atlantique (86 %) qu'ailleurs (de 69 % à 74 %).
- Le taux d'utilisation des cartes PDF est plus élevé parmi les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (45 %, contre 31 % de candidats d'un parti non représenté), les candidats qui préféraient répondre au sondage en anglais (45 %, contre 31 % de candidats qui préféraient y répondre en français) et les candidats de moins de 35 ans (51 %, contre 35 % de candidats de plus de 60 ans).
- Le taux d'utilisation du Visualisateur électoral est plus élevé parmi les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (18 %, contre 10 % de candidats d'un parti non représenté), les candidats élus (29 %, contre 12 % de candidats non élus), les députés sortants (31 %, contre 12 % de candidats qui ne sont pas députés sortants), les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (21 %, contre 13 % de

candidats qui en sont à leur première élection) et les candidats de plus de 35 ans (18 %, contre 7 % de candidats de moins de 35 ans).

6. Utilité des produits d'Élections Canada

Les candidats qui ont utilisé au moins un produit d'EC (n=888) devaient préciser dans quelle mesure ils l'avaient trouvé utile en pensant à ce dont ils avaient besoin pour mener leur campagne. Comme en 2019, une forte majorité des candidats, soit près de 9 sur 10, disent que les produits d'EC ont été relativement ou très utiles. À peine plus d'un candidat sur dix les a trouvés peu utiles ou ne les a pas trouvés utiles du tout.

Graphique 21 : Utilité des produits d'Élections Canada pour la campagne



Q21 : En pensant à ce dont vous aviez besoin pour mener votre campagne, dans quelle mesure les produits d'Élections Canada vous ont-ils été utiles?
 Base : candidats ayant utilisé les produits d'Élections Canada, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (3 % des répondants).

Les groupes suivants sont plus susceptibles de trouver les produits d'EC très utiles :

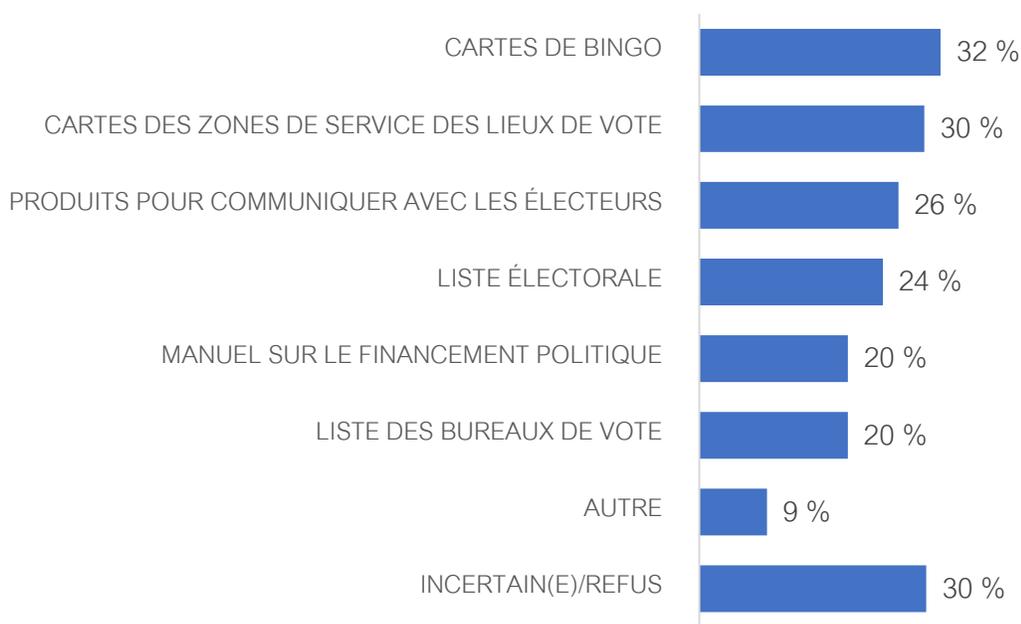
- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (34 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (22 %);
- les candidats élus (40 %), par rapport aux candidats non élus (28 %).

7. Produits d'Élections Canada non utiles

Parmi les utilisateurs des produits d'EC, un petit nombre ne les ont pas trouvés utiles (n=109). Ces candidats sont plus susceptibles d'affirmer que les cartes de bingo (32 %) et les cartes des zones de service des lieux de vote (30 %) n'étaient pas utiles, ces deux choix étant suivis des produits pour communiquer avec les électeurs (26 %) et des listes électorales (24 %). Ces résultats sont plutôt semblables à ceux de 2019, mais la proportion des candidats ayant mentionné les cartes des zones de service des lieux de vote est plus élevée (16 % en 2019).

Les opinions sont plutôt semblables d'un sous-groupe de candidats à un autre; la plupart des sous-groupes sont trop petits pour permettre une analyse approfondie.

Graphique 22 : Produits d'Élections Canada qui n'étaient pas utiles



Q22 : Selon vous, quels produits d'Élections Canada n'étaient pas utiles?
 Base: n=109; candidats n'ayant pas trouvé les produits d'EC utiles.

8. Séance d'information pour tous les candidats

Les trois quarts (74 %) des candidats affirment avoir assisté à une séance d'information pour tous les candidats pour la 44^e EG ou y avoir envoyé un membre du personnel de leur campagne. Près de la moitié des candidats y ont assisté eux-mêmes, soit en personne ou en vidéoconférence; cette proportion est comparable à celle de 2019.

Tableau 3 : Participation à la séance d'information pour tous les candidats

Participation	2021	2019
n = (tous les candidats)	1 075	1 172
Résultat net : Équipe de campagne a assisté	74 %	s.o.
Candidat a assisté lui-même (résultat net)	47 %	47 %
Candidat, en personne	31 %	s.o.
Candidat, en vidéoconférence	17 %	s.o.
Autre membre de l'équipe de campagne (résultat net)	47 %	s.o.
Délégué ou directeur de campagne, en personne ou à distance	27 %	37 %
Agent officiel, en personne ou à distance	16 %	19 %
Autre	1 %	s.o.
Personne n'a assisté à la rencontre	26 %	21 %
Ne sait pas/Pas de réponse	s.o.	4 %

Q23 : *Le directeur du scrutin de votre circonscription a organisé une rencontre pour tous les candidats en vue de l'élection générale. Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent.*

La proportion des candidats ayant assisté à la séance d'information eux-mêmes (soit en personne ou virtuellement) est plus élevée dans les sous-groupes suivants :

- les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (56 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (43 %);
- les candidats non élus (51 %), par rapport aux candidats élus (30 %);
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (50 %), par rapport aux députés sortants (33 %);
- les candidats qui en sont à leur première élection (53 %), par rapport aux candidats qui n'en sont pas à leur première élection (38 %);
- les hommes (51 %), par rapport aux femmes (42 %).

La proportion des candidats représentés à la séance par un autre membre de leur équipe de campagne (leur directeur, délégué ou agent officiel) est plus élevée dans les sous-groupes suivants :

- les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (47 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (13 %);

- les candidats élus (78 %), par rapport aux candidats non élus (28 %);
- les députés sortants (76 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (29 %);
- les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (47 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (28 %);
- les candidats de l'Ontario (45 %) et de la Colombie-Britannique (43 %), par rapport aux candidats d'ailleurs (de 25 % à 38 %).

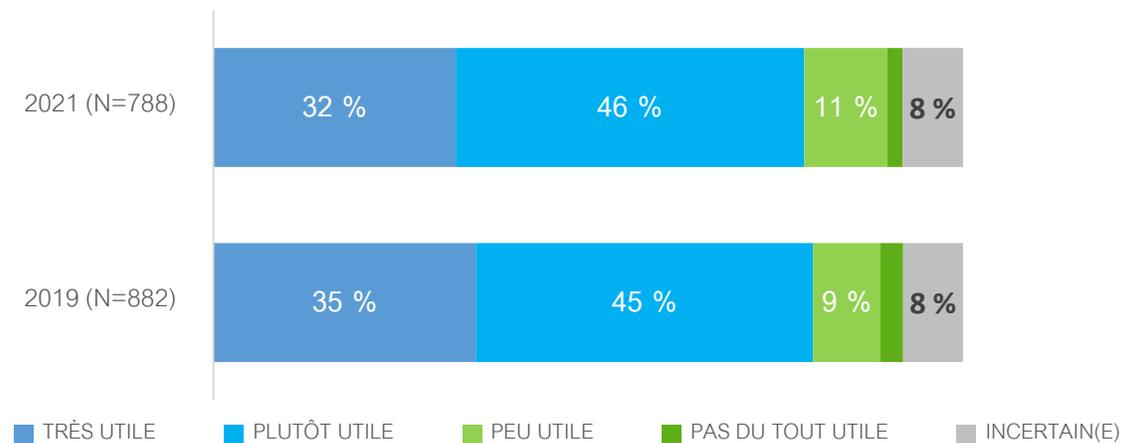
La proportion des candidats pour lesquels aucun membre de leur équipe de campagne n'a assisté à la séance est plus élevée dans les sous-groupes suivants :

- les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (36 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (20 %);
- les candidats non élus (30 %), par rapport aux candidats élus (4 %);
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (29 %), par rapport aux députés sortants (4 %);
- les candidats ayant au plus un diplôme d'études secondaires (40 %), par rapport aux candidats ayant terminé leurs études universitaires (24 %);

9. Utilité de la séance d'information pour tous les candidats

Les candidats dont l'équipe de campagne a été représentée à la séance d'information pour tous les candidats (n=788) devaient dire dans quelle mesure la séance avait été utile. Huit candidats sur dix (79 %) la qualifient d'utile, un tiers la qualifiant de très utile. À peine plus d'un candidat sur dix l'a trouvée peu utile ou ne l'a pas trouvée utile du tout.

Graphique 23 : Utilité de la séance d'information pour tous les candidats



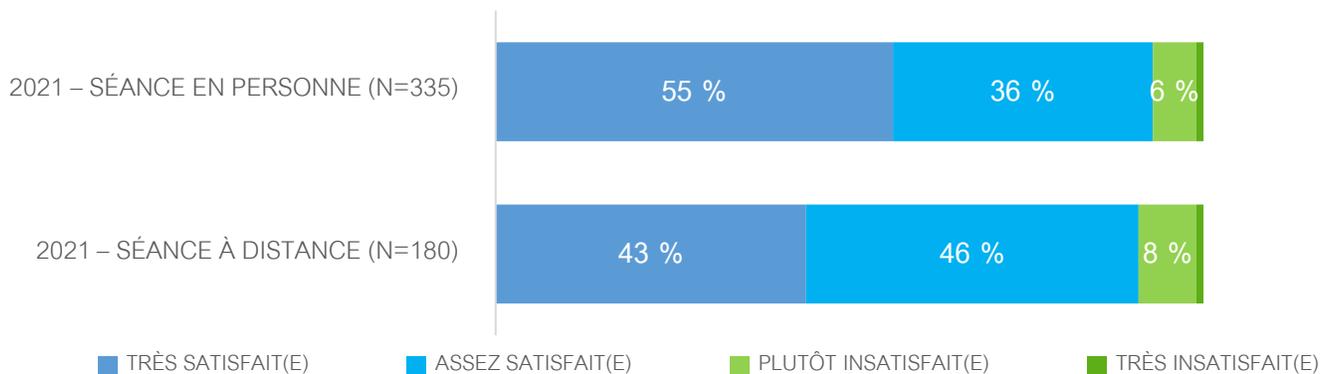
Q24 : Dans quelle mesure la séance d'information des candidats a-t-elle été utile?
 Base : candidats ayant assisté ou ayant été représentés à la séance d'information.

Selon la majorité des candidats dans tous les sous-groupes, la séance d'information pour tous les candidats a été utile dans une certaine mesure. Les groupes suivants sont plus susceptibles de la qualifier de *très utile* :

- les candidats non élus (35 %), par rapport aux candidats élus (24 %);
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (34 %), par rapport aux députés sortants (24 %);
- les candidats qui en sont à leur première élection (36 %), par rapport aux candidats qui n'en sont pas à leur première élection (27 %);
- les candidats de l'Alberta (44 %), par rapport aux candidats du Québec (77 %) et de l'Ontario (80 %).

10. Satisfaction à l'égard du format de la séance d'information pour tous les candidats

Les candidats qui ont assisté à la séance d'information pour tous les candidats, en personne ou à distance (n=515), devaient préciser dans quelle mesure ils étaient satisfaits du format de cette séance. Globalement, le taux de satisfaction est extrêmement élevé à l'égard des deux formats (91 % pour le format en personne et 89 % pour le format en ligne). Or, les candidats sont plus nombreux à être très satisfaits du format en personne qu'à être très satisfaits du format en ligne.

Graphique 24 : Taux de satisfaction à l'égard du format de la séance d'information pour tous les candidats

Q25A : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) du format de la séance d'information en personne pour tous les candidats?

Q25B : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) du format de la séance d'information à distance pour tous les candidats?

Base : candidats ayant assisté eux-mêmes à la séance d'information, y compris ceux qui sont incertains de l'avoir fait, en personne ou en vidéoconférence (2 % des répondants).

Le taux de satisfaction global est élevé de façon plutôt uniforme parmi les sous-groupes, mais les groupes suivants sont plus susceptibles d'être très satisfaits de chaque format :

En personne

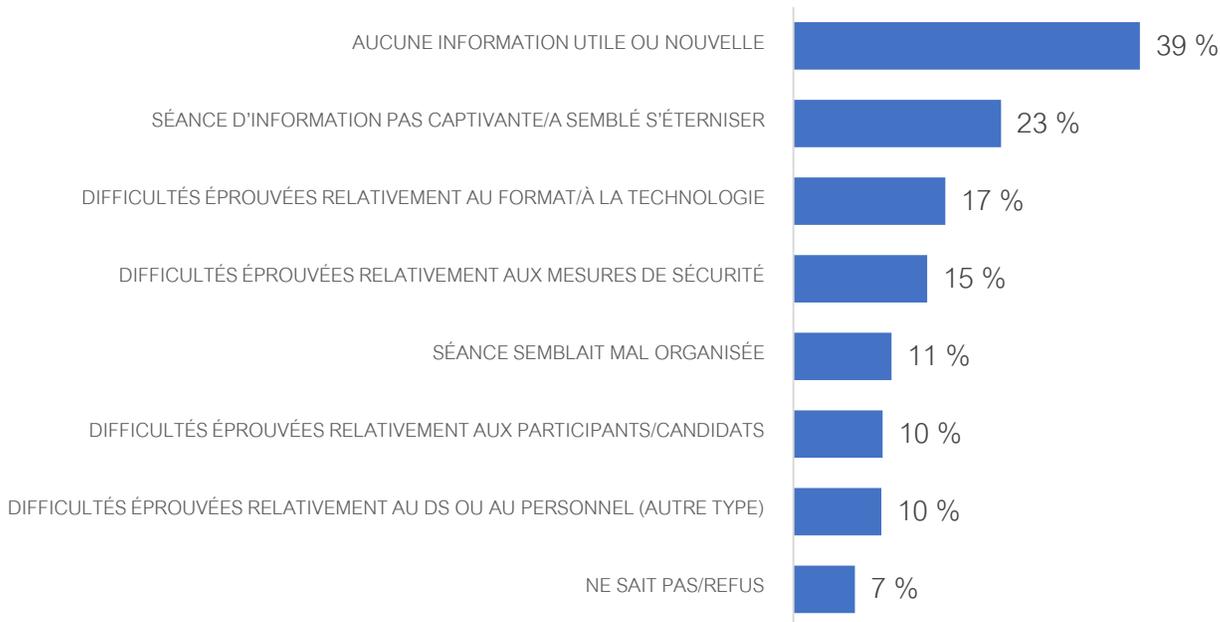
- Les candidats de l'Alberta (69 %) et de la Colombie-Britannique (66 %), par rapport aux candidats des Prairies (38 %) et du Québec (49 %).

En ligne

- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (49 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (33 %).
- Les femmes (55 %), par rapport aux hommes (38 %).
- Les candidats dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés (55 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés (39 %) et dans la moyenne (30 %).

Le très petit nombre de candidats qui se disent insatisfaits dans une certaine mesure de l'un ou de l'autre des formats (n=42) donnent comme raison que la séance d'information ne leur a pas fourni d'information utile (39 %) ou qu'elle n'a pas été captivante (23 %). Quelques candidats ont donné d'autres raisons personnelles. Ces sous-groupes sont trop petits pour être analysés.

Graphique 25 : Motifs d'insatisfaction à l'égard du format de la séance d'information pour tous les candidats



Q26 : Pourquoi étiez-vous insatisfait(e) du format de la [SI SEULEMENT A : séance d'information en personne pour tous les candidats; SI SEULEMENT B : séance d'information à distance pour tous les candidats; SI A ET B : séance d'information en personne et à distance pour tous les candidats]?
Base : n=42; candidats se disant insatisfaits du format de la séance d'information.

11. Utilité des procédures et lignes directrices concernant la COVID-19

Tous les candidats devaient dire dans quelle mesure ils avaient trouvé utiles les procédures et lignes directrices d'EC concernant la COVID-19. Les deux tiers (65 %) d'entre eux les ont trouvées utiles dans une certaine mesure, alors qu'un peu moins du quart affirme qu'elles étaient peu ou pas du tout utiles. Un candidat sur dix est incapable de se prononcer. Trois candidats sur dix les qualifient de très utiles.

Graphique 26 : Utilité des procédures et lignes directrices concernant la COVID-19



Q27 : Dans quelle mesure les procédures et lignes directrices d'Élections Canada pour prévenir la propagation de la COVID-19 ont-elles été utiles?
Base : n=1 075; tous les répondants.

La majorité des candidats des différents sous-groupes ont trouvé les lignes directrices et procédures utiles, à une exception près : les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes sont autant susceptibles d'affirmer qu'elles étaient utiles (43 %) que d'affirmer qu'elles ne l'étaient pas (40 %).

Les groupes suivants sont plus susceptibles de qualifier de *très utiles* les lignes directrices d'EC :

- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (36 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (21 %);
- les candidats élus (43 %), par rapport aux candidats non élus (28 %);
- les députés sortants (40 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (29 %);
- les candidats nés à l'étranger (39 %), par rapport aux candidats nés au Canada (29 %);
- les candidats appartenant à une minorité visible (42 %), par rapport aux candidats blancs (28 %) et autochtones (29 %).

Bien que les hommes et les femmes soient aussi susceptibles les uns que les autres de qualifier les lignes directrices de *très utiles* (31 %), les femmes sont plus susceptibles que les hommes de les trouver *plutôt ou très utiles* (70 % contre 61 %).

12. Communication avec Élections Canada

Les candidats devaient dire si leur équipe de campagne avait communiqué avec EC pendant l'élection de l'une de trois façons. Tous les candidats qui ont répondu au sondage en ligne et le tiers de ceux qui y ont répondu au téléphone devaient dire s'ils avaient communiqué avec EC par la ligne de soutien sans frais, par l'intermédiaire du bureau local ou par courriel.

Une forte majorité (86 %) des candidats affirment que leur équipe de campagne a communiqué avec le bureau local d'EC – une proportion identique à celle de 2019. Près de la moitié (47 %) ont communiqué avec EC par courriel, et le tiers (32 %), par la ligne de soutien sans frais, ce qui est statistiquement moins élevé qu'en 2019.

Tableau 4 : Communication avec Élections Canada pendant l'élection

Année	Oui	Non	Incertain(e)
Bureau local d'EC			
2021 (n=787)	86 %	10 %	3 %
2019 (n=611)	86 %	12 %	2 %
Courriel			
2021 (n=787)	47 %	37 %	16 %
Ligne de soutien sans frais			
2021 (n=787)	32 %	50 %	18 %
2019 (n=561)	39 %	43 %	18 %

Q28 : Pendant l'élection, avez-vous, ou un de vos représentant(e)s :

- appelé ou visité le bureau local d'Élections Canada?*
- appelé la ligne de soutien sans frais d'Élections Canada pour les candidats?*
- contacté Élections Canada par courriel?*

Base : candidats ayant répondu au sondage en ligne et un tiers des candidats ayant répondu au téléphone pour chacune des façons de communiquer avec EC.

Concernant l'utilisation du courriel et de la ligne sans frais pour communiquer avec EC, les proportions sont plutôt semblables d'un sous-groupe à l'autre. Les groupes suivants sont plus susceptibles d'avoir communiqué avec le bureau local d'EC :

- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (88 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (83 %);
- les candidats élus (98 %), par rapport aux candidats non élus (84 %);
- les députés sortants (99 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (84 %);
- les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (93 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (82 %);
- les candidats de 35 ans et plus (89 %), par rapport aux candidats de moins de 35 ans (76 %);
- les candidats dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés (91 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés ou dans la moyenne (79 %).

13. Satisfaction à l'égard des services reçus

Pour chaque mode de communication qu'ils avaient utilisé, les candidats devaient indiquer dans quelle mesure ils étaient satisfaits des services reçus. Parmi les candidats qui ont communiqué avec le bureau local d'EC, 9 sur 10 (90 %) se disent satisfaits, et plus de 6 sur 10 se disent très satisfaits; ces proportions sont comparables à celles de 2019. Parmi les candidats qui ont contacté EC par courriel, près de 9 candidats sur 10 (85 %) se disent satisfaits dans une certaine mesure, et parmi les candidats qui ont utilisé la ligne de soutien sans frais, 8 sur 10 (79 %) se disent satisfaits de leur expérience (ces proportions sont comparables à celles de 2019). Or, les candidats sont moins nombreux à être très satisfaits de ces deux dernières méthodes qu'à être très satisfaits de leur appel ou de leur visite au bureau local d'EC.

Tableau 5 : Satisfaction à l'égard des modes de communication avec EC

<i>Année</i>	Très satisfait(e)	Assez satisfait(e)	Plutôt insatisfait(e)	Très insatisfait(e)
Bureau local d'EC				
2021 (n=681)	63 %	27 %	7 %	3 %
2019 (n=522)	64 %	24 %	5 %	4 %
Courriel				
2021 (n=373)	53 %	32 %	8 %	3 %
Ligne de soutien sans frais				
2021 (n=253)	44 %	35 %	10 %	5 %
2019 (n=185)	42 %	32 %	11 %	11 %

Q29 : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) des services reçus...

au bureau local d'Élections Canada?

à la ligne de soutien sans frais?

dans vos échanges par courriel avec Élections Canada?

Base : candidats ayant utilisé chacun des modes de communication, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (1 % dans le cas du bureau local d'EC, 4 % dans le cas de la communication par courriel, et 6 % dans le cas de la ligne de soutien sans frais).

Le taux de satisfaction à l'égard des services reçus par chacune des trois façons est très uniforme d'un sous-groupe à un autre, à quelques exceptions près.

E. Campagne électorale des candidats

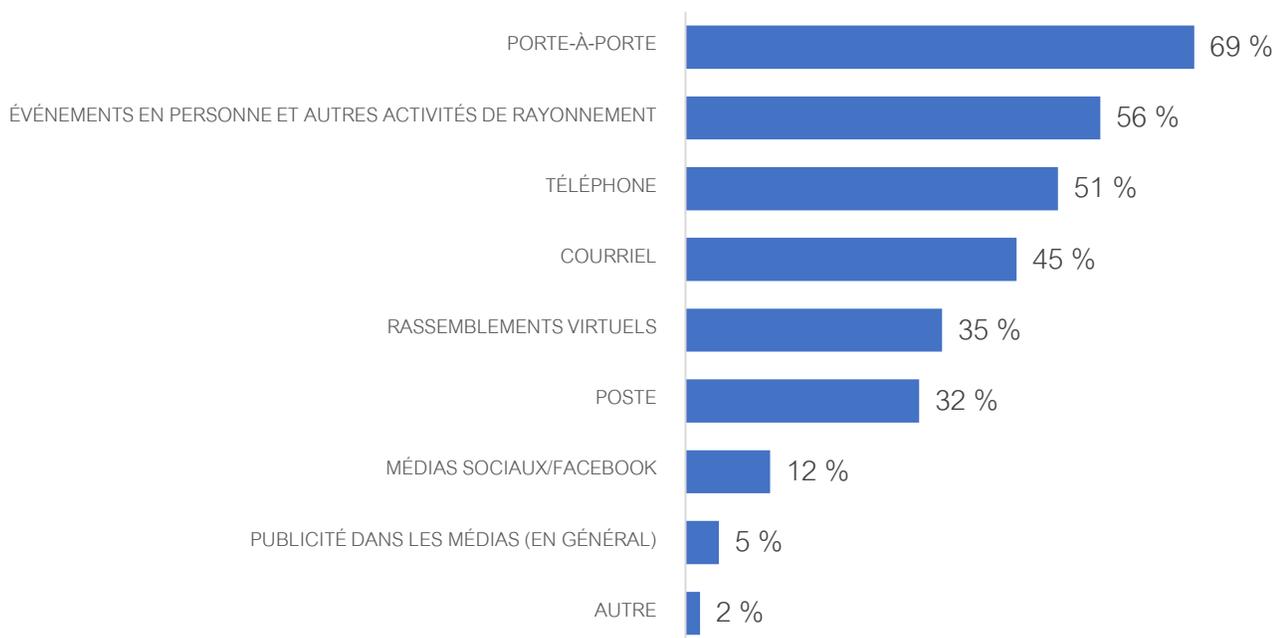
Malgré la pandémie, 7 candidats sur 10 (69 %) ont interagi avec les électeurs en faisant du porte-à-porte, et près de 6 répondants sur 10 (56 %) ont participé à des événements en personne ou à d'autres activités de rayonnement. Un quart (24 %) des candidats affirment avoir fourni au directeur du scrutin une liste de noms pour le recrutement de personnel électoral pour travailler dans les bureaux de vote. Presque tous les répondants (96 %) qui affirment avoir utilisé les listes électorales (à savoir 68 % des candidats) ont pris des mesures pour protéger les renseignements personnels qu'elle contenait, généralement en y limitant l'accès (51 %) ou en la conservant en lieu sûr (24 %). Plus de 4 candidats sur 10 (44 %) ont pris des mesures pour que leur campagne soit accessible aux électeurs handicapés, le plus souvent en tenant leurs activités dans des lieux accessibles en fauteuil roulant (26 %). Un peu plus du tiers (37 %) des répondants étaient au courant des incitatifs financiers quand ils ont décidé de se porter candidats, mais peu d'entre eux (8 %) disent que le remboursement a eu une incidence pour eux.

1. Campagne durant la pandémie

La pandémie a posé des défis particuliers aux candidats pendant la 44^e EG. Nous avons demandé aux candidats comment ils ont interagi avec les électeurs durant leur campagne, compte tenu des lignes directrices de la santé publique; des réponses possibles leur étaient affichées en ligne, mais elles n'ont pas été lues au téléphone.

Malgré la pandémie, la majorité des candidats ont interagi avec les électeurs en personne : 7 sur 10 (69 %) ont fait du porte-à-porte, et près de 6 sur 10 (56 %) ont participé à des événements en personne et à d'autres activités de rayonnement. La moitié (51 %) des candidats ont interagi avec les électeurs par téléphone, et près de la moitié (45 %), par courriel. Un tiers des candidats disent avoir tenu des rassemblements virtuels (35 %), et un autre tiers disent avoir communiqué avec les électeurs par la poste (32 %). Relativement peu de candidats (12 %) disent avoir communiqué avec les électeurs par les médias sociaux.

Graphique 27 : Interactions avec les électeurs durant la pandémie de COVID-19



Q30 : *Compte tenu des lignes directrices de la santé publique concernant la COVID-19, comment avez-vous interagi avec les électeurs durant votre campagne?*

Base : n=1 075; tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (2 % des répondants).

Voici les groupes les plus susceptibles d'avoir interagi avec les électeurs par diverses méthodes :

Porte-à-porte

- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (73 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (61 %).
- Les candidats élus (90 %), par rapport aux candidats non élus (65 %).
- Les députés sortants (90 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (65 %).
- Les candidats des Prairies (82 %) et de l'Ontario (78 %), par rapport aux candidats du Québec (57 %) et de la Colombie-Britannique (61 %).
- Les candidats n'ayant aucune déficience (70 %), par rapport aux candidats handicapés (57 %).
- Les candidats dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés (75 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés (57 %) et dans la moyenne (64 %).

Événements en personne et autres activités de rayonnement

- Les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (62 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (54 %).
- Les candidats de la Colombie-Britannique (63 %), par rapport aux candidats de l'Ontario (52 %).

Téléphone

- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (64 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (24 %).
- Les candidats élus (81 %), par rapport aux candidats non élus (44 %).
- Les députés sortants (82 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (45 %).
- Les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (60 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (44 %).
- Les femmes (56 %), par rapport aux hommes (47 %).
- Les candidats de la région de l'Atlantique (60 %), de l'Ontario (58 %), de la Colombie-Britannique (56 %) et des Prairies (51 %), par rapport aux candidats du Québec (38 %).
- Les candidats de 50 ans et plus (55 %), par rapport aux candidats de moins de 50 ans (47 %).

- Les diplômés universitaires (54 %), par rapport aux candidats ayant au plus un diplôme d'études secondaires (36 %) ou des études postsecondaires (43 %).
- Les candidats dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés (61 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés (29 %) et dans la moyenne (42 %).

Courriel

- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (51 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (32 %).
- Les candidats élus (53 %), par rapport aux candidats non élus (43 %).
- Les députés sortants (58 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (43 %).
- Les femmes (50 %), par rapport aux hommes (42 %).
- Les candidats de la Colombie-Britannique (52 %), de l'Ontario (51 %) et de l'Alberta (49 %), par rapport aux candidats du Québec (35 %).
- Les candidats dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés (52 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés (32 %) et dans la moyenne (39 %).

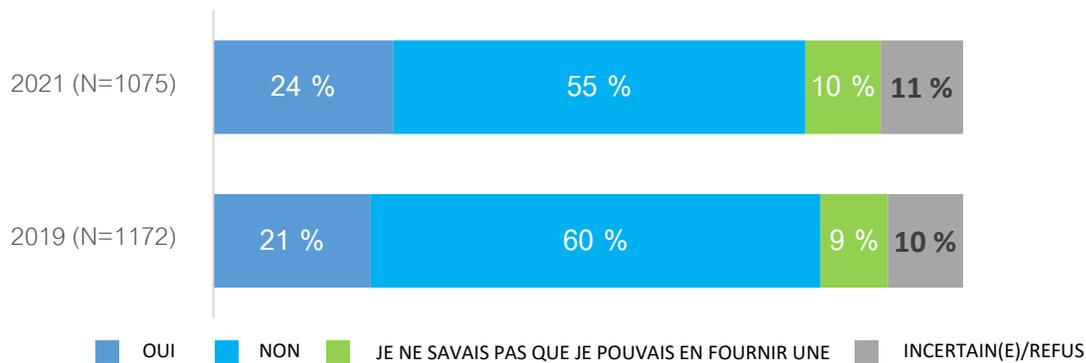
Rassemblements virtuels

- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (41 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (23 %).
- Les candidats de la Colombie-Britannique (52 %), par rapport aux candidats de l'Alberta (38 %), de l'Ontario (37 %), de la région de l'Atlantique (33 %), des Prairies (31 %) et du Québec (26 %).
- Les candidats dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés (40 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés (23 %) et dans la moyenne (32 %).

2. Liste des noms du personnel électoral

Un quart (24 %) des candidats affirment avoir fourni au DS une liste de noms pour le recrutement de personnel électoral pour travailler dans les bureaux de vote; cette proportion est statistiquement comparable à celle de 2019. Plus de la moitié ne l'ont pas fait, et un candidat sur dix ne savait pas qu'il pouvait le faire.

Graphique 28 : Fourniture d'une liste de noms pour le recrutement de personnel électoral par le personnel de campagne



Q31 : Avez-vous fourni une liste de noms au directeur du scrutin pour le recrutement de personnel électoral pour travailler dans les bureaux de vote?
Base : tous les répondants.

Dans beaucoup de sous-groupes, seule une minorité de candidats ont fourni au DS une liste de noms pour le recrutement de personnel électoral pour travailler dans les bureaux de vote. Cette proportion est plus élevée dans les sous-groupes suivants, les candidats qui les composent ayant souvent plus d'expérience :

- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (27 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (18 %);
- les candidats élus (54 %), par rapport aux candidats non élus (18 %);
- les députés sortants (56 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (19 %);
- les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (32 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (19 %).

3. Raisons pour lesquelles une liste de noms n'a pas été fournie

Les candidats qui n'ont pas fourni de liste de noms au DS (n=598) devaient dire pourquoi ils ne l'avaient pas fait. La principale raison donnée, soit l'incapacité de trouver des personnes intéressées ou disponibles, avait aussi été la raison la plus courante en 2019. Près de deux candidats sur dix affirment que selon eux, il n'était pas nécessaire de fournir une liste (une proportion plus élevée qu'en 2019), et un candidat sur sept dit qu'il lui était difficile de le faire en tant que candidat indépendant ou membre d'un petit ou nouveau parti. Au plus un candidat sur dix cite d'autres raisons personnelles de ne pas avoir fourni de liste de noms pour le recrutement de personnel électoral.

Tableau 6 : Raisons de ne pas avoir fourni de liste de noms pour le recrutement de personnel électoral pour travailler dans les bureaux de vote

<i>Raison</i>	2021 (n=598)	2019 (n=724)
N'avait pas ou était incapable de trouver des personnes... (résultat net)	28 %	46 %
...intéressées ou disponibles	26 %	s.o.
...compétentes	2 %	s.o.
Pas nécessaire de fournir une liste	18 %	3 %
Difficultés rencontrées par les candidats indépendants ou les membres de petits ou nouveaux partis	14 %	8 %
Manque de temps pour trouver des candidats	10 %	10 %
Procédures non expliquées	8 %	4 %
Je ne voulais pas fournir de liste	7 %	5 %
Le directeur du scrutin n'a pas demandé une telle liste	3 %	4 %
Élections Canada/DS devrait s'en charger	3 %	4 %
Autres réponses	6 %	2 %
Incertain(e)/Refus	17 %	22 %

Q32 : Pourquoi n'avez-vous pas fourni une liste de noms?

Base : candidats n'ayant pas fourni de liste de noms pour le recrutement de personnel électoral.

Les réponses sont plutôt semblables d'un sous-groupe de candidats à un autre. La proportion des candidats affirmant qu'ils n'avaient pas trouvé de personnes ou qu'ils étaient incapables d'en trouver varie peu selon que le parti du candidat est représenté ou non à la Chambre des communes, mais elle est plus élevée pour les groupes suivants :

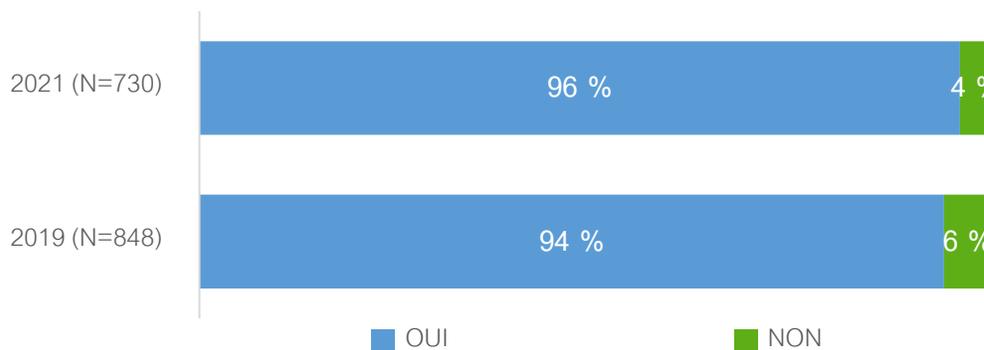
- les candidats non élus (27 %), par rapport aux candidats élus (11 %);
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (27 %), par rapport aux députés sortants (9 %).

4. Listes électorales : protection des renseignements personnels par les candidats

Les deux tiers (66 %) des candidats disent avoir pris des mesures pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales qu'ils ont reçues; le tiers des candidats disent qu'ils n'ont pas utilisé ces listes ou en sont incertains. Lorsque cette proportion est recalculée pour exclure les candidats qui n'ont pas utilisé les listes ou ne sont pas certains de les avoir utilisées, presque tous les candidats (96 %) ont pris certaines mesures pour protéger les renseignements personnels, ce qui est comparable au résultat de 2019.

Au moins 9 candidats sur 10, dans chaque sous-groupe, disent avoir pris des mesures pour protéger les renseignements personnels.

Graphique 29 : Prise de mesures pour protéger les renseignements personnels



Q33 : Avez-vous pris des mesures pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales que vous avez reçues?
Base : candidats ayant utilisé les listes.

5. Mesures prises pour protéger les renseignements personnels

Les candidats ayant pris des mesures pour assurer la protection des renseignements personnels contenus dans les listes électorales qu'ils ont reçues (n=704) sont plus susceptibles d'affirmer avoir limité l'accès aux listes, avoir conservé les listes en lieu sûr ou avoir veillé à la destruction des listes à la fin de l'élection. Ces réponses étaient aussi les plus fréquentes en 2019. Or, les candidats sont un peu moins susceptibles cette fois-ci d'affirmer avoir conservé les listes en lieu sûr ou les avoir détruites.

Tableau 7 : Mesures prises pour protéger les renseignements personnels

<i>Mesure</i>	2021 (n=704)	2019 (n=789)
A limité l'accès aux listes	51 %	52 %
A conservé les listes en lieu sûr ou sous clé	24 %	36 %
A veillé à la destruction des listes électorales à la fin de l'élection	19 %	24 %
A donné des directives sur l'utilisation des listes électorales	9 %	8 %
A crypté les listes	9 %	4 %
A gardé les listes à la maison ou au bureau	4 %	2 %
A établi des procédures pour recueillir les listes électorales après l'élection	2 %	2 %
A retourné les listes électorales au directeur du scrutin	2 %	3 %
Autre	2 %	-
Incertain(e)/Refus	13 %	15 %

Q34 : Quelles mesures avez-vous prises pour assurer la protection des renseignements personnels?
Base : candidats ayant pris des mesures de protection.

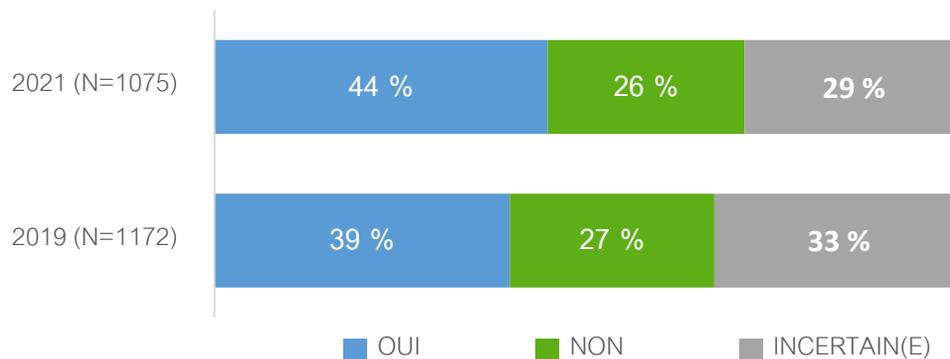
En général, les réponses sont plutôt semblables d'un sous-groupe de candidats à un autre.

- La proportion des candidats qui ont limité l'accès aux listes est plus élevée en Alberta (71 %) que partout ailleurs (de 40 %, dans la région de l'Atlantique, à 54 %, dans les Prairies).
- La proportion des candidats qui ont conservé les listes sous clé est plus élevée parmi les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (31 %, contre 21 % des candidats d'un parti représenté), les candidats non élus (25 %, contre 17 % des candidats élus), les candidats qui ne sont pas députés sortants (26 %, contre 16 % des députés sortants), les candidats qui en sont à leur première élection (28 %, contre 19 % de ceux qui n'en sont pas à leur première élection) et les candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés ou dans la moyenne (respectivement 31 % et 30 %, contre 18 % de ceux dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés).
- La proportion des candidats qui ont veillé à la destruction des listes à la fin de l'élection est plus élevée parmi les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (22 %, contre 12 % des candidats d'un parti non représenté) et les femmes (24 %, contre 16 % des hommes).

6. Accessibilité de la campagne électorale des candidats

Plus de 4 candidats sur 10 affirment avoir pris des mesures pour veiller à ce que les documents, les activités ou le site Web de leur campagne soient accessibles aux électeurs handicapés (une proportion un peu plus élevée qu'en 2019). Le quart des candidats ont dit ne pas l'avoir fait, et 3 sur 10 en sont incertains.

Graphique 30 : Prise de mesures pour garantir l'accessibilité de la campagne



Q35 : Avez-vous pris des mesures pour veiller à ce que les documents, les activités ou le site Web de votre campagne soient accessibles aux électeurs handicapés?

Base : tous les répondants.

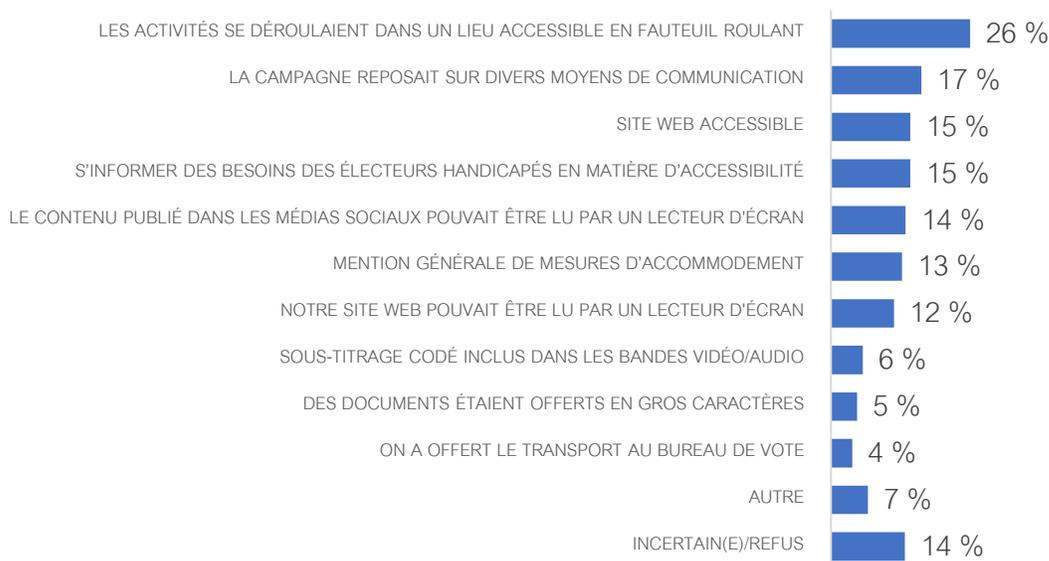
Les groupes suivants sont plus susceptibles d'avoir pris des mesures d'accessibilité durant leur campagne :

- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (48 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (37 %);
- les candidats élus (53 %), par rapport aux candidats non élus (42 %);
- les candidats de la région de l'Atlantique (55 %) et de l'Ontario (50 %), par rapport aux candidats de l'Alberta (35 %) et du Québec (34 %);
- les candidats de 35 à 49 ans (50 %), par rapport aux candidats de 50 à 59 ans (41 %) et de 60 ans et plus (39 %);
- les candidats handicapés (62 %), par rapport aux candidats n'ayant aucune déficience (42 %);
- les candidats appartenant à une minorité visible (51 %), par rapport aux candidats blancs (43 %).

7. Mesures d'accessibilité prises durant la campagne du candidat

Les candidats affirmant avoir pris des mesures pour rendre accessibles des éléments de leur campagne (n=474) devaient préciser ce qu'ils avaient fait, sans que des choix de réponse leur soient proposés. Ils ont été plus susceptibles de dire que les activités se déroulaient dans un lieu accessible en fauteuil roulant (26 %, un pourcentage comparable à celui de 2019, soit 27 %), que leur campagne reposait sur divers moyens de communication (17 %), que leur site Web était accessible (15 %) ou qu'ils s'étaient informés des besoins des électeurs handicapés (15 %).

Graphique 31 : Mesures d'accessibilité



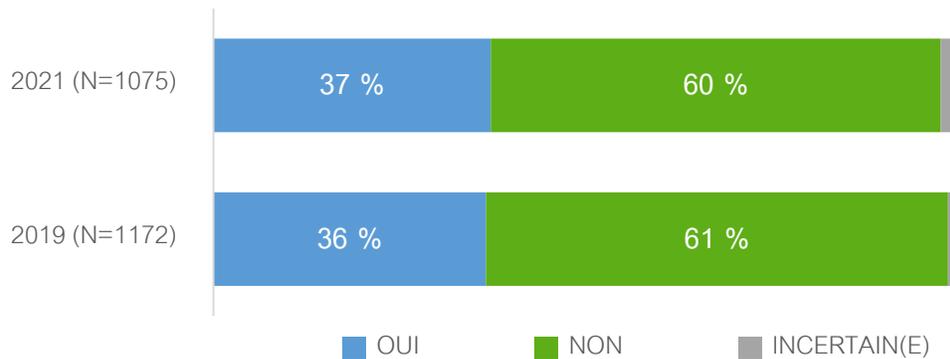
Q36 : Quelles mesures avez-vous prises pour rendre votre campagne accessible?
 Base : n=474; candidats ayant pris des mesures pour rendre leur campagne accessible.

En général, les réponses sont semblables dans l'ensemble. Les candidats qui se considèrent comme des personnes handicapées mentionnent des mesures d'adaptation semblables à celles offertes aux autres. Ils sont *moins* susceptibles de mentionner les lieux accessibles en fauteuil roulant (14 %, contre 28 % des autres candidats), mais plus susceptibles de mentionner le fait que les électeurs pouvaient lire le contenu publié dans les médias sociaux à l'aide d'un lecteur d'écran (23 % contre 12 %) ou l'offre de documents en gros caractères (13 % contre 4 %).

8. Connaissance du financement des dépenses électorales et personnelles des candidats

Un peu plus du tiers des répondants connaissaient les incitatifs financiers quand ils ont décidé de se porter candidats; cette proportion est la même qu'en 2019. Six sur dix ne les connaissaient pas.

Graphique 32 : Connaissance des incitatifs financiers



Q37 : La Loi électorale du Canada prévoit un remboursement partiel des dépenses électorales ainsi que de certaines dépenses personnelles comme les dépenses pour la garde d'un enfant et les dépenses relatives à un handicap. Lorsque vous avez décidé de vous porter candidat(e), connaissiez-vous ces incitatifs financiers?

Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (3 % des répondants).

La proportion des candidats qui connaissaient les incitatifs financiers est plus élevée parmi les candidats ayant davantage de ressources et d'expérience : les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (42 %, contre 29 % des candidats d'un parti non représenté), les candidats élus (61 %, contre 33 % des candidats non élus), les députés sortants (66 %, contre 32 % des candidats qui ne sont pas députés sortants) et les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (59 %, contre 24 % de ceux qui en sont à leur première élection).

Voici d'autres groupes dans lesquels la proportion des candidats qui connaissaient les incitatifs financiers est plus élevée :

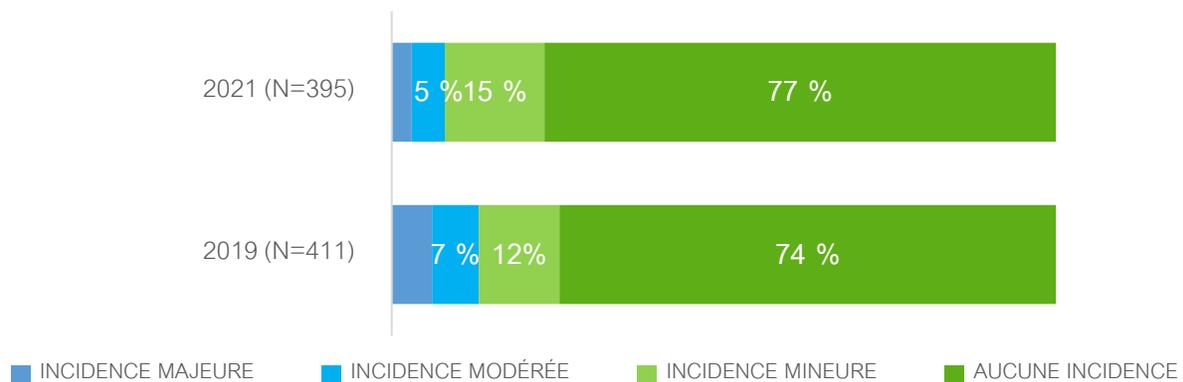
- les hommes (40 %), par rapport aux femmes (33 %);
- les candidats de 50 ans et plus (42 %), par rapport aux candidats de moins de 50 ans (33 %);
- les candidats blancs (42 %), par rapport aux candidats appartenant à une minorité visible (25 %) et aux candidats autochtones (21 %);
- les candidats nés au Canada (40 %), par rapport aux candidats nés à l'étranger (26 %);
- les candidats dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés (45 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés (25 %) et dans la moyenne (32 %).

9. Incidence de la connaissance des incitatifs financiers

Les trois quarts (77 %) des répondants qui connaissaient les incitatifs financiers offerts aux candidats (n=395) disent que ces incitatifs n'ont eu aucune incidence sur leur décision de se porter candidats; une proportion semblable à celle de 2019. Environ un candidat sur douze dit que ces incitatifs ont eu une incidence modérée ou majeure sur sa décision.

Une forte majorité des candidats dans tous les sous-groupes affirment que cette information n'a eu aucune incidence sur leur décision de se porter candidats.

Graphique 33: Incidence de la connaissance des incitatifs financiers sur la décision de se porter candidat



Q38 : Quelle incidence, le cas échéant, ces incitatifs financiers ont-ils eue sur votre décision de vous porter candidat(e) à la dernière élection générale?
Base : candidats connaissant les incitatifs financiers, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (1 % des répondants).

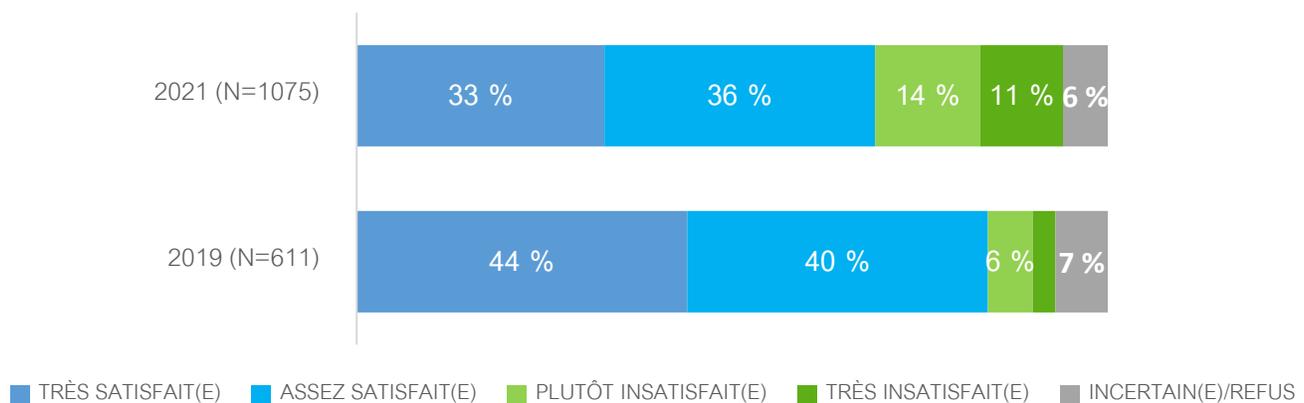
F. Processus de vote et de déclaration

Sept candidats sur dix (69 %) se disent satisfaits des lieux de vote par anticipation et de vote le jour de l'élection. Le quart des candidats se dit insatisfait dans une certaine mesure, principalement en raison du manque de bureaux de vote ou de leur éloignement. Près de 8 candidats sur 10 (78 %) sont globalement satisfaits du processus de vote; les principales causes d'insatisfaction étant les longues files d'attente ou des problèmes avec le personnel d'EC. Environ un candidat sur six (16 %) dit que son représentant ou lui-même ont été témoins de problèmes associés aux exigences d'identification des électeurs en général (la moitié d'entre eux ont constaté ces problèmes assez ou très souvent), alors qu'un peu plus d'un sur dix (12 %) a été témoin de problèmes associés à l'utilisation de la CIE (62 % ont constaté ces problèmes assez ou très souvent). Près de la moitié (48 %) des candidats sont d'accord dans une certaine mesure qu'il était plus difficile d'observer le déroulement de l'élection à cause des mesures de sécurité liées à la COVID-19 aux bureaux de vote.

1. Satisfaction à l'égard des lieux de vote choisis

Parmi les répondants, 7 sur 10 (69 %) sont assez ou très satisfaits des lieux choisis pour le vote par anticipation et le vote le jour de l'élection, et un tiers en est très satisfait. Ces deux proportions sont inférieures à celles de 2019 (84 % étaient satisfaits, et parmi eux, 44 % se disaient très satisfaits). Le quart des candidats se dit insatisfait dans une certaine mesure.

Graphique 34 : Satisfaction à l'égard des lieux de vote



Q39 : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) des lieux choisis pour le vote par anticipation et le vote le jour de l'élection?

Base : tous les répondants.

Tous les sous-groupes de candidats se disent satisfaits des lieux choisis, mais le taux de satisfaction est plus élevé parmi les groupes suivants, y compris les groupes ayant moins d'expérience à titre de candidat (p. ex. candidats non élus, candidats qui en sont à leur première élection, candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes) :

- les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (77 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (65 %);
- les candidats non élus (71 %), par rapport aux candidats élus (59 %);

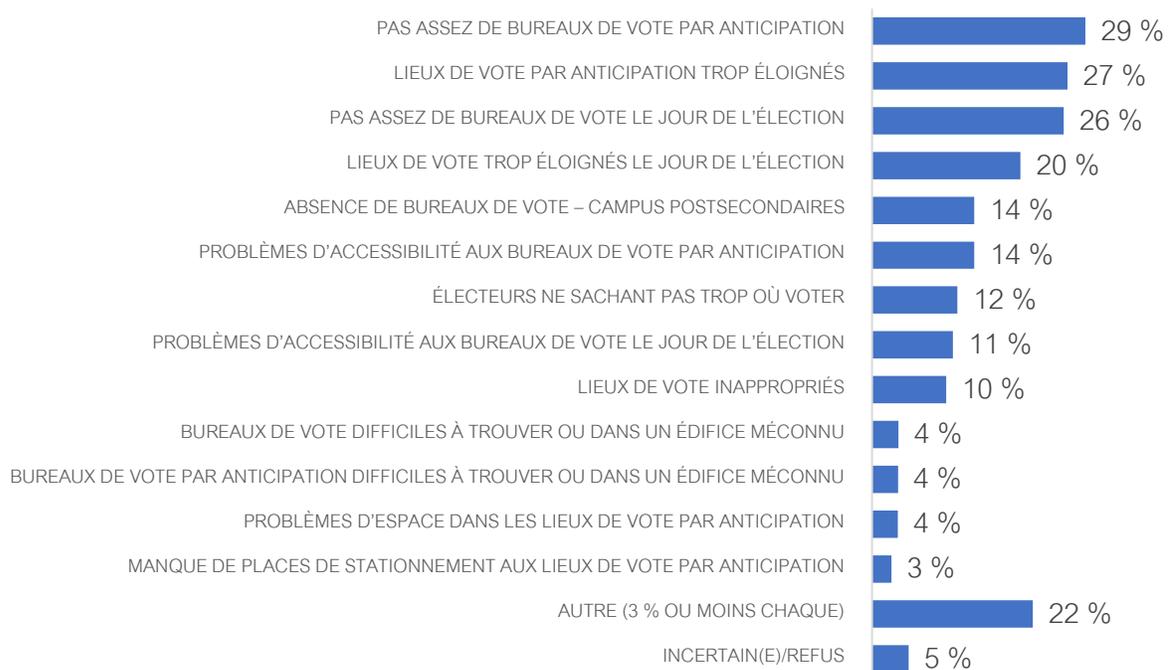
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (71 %), par rapport aux députés sortants (59 %);
- les candidats qui en sont à leur première élection (74 %), par rapport aux candidats qui n'en sont pas à leur première élection (63 %);
- les hommes (72 %), par rapport aux femmes (65 %);
- les candidats n'ayant aucune déficience (70 %), par rapport aux candidats handicapés (60 %);
- les candidats dont le revenu du ménage se situe dans la moyenne (78 %), par rapport aux candidats dont le revenu du ménage se situe parmi les moins élevés (66 %) et les plus élevés (69 %).

2. Motifs d'insatisfaction à l'égard des lieux de vote choisis

Les candidats se disant insatisfaits des lieux de vote (n=269) devaient en donner la raison, sans que des choix de réponse leur soient proposés; plusieurs réponses étaient permises. Nombre de problèmes ont été mentionnés, dont le manque de bureaux de vote (29 % pour les bureaux de vote par anticipation et 26 % pour les bureaux de vote le jour de l'élection) et l'éloignement des bureaux de vote (27 % pour les bureaux de vote par anticipation et 20 % pour les bureaux de vote le jour de l'élection). Un répondant sur sept a mentionné soit un manque de bureaux de vote au sein de campus d'établissements postsecondaires, soit des problèmes d'accessibilité aux bureaux de vote par anticipation. Environ un sur dix ou un peu moins fait état d'autres problèmes particuliers.

Il n'y a aucun écart important entre les sous-groupes ni aucune tendance parmi ceux-ci à signaler.

Graphique 35 : Motifs d'insatisfaction à l'égard des lieux de vote



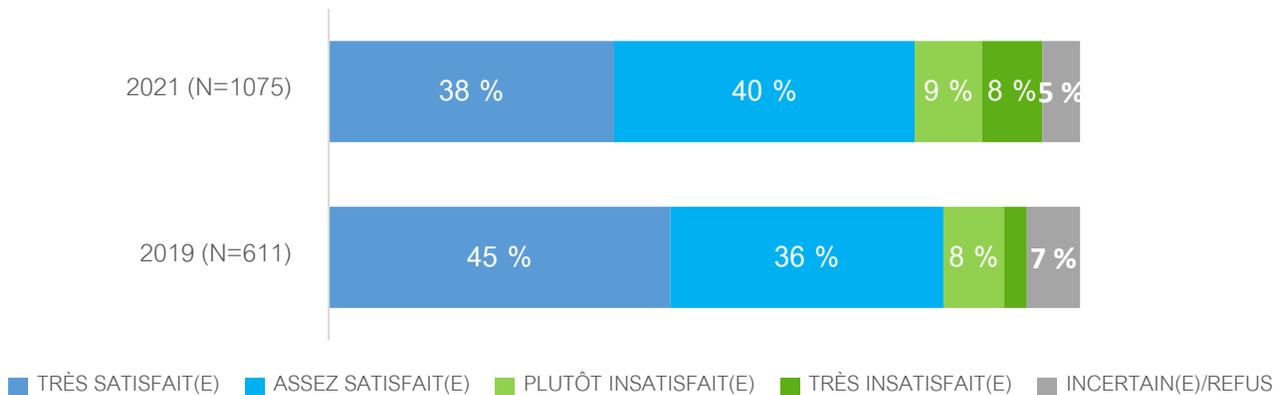
Q40 : Pourquoi étiez-vous insatisfait des lieux de vote?

Base : n=269; candidats insatisfaits des lieux de vote.

3. Satisfaction à l'égard du processus de vote

Près de 8 candidats sur 10 (78 %) sont globalement satisfaits du déroulement du vote les jours de vote par anticipation et le jour de l'élection, une proportion comparable à celle de 2019 (81 %); près de 4 sur 10 (38 %) sont très satisfaits, soit une proportion statistiquement inférieure à celle de 2019 (45 %). Un candidat sur six se dit insatisfait dans une certaine mesure.

Graphique 36 : Satisfaction à l'égard du processus de vote



Q41 : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la façon dont le vote s'est déroulé les jours de vote par anticipation et le jour de l'élection?
Base : tous les répondants.

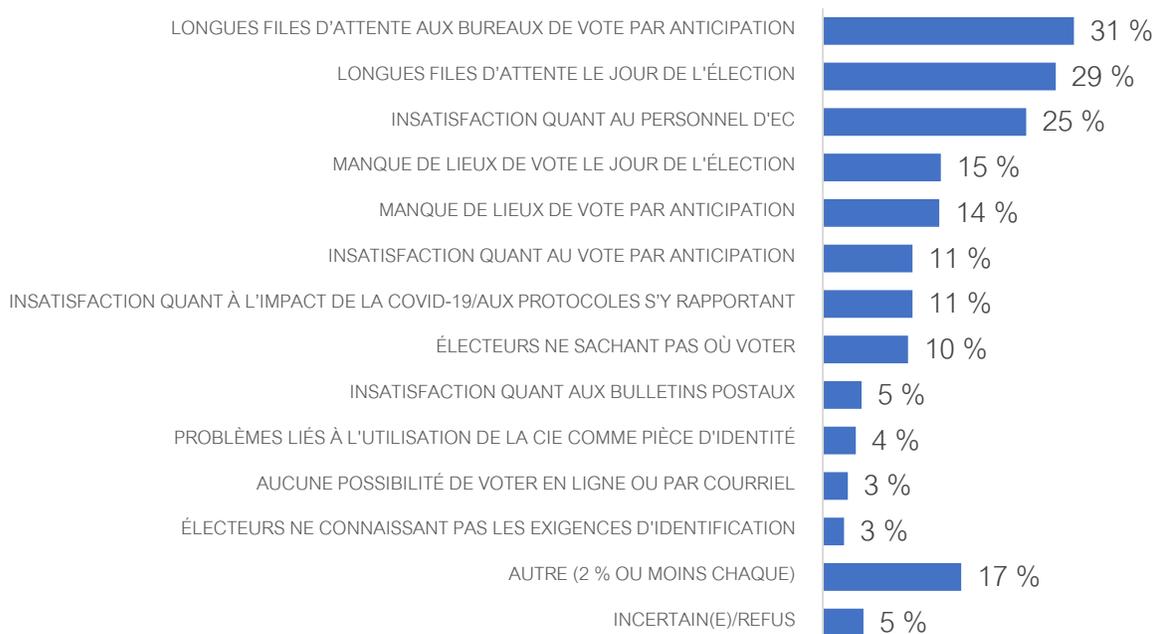
Le taux de satisfaction est plutôt uniforme parmi les sous-groupes de candidats, mais les groupes suivants étaient globalement plus satisfaits que les autres :

- les candidats de l'Alberta (86 %) par rapport aux candidats des Prairies (72 %), de la Colombie-Britannique (75 %), du Québec (77 %) et de l'Ontario (77 %);
- les hommes (80 %), par rapport aux femmes (74 %);
- les candidats n'ayant aucune déficience (79 %), par rapport aux candidats handicapés (68 %).

4. Motifs d'insatisfaction à l'égard du processus de vote

La faible proportion de candidats se disant insatisfaite dans une certaine mesure du processus de vote (n=186) devait en donner la raison, sans que des choix de réponse leur soient proposés; plusieurs réponses étaient permises. Les principaux motifs d'insatisfaction sont les longues files d'attente aux bureaux de vote par anticipation et le jour de l'élection (3 sur 10 dans les deux cas); un quart a eu des problèmes avec le personnel d'EC. Environ un candidat sur sept mentionne qu'il y avait trop peu de bureaux de vote soit pour le jour de l'élection, soit pour le vote par anticipation. Pas plus d'un sur dix ne mentionne d'autres problèmes, y compris un sur dix se disant insatisfait des protocoles liés à la COVID-19.

Graphique 37 : Motifs d'insatisfaction à l'égard du processus de vote



Q42 : Pourquoi étiez-vous insatisfait(e) du processus de vote?

Base : n=186; candidats insatisfaits du processus de vote.

De façon générale, les problèmes cités sont similaires par sous-groupe. Toutefois, les mentions de presque tous les problèmes sont quelque peu plus fréquentes parmi les groupes ayant davantage d'expérience, soit les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes, les candidats élus et les députés sortants ainsi que ceux qui n'en sont pas à leur première élection. Voici les proportions par motif :

Longues files d'attente aux bureaux de vote par anticipation

- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (39 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (16 %).
- Les candidats élus (62 %), par rapport aux candidats non élus (26 %).
- Les députés sortants (56 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (26 %).

Longues files d'attente le jour de l'élection

- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (37 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (13 %).
- Les candidats élus (58 %), par rapport aux candidats non élus (24 %).
- Les députés sortants (53 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (24 %).
- Les candidats qui n'en sont pas à leur première élection (38 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (21 %).

Insatisfaction quant au personnel d'EC

- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (31 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (14 %).
- Les députés sortants (45 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (22 %).

5. Exigences d'identification des électeurs

Comme en 2019, les candidats devaient répondre à une des deux questions sur les problèmes vécus relativement à l'identification des électeurs. L'analyse des résultats porte essentiellement sur les réponses des candidats qui ont dit avoir été présents au lieu de vote ou y avoir envoyé des représentants.

Relativement peu de candidats (environ un candidat sur six ou 16 %) disent que leur représentant ou eux-mêmes ont été témoins de problèmes liés aux exigences d'identification des électeurs en général, soit une proportion comparable à celle de 2019 et uniforme parmi les sous-groupes.

Graphique 38 : Problèmes associés aux exigences d'identification des électeurs



Q43 : Avez-vous, ou votre représentant(e), constaté des problèmes associés...
aux exigences d'identification des électeurs?

Base : candidats présents au lieu de vote.

Concernant l'utilisation de la carte d'information de l'électeur (CIE) comme une pièce d'identité, un peu plus d'un candidat sur dix y voit un problème, soit une proportion statistiquement comparable à celle de 2019 et semblable d'un sous-groupe à l'autre.

Graphique 39 : Problèmes associés à l'utilisation de la CIE comme pièce d'identité



Q43 : Avez-vous, ou votre représentant(e), constaté des problèmes associés...
à l'utilisation de la carte d'information de l'électeur (CIE) comme pièce d'identité?

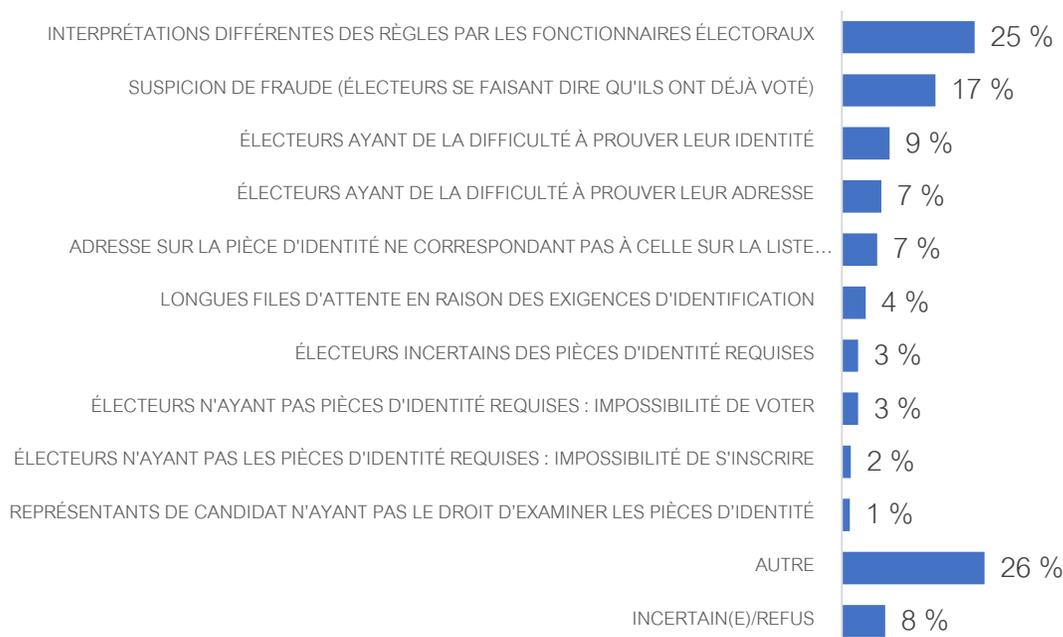
Base : candidats présents au lieu de vote.

6. Constatation de problèmes associés à l'identification des électeurs

Le petit nombre de candidats qui affirment avoir constaté un problème général dans l'identification des électeurs (n=64) sont plus susceptibles de signaler des interprétations différentes des règles par les fonctionnaires électoraux ou de suspecter une fraude. Au plus un candidat sur dix mentionne divers autres problèmes, comme des personnes ayant des problèmes à prouver leur identité ou leur adresse ou encore dont l'adresse ne correspond pas à celle de la liste.

Les sous-groupes sont trop petits pour permettre une analyse à cette échelle.

Graphique 40 : Problèmes constatés dans le processus d'identification des électeurs



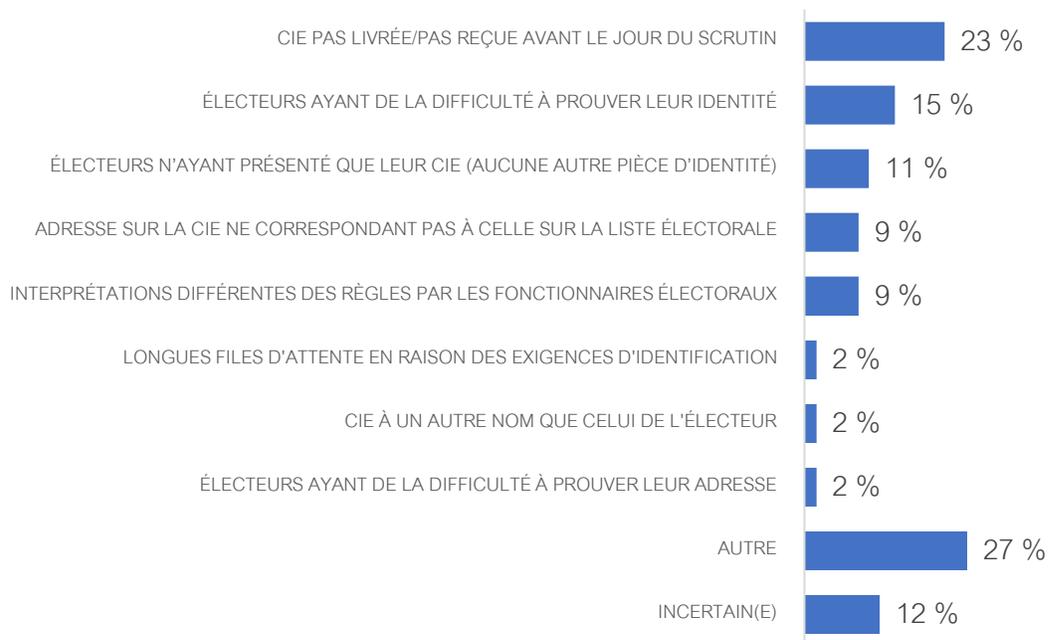
Q44A : Quels problèmes ont été constatés?

Base : n=64; candidats ayant constaté des problèmes dans le processus d'identification des électeurs.

Le petit nombre de candidats qui affirment avoir constaté un problème associé aux électeurs utilisant la CIE pour l'identification (n=43) sont plus susceptibles de mentionner que le problème n'a pas eu lieu avant le jour de l'élection ou qu'ils ont constaté que des personnes avaient de façon générale de la difficulté à prouver leur identité. Au plus un candidat sur dix mentionne divers autres problèmes, comme des électeurs n'ayant aucune pièce d'identité en dehors de la CIE, l'adresse sur la CIE ne correspondant pas à celle inscrite sur la liste électorale et des interprétations différentes des règles par les fonctionnaires électoraux.

Les sous-groupes sont trop petits pour permettre une analyse à cette échelle.

Graphique 41 : Problèmes constatés associés à l'utilisation de la CIE comme pièce d'identité



Q44B : Quels problèmes avez-vous constatés concernant l'utilisation de la carte d'information de l'électeur (CIE) comme preuve d'identité?

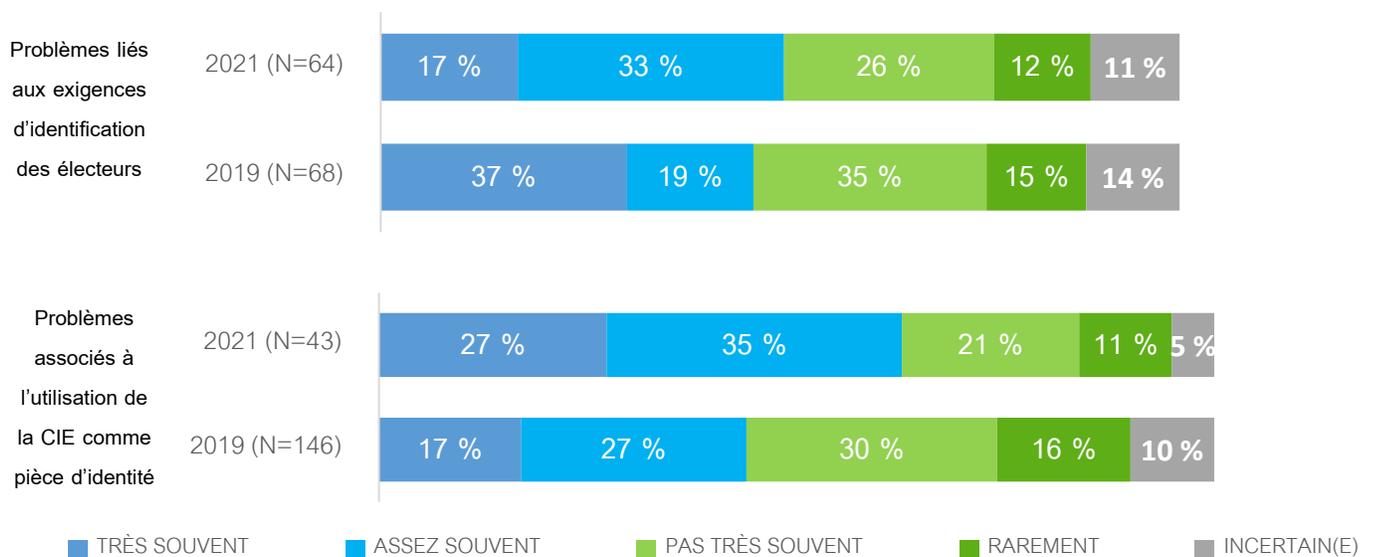
Base : n=43; candidats ayant constaté des problèmes associés à l'utilisation de la CIE comme pièce d'identité.

7. Fréquence des problèmes associés aux exigences d'identification des électeurs

La moitié des candidats qui ont constaté des problèmes associés à l'identification des électeurs dit que ces problèmes ont eu lieu assez ou très souvent, 4 sur 10 (39 %) affirment qu'ils ont eu lieu pas très souvent voire rarement, et un sur dix est incapable de se prononcer. Par rapport à 2019, la proportion des candidats ayant constaté le problème très souvent est moins élevée.

Parmi ceux ayant constaté des problèmes associés à la CIE, 6 sur 10 (62 %) ont constaté de tels problèmes assez ou très souvent, tandis qu'un tiers les a constatés moins souvent. En raison de la petite taille des échantillons, la proportion des candidats ayant constaté le problème très souvent est statistiquement comparable à celle de 2019.

Graphique 42 : Fréquence des problèmes associés à l'identification des électeurs



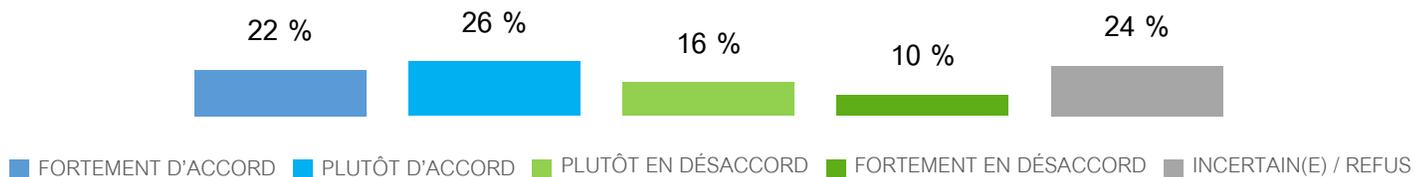
Q45 : À quelle fréquence avez-vous constaté ces problèmes?

Base : Candidats ayant constaté des problèmes associés à l'identification des électeurs.

8. Difficultés à observer le déroulement de l'élection à cause des mesures de sécurité liées à la COVID-19

Près de la moitié des candidats (48 %) sont d'accord dans une certaine mesure qu'il était plus difficile d'observer le déroulement de l'élection à cause des mesures de sécurité liées à la COVID-19 aux bureaux de vote. Un quart des candidats sont plutôt ou fortement en désaccord avec cette idée, tandis qu'un quart est incapable de se prononcer.

Graphique 43 : Niveau d'accord avec l'idée selon laquelle il était plus difficile d'observer le déroulement de l'élection à cause des mesures de sécurité liées à la pandémie



Q46 : Les candidats et leurs représentants ont le droit d'observer certaines étapes des processus de vote et de dépouillement. Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'idée qu'il était plus difficile d'observer le déroulement de l'élection à cause des mesures de sécurité liées à la COVID-19 aux bureaux de vote?

Base : n=1 075; tous les répondants.

Dans l'ensemble, la proportion des candidats qui sont d'accord que les mesures de sécurité liées à la COVID-19 ont rendu l'observation du déroulement de l'élection plus difficile est plus élevée dans les groupes suivants :

- les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (57 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (44 %);
- les candidats de la Colombie-Britannique (58 %), par rapport aux candidats des Prairies (38 %), de l'Alberta (43 %) et de la région de l'Atlantique (44 %);
- les candidats de 50 ans et plus (54 %), par rapport aux candidats de 18 à 49 ans (44 %).

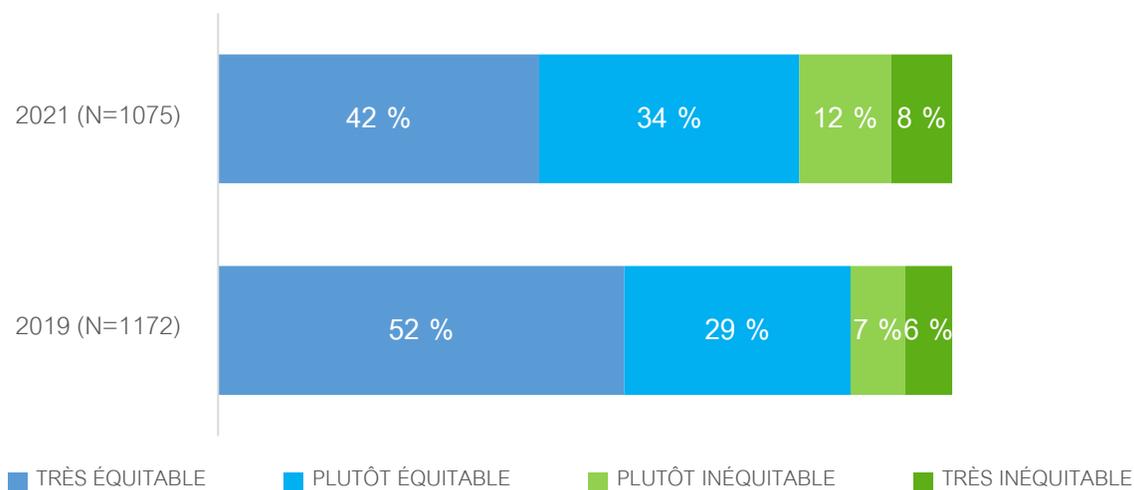
G. Perception d'Élections Canada

Les trois quarts des candidats (76 %) estiment qu'EC a conduit l'élection de façon plutôt équitable ou très équitable. Une forte majorité de plus de 8 candidats sur 10 (83 %) estiment avoir un niveau de confiance assez élevé dans l'exactitude des résultats; plus de la moitié des candidats (55 %) estime avoir un niveau de confiance très élevé. Neuf candidats sur dix (90 %) se disent satisfaits dans une certaine mesure de leurs interactions avec le directeur du scrutin (DS), tandis que près de 9 sur 10 (86 %) se disent satisfaits dans une certaine mesure de la qualité générale du service offert par Élections Canada. La suggestion d'amélioration la plus fréquente relativement aux services d'Élections Canada est de rendre l'information accessible plus rapidement.

1. Équité de l'élection générale conduite par Élections Canada

Les trois quarts des candidats (76 %) estiment qu'EC a conduit l'élection de façon plutôt équitable ou très équitable, soit une proportion statistiquement inférieure à celle de 2019 (81 %). Deux sur dix estiment que la conduite de l'élection était inéquitable dans une certaine mesure.

Graphique 44 : Équité perçue dans la conduite de l'élection générale par EC



Q47 : En pensant à l'élection fédérale du 20 septembre, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...?
 Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (4 % des répondants).

La perception que l'élection a été conduite de façon plutôt équitable ou très équitable par EC est plus répandue dans les groupes suivants :

- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (81 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (65 %);
- les candidats élus (87 %), par rapport aux candidats non élus (73 %);
- les députés sortants (85 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (74 %);
- les hommes (79 %), par rapport aux femmes (72 %);

- les candidats n’ayant aucune déficience (77 %), par rapport aux candidats handicapés (65 %);
- les candidats nés au Canada (78 %), par rapport aux candidats nés à l’étranger (68 %);
- les candidats blancs (78 %), par rapport aux candidats appartenant à une minorité visible (70 %).

2. Confiance dans l’exactitude des résultats de l’élection

Une forte majorité des candidats (83 %) à l’élection fédérale a une confiance assez élevée ou très élevée dans l’exactitude des résultats, plus de la moitié (55 %) ayant un niveau de confiance très élevée, soit la même proportion qu’en 2019 (54 %). À peine plus d’un candidat sur dix ne fait pas confiance aux résultats dans une certaine mesure.

Graphique 45 : Confiance perçue dans l’exactitude des résultats de l’élection dans la circonscription



Q48 : Quel est votre niveau de confiance par rapport à l’exactitude des résultats de l’élection dans votre circonscription?
 Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (3 % des répondants).

La majorité des candidats dans tous les sous-groupes ont au moins une certaine confiance dans l’exactitude des résultats, mais la proportion ayant un niveau de confiance *très élevé* est plus grande dans les sous-groupes suivants :

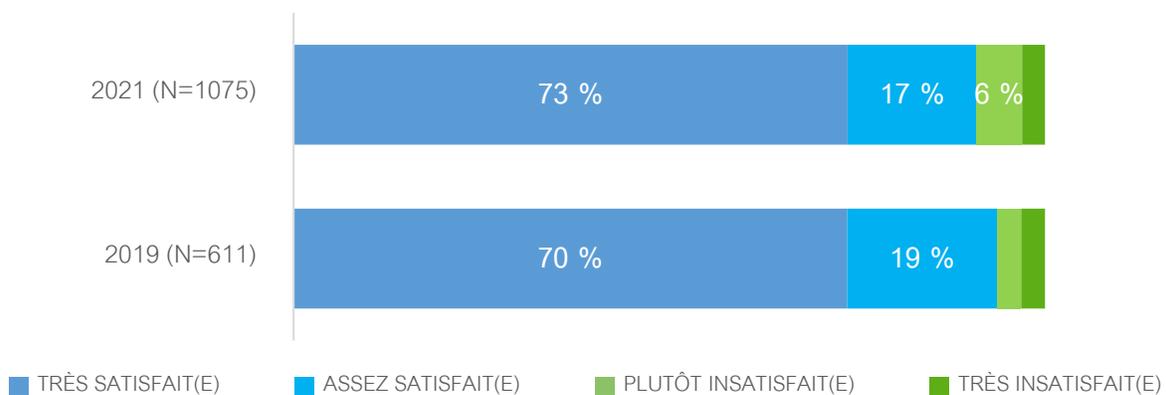
- les candidats d’un parti représenté à la Chambre des communes (63 %), par rapport aux candidats d’un parti non représenté (39 %).
- les candidats élus (73 %), par rapport aux candidats non élus (52 %);
- les députés sortants (68 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (53 %);
- les candidats qui n’en sont pas à leur première élection (61 %), par rapport aux candidats qui en sont à leur première élection (53 %);
- les candidats à l’extérieur du Québec (de 63 % à 58 %), par rapport aux candidats du Québec (44 %);

- les candidats de moins de 35 ans (63 %), par rapport aux candidats de 35 à 49 ans (53 %) et de 50 à 59 ans (51 %);
- les candidats nés au Canada (58 %), par rapport aux candidats nés à l'étranger (47 %);
- les candidats blancs (60 %), par rapport aux candidats appartenant à une minorité visible (48 %) et aux candidats autochtones (46 %);
- les candidats dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés (63 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés (53 %) et dans la moyenne (54 %).

3. Satisfaction à l'égard des interactions avec le directeur du scrutin

Neuf répondants sur 10 (90 %) se disent satisfaits dans une certaine mesure de leurs interactions avec le directeur du scrutin (DS), et près des trois quarts (73 %) affirment être très satisfaits; ces proportions sont statistiquement comparables à celles relatives à la 43^e élection générale. Un candidat sur dix se dit insatisfait dans une certaine mesure de leurs interactions avec le DS.

Graphique 46 : Satisfaction à l'égard des interactions avec le directeur du scrutin



Q49 : En général, dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de vos interactions avec le directeur du scrutin?

Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » ou qui n'ont pas eu d'interactions avec le DS (2 % des répondants).

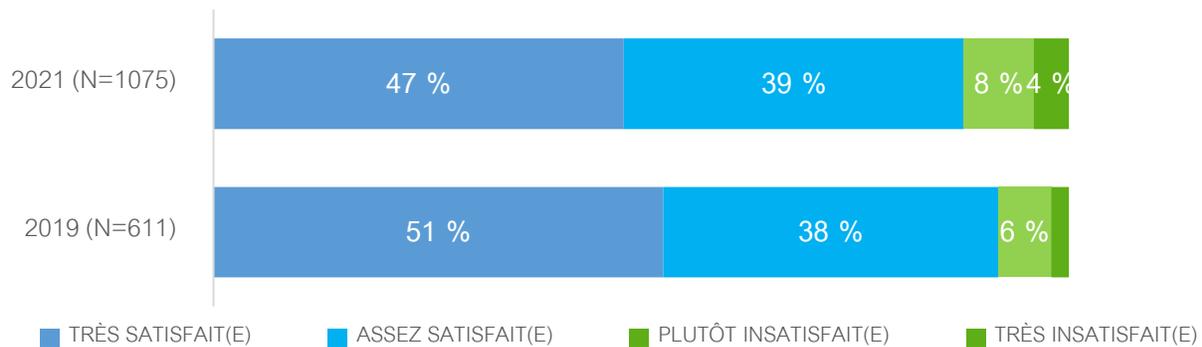
Parmi les sous-groupes, aucune différence significative n'a été relevée dans la satisfaction générale.

Les candidats du Québec sont un peu moins susceptibles d'être *très* satisfaits (66 %) que les candidats d'autres régions du Canada (de 74 % à 79 %).

4. Satisfaction à l'égard de la qualité générale du service

Près de 9 candidats sur 10 (86 %) se disent satisfaits dans une certaine mesure de la qualité générale du service offert par Élections Canada à la dernière élection fédérale, tandis qu'un peu moins de la moitié d'entre eux se disent très satisfaits. Ces résultats sont statistiquement comparables à ceux de 2019.

Graphique 47 : Satisfaction à l'égard de la qualité du service offert par Élections Canada



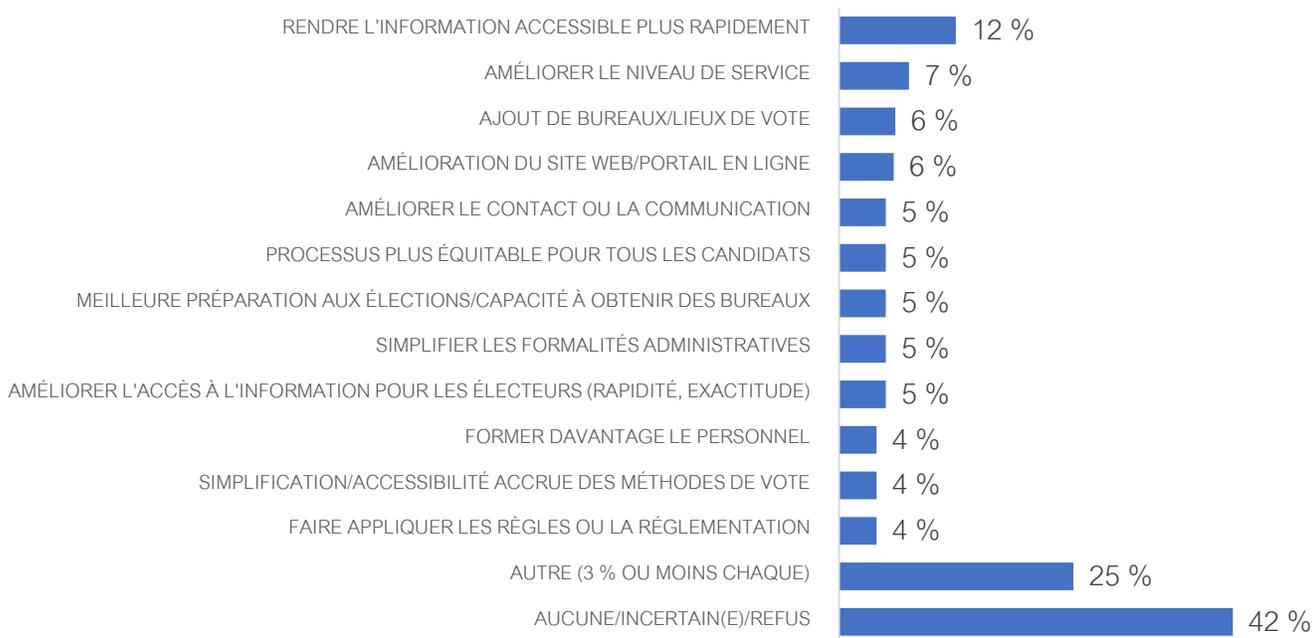
Q50 : Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la qualité générale du service offert par Élections Canada à la dernière élection fédérale?
 Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (2 % des répondants).

Concernant la satisfaction à l'égard des interactions avec le DS, les réponses sont plutôt uniformes parmi les sous-groupes, de 81 % à 91 % s'en disant au moins assez satisfaits. Cette grande satisfaction est quelque peu plus faible au Québec (37 %) qu'ailleurs (de 47 % à 56 %), et plus élevée chez les hommes (50 %) que chez les femmes (43 %).

5. Suggestions pour améliorer les services offerts par Élections Canada

Sans que des choix de réponse leur soient proposés, les répondants devaient donner des suggestions sur la manière dont EC pouvait améliorer ses services aux candidats. Près de 6 sur 10 (58 %) ont formulé au moins une suggestion. La réponse la plus fréquente est de rendre l'information accessible plus rapidement. Moins d'une personne sur dix a formulé une autre suggestion. Ces autres suggestions sont notamment d'améliorer le site Web ou le portail, d'améliorer les communications, de simplifier les formalités administratives et de former davantage le personnel.

Graphique 48 : Suggestions pour améliorer les services offerts par Élections Canada



Q51 : Pour ce qui est des services que vous avez reçus d'Élections Canada pendant l'élection, quelle serait votre principale suggestion, si vous en avez, pour améliorer ces services?

Base : n=1 075; tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (3 % des répondants).

De façon générale, les résultats sont uniformes parmi les sous-groupes de candidats. Dans les réponses, la nécessité d'ajouter des bureaux de vote (p. ex. sur les campus d'établissements postsecondaires) était plus fréquente dans la région de l'Atlantique (13 %) et en Ontario (10 %) qu'ailleurs (de 5 % à 2 %).

H. Élections et technologie

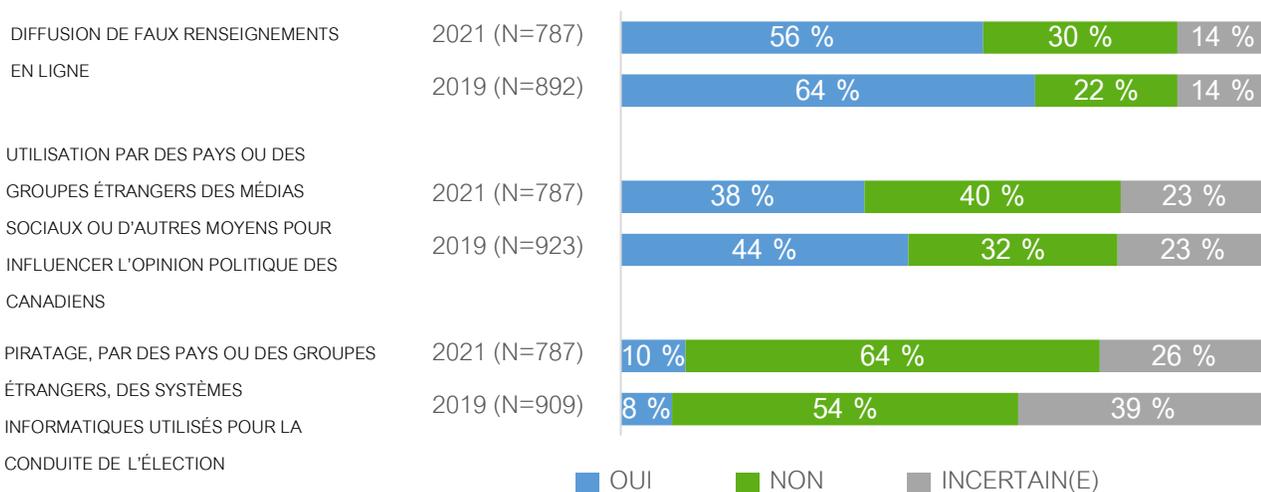
Près de 6 candidats sur 10 (56 %) estiment que la diffusion de faux renseignements en ligne était un problème durant cette élection; parmi ceux-ci, près de 4 sur 10 (38 %) pensent qu'elle a eu un impact majeur sur les résultats de l'élection. Près de 4 candidats sur 10 (38 %) affirment que l'utilisation par des pays ou des groupes étrangers des médias sociaux pour influencer l'opinion politique des Canadiens représentait un problème, et 38 % d'entre eux ont le sentiment que ce problème a eu un impact majeur sur les résultats de l'élection. Un candidat sur dix (10 %) juge que le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection constituait un problème durant cette élection, et près de la moitié de ces candidats (46 %) affirment que ce problème a eu un impact majeur.

Plus de 4 candidats sur 10 (44 %) disent encore préférer les listes électorales en papier, et plus de 6 candidats sur 10 (62 %) affirment préférer le dépouillement à la main. Le vote en ligne a été appuyé par une minorité (38 %), mais près de 6 répondants sur 10 (56 %) estiment que cette méthode est risquée.

1. Influence étrangère, ingérence étrangère et faux renseignements

La majorité des candidats (56 %) estiment que la diffusion de faux renseignements en ligne constituait un problème durant cette élection, ce qui représente une baisse par rapport aux deux tiers en 2019. De même, par rapport à 2019, les candidats sont moins susceptibles (38 %, soit une baisse de six points de pourcentage) de penser que l'utilisation par des pays ou des groupes étrangers des médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens représentait un problème. Dans une proportion statistiquement inchangée, un candidat sur dix pense que le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection posait un problème.

Graphique 49 : Niveau d'accord avec le fait que la diffusion de faux renseignements, l'influence étrangère et l'ingérence étrangère posaient un problème lors de l'élection



Q52 : Selon ce que vous avez vu ou entendu, pensez-vous que l'un ou l'autre des éléments suivants a posé un problème lors de cette élection?

Le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection.

Les pays ou les groupes étrangers qui utilisent les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens.

La diffusion de faux renseignements en ligne.

Base : candidats ayant répondu au sondage en ligne et un tiers des candidats ayant répondu au téléphone.

Même si les proportions des candidats pensant que ces éléments posaient un problème sont relativement semblables parmi les sous-groupes, les sous-groupes suivants étaient plus susceptibles de le penser pour chacun des éléments :

Diffusion de faux renseignements en ligne

- Les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (60 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (49 %).
- Les candidats élus (67 %), par rapport aux candidats non élus (54 %).
- Les députés sortants (71 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (54 %).
- Les candidats de la Colombie-Britannique (73 %), des Prairies (65 %), de la région de l'Atlantique (64 %), de l'Ontario (63 %) et de l'Alberta (60 %), par rapport aux candidats du Québec (35 %).
- Les candidats handicapés (77 %), par rapport aux candidats n'ayant aucune déficience (54 %).

Utilisation par des pays ou des groupes étrangers des médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens

- Les candidats élus (50 %), par rapport aux candidats non élus (35 %).
- Les députés sortants (52 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (35 %).
- Les candidats de l'Alberta (50 %) et de la Colombie-Britannique (47 %), par rapport aux candidats de la région de l'Atlantique et du Québec (29 %).

Piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection

- Les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (14 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (8 %).
- Les candidats des Prairies (18 %), par rapport aux candidats de la Colombie-Britannique (7 %).

2. Impact de l'ingérence perçue durant l'élection

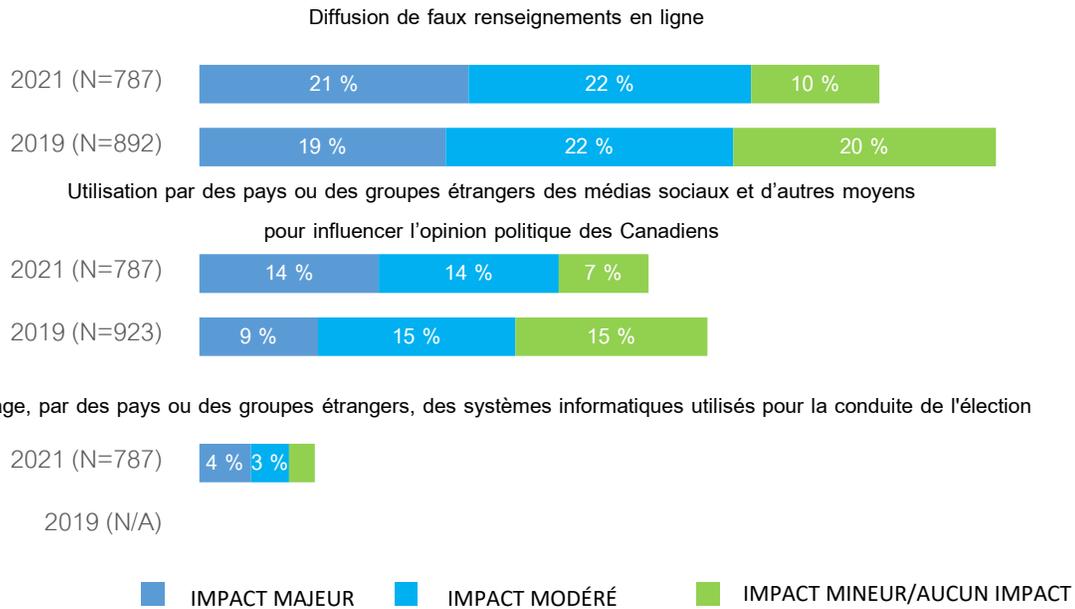
Nous avons demandé aux candidats quel impact réel les problèmes d'ingérence électorale avaient eu, le cas échéant et à leur avis, sur les résultats de l'élection².

Globalement, 2 candidats sur 10 (21 %) pensent que la diffusion de faux renseignements en ligne a eu un impact majeur sur les résultats de l'élection. Environ la même proportion (22 %) pense qu'elle a eu un impact modéré sur les résultats de l'élection. Ces proportions sont comparables aux proportions des candidats qui ont déclaré en 2019 que la diffusion de faux renseignements en ligne avait eu un impact majeur (19 %) ou un impact modéré (22 %) sur les résultats de l'élection.

Comme en 2019, une faible proportion de candidats (14 %) pensent que l'utilisation des médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens par des pays ou des groupes étrangers a eu un impact majeur ou modéré sur les résultats de l'élection. Bien que la proportion de candidats qui pensent que cette utilisation a eu un impact majeur soit légèrement en hausse par rapport à 2019 (9 %), la proportion des candidats qui pensent qu'elle a eu un impact modéré est restée stable (15 % en 2019).

Une plus faible proportion de candidats jugent que le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection a eu un impact sur les résultats de l'élection. Seulement 4 % des candidats pensent qu'il a eu un impact majeur sur les résultats de l'élection et 3 % pensent qu'il a eu un impact modéré.

²Seuls les répondants ayant dit qu'ils pensaient qu'il y avait eu un problème d'ingérence électorale devaient dire quel impact ce problème avait eu, à leur avis, sur les résultats de l'élection. Pour permettre la comparaison des résultats entre les diverses formes d'ingérence électorale, la base utilisée pour présenter les résultats a été modifiée pour inclure tous les répondants, y compris ceux qui ne pensaient pas qu'il y avait eu un problème. Par exemple, parmi les 56 % des candidats pensant que la diffusion de faux renseignements en ligne avait été un problème à cette élection, 38 % croient que cette diffusion a eu un impact majeur sur les résultats de l'élection. Parmi les 38 % qui affirment que l'utilisation par des pays ou des groupes étrangers des médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens représentait un problème, 38 % pensent que ce problème a eu un impact majeur sur les résultats de l'élection. Parmi les candidats (10 %) qui jugent que le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection constituait un problème, près de la moitié (46 %) affirment que ce problème a eu un impact majeur sur les résultats de l'élection.

Graphique 50 : Impact de l'ingérence perçue durant l'élection

Q53 : [AU TÉLÉPHONE] Quel impact cela a-t-il eu, le cas échéant, sur les résultats de l'élection?

[EN LIGNE] Quel impact les éléments suivants ont-ils eu, le cas échéant, sur les résultats de l'élection?

Le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection.

Les pays ou les groupes étrangers qui utilisent les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens.

La diffusion de faux renseignements en ligne.

Base : candidats ayant répondu au sondage en ligne et un tiers des candidats ayant répondu au téléphone.

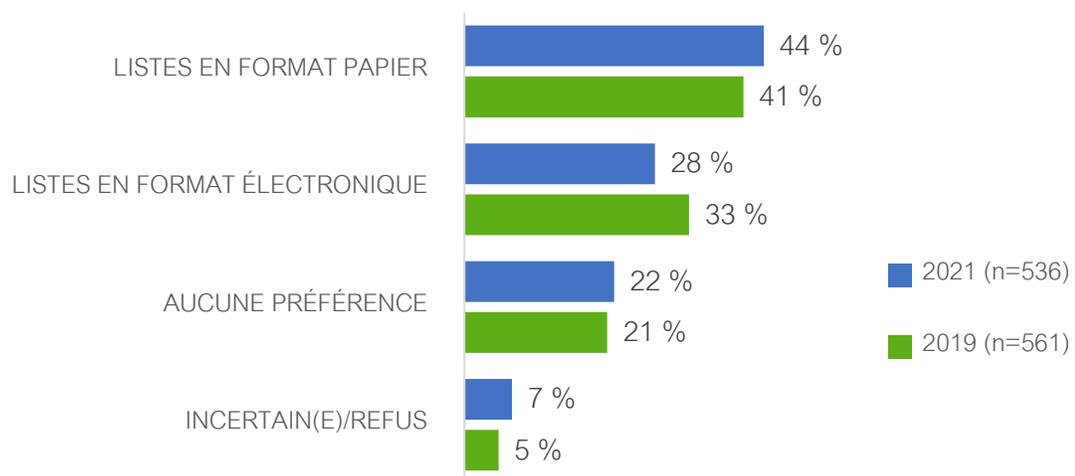
La perception que chacune de ces formes d'ingérence a eu un impact majeur sur les résultats de l'élection est généralement semblable parmi les sous-groupes, mais la proportion est plus élevée parmi les candidats dont le parti n'est pas représenté à la Chambre des communes.

3. Technologie au bureau de scrutin

Nous avons demandé aux candidats de répondre à l'une ou l'autre des deux questions sur l'utilisation de la technologie lors des élections, soit celle concernant les listes électorales utilisées dans les bureaux de scrutin, soit celle concernant la méthode de dépouillement des votes.

Parmi ceux qui devaient donner leur préférence concernant les listes électorales en format papier ou en format électronique, plus de 4 sur 10 (44 %) préfèrent encore les listes en papier, près de 3 sur 10 préfèrent les listes électroniques (28 %), et 2 sur 10 (22 %) n'avaient aucune préférence entre les deux. Ces résultats sont comparables à ceux de 2019.

Graphique 51 : Préférence pour l'utilisation de listes électorales en format papier ou en format électronique aux bureaux de scrutin



Q54A : Au Canada, lors d'une élection fédérale, les préposés au scrutin utilisent des listes en format papier pour trouver le nom d'un électeur et assurer le suivi des électeurs qui ont voté. À certaines élections provinciales, les préposés au scrutin utilisent des ordinateurs ou des tablettes pour accomplir ces tâches. Quelle méthode préférez-vous?

Base : la moitié des répondants.

Les listes en papier sont préférées en proportions plus élevées dans les groupes suivants :

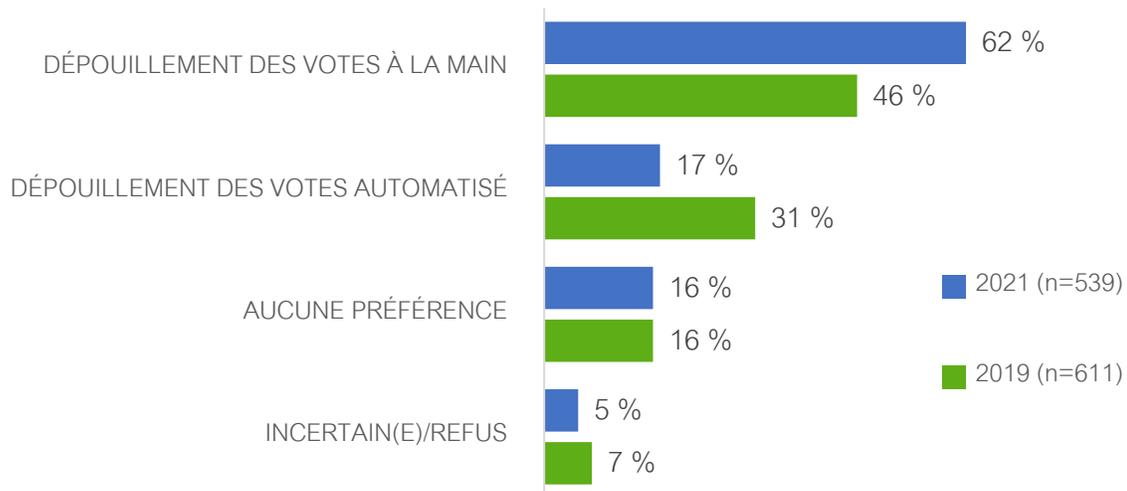
- les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (67 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (33 %);
- les hommes (50 %), par rapport aux femmes (35 %);
- les candidats de l'Alberta (55 %), des Prairies (54 %) et de l'Ontario (45 %), par rapport aux candidats du Québec (33 %).

Les *listes électroniques* sont préférées en proportions plus élevées dans les groupes suivants :

- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (35 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (14 %);
- les députés sortants (40 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (26 %);
- les candidats du Québec (37 %), par rapport aux candidats de l'Alberta (19 %), des Prairies (20 %) et de la Colombie-Britannique (20 %);
- les femmes (33 %), par rapport aux hommes (24 %);
- les candidats de moins de 50 ans (31 %), par rapport aux candidats de 50 ans et plus (24 %).

Parmi les candidats qui devaient indiquer leur méthode de dépouillement des votes préférée, plus de 6 sur 10 (62 %) préfèrent le dépouillement à la main, ce qui représente une hausse marquée par rapport à près de la moitié qui avait cette préférence en 2019. Un répondant sur six (17 %) préfère le dépouillement automatisé, ce qui constitue une baisse de 14 points de pourcentage par rapport au résultat de 2019. Un répondant sur six n'a aucune préférence (même proportion qu'en 2019).

Graphique 52 : Préférence pour le dépouillement des votes automatisé ou à la main



Q54B : Au Canada, aux élections fédérales, chaque bulletin de vote est compté à la main. À certaines élections provinciales, les bulletins de vote papier sont comptés par une machine. Quelle méthode de dépouillement des votes préférez-vous?

Base : la moitié des répondants.

Le *dépouillement à la main* est préféré en proportions plus élevées dans les groupes suivants :

- les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (75 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (55 %);
- les députés sortants (74 %), par rapport aux candidats qui ne sont pas députés sortants (60 %);
- les hommes (67 %), par rapport aux femmes (54 %).

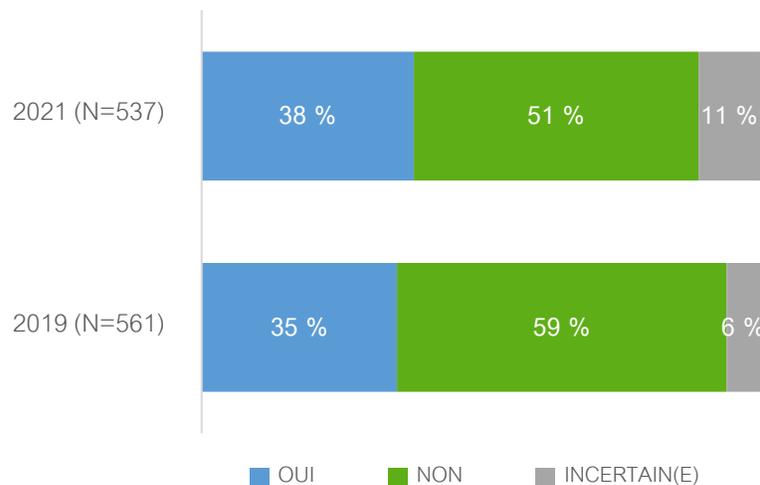
Le *dépouillement automatisé* est préféré par les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (21 %, par rapport à 9 % de ceux d'un parti non représenté) et par les candidats nés à l'étranger (25 %, par rapport à 16% de ceux nés au Canada), mais pour le reste les proportions sont semblables parmi les sous-groupes.

4. Vote en ligne

Les candidats devaient répondre à l'une des deux questions sur le vote en ligne.

Parmi ceux qui devaient dire s'ils étaient en faveur du vote en ligne, près de 4 sur 10 affirment que les électeurs devraient pouvoir le faire, ce qui représente une proportion semblable à celle de 2019, mais dans les deux cas, les proportions sont inférieures aux 54 % des candidats se déclarant favorables à l'idée en 2015.

Graphique 53 : Vote en ligne par les électeurs



Q55A : Croyez-vous que les électeurs devraient pouvoir voter en ligne?

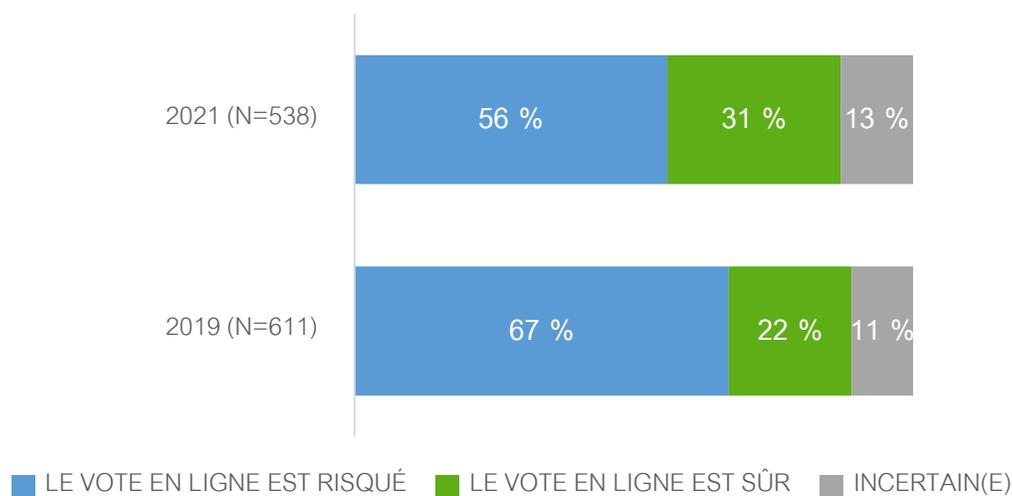
Base : la moitié des répondants.

Parmi tous les sous-groupes, une minorité de candidats croient que les électeurs devraient pouvoir voter en ligne, mais les proportions sont plus élevées dans les groupes suivants :

- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (47 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (18 %);
- les candidats non élus (41 %), par rapport aux candidats élus (24 %);
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (41 %), par rapport aux députés sortants (18 %);
- les femmes (43 %), par rapport aux hommes (34 %).

Parmi les candidats qui devaient dire si le vote en ligne est risqué ou sûr, près de 6 sur 10 (56 %) estiment que le vote en ligne est risqué, 3 sur 10 (31 %) croient qu'il est sûr et un sur dix est incertain. La proportion de ceux qui croient que le vote en ligne est risqué est inférieure à celle de 2019, toutefois la proportion de ceux qui croient qu'il est sûr a subi une hausse similaire.

Graphique 54 : Sécurité du vote en ligne



Q55B : Lequel des énoncés suivants décrit-il le mieux votre opinion?
Base : la moitié des répondants.

Parmi tous les sous-groupes, une minorité de candidats croit que le vote en ligne est sûr, mais les proportions sont plus élevées dans les groupes suivants :

- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (39 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (16 %);
- les candidats de la région de l'Atlantique (44 %), par rapport aux candidats du Québec (27 %) et de l'Alberta (25 %);
- les femmes (37 %), par rapport aux hommes (28 %).

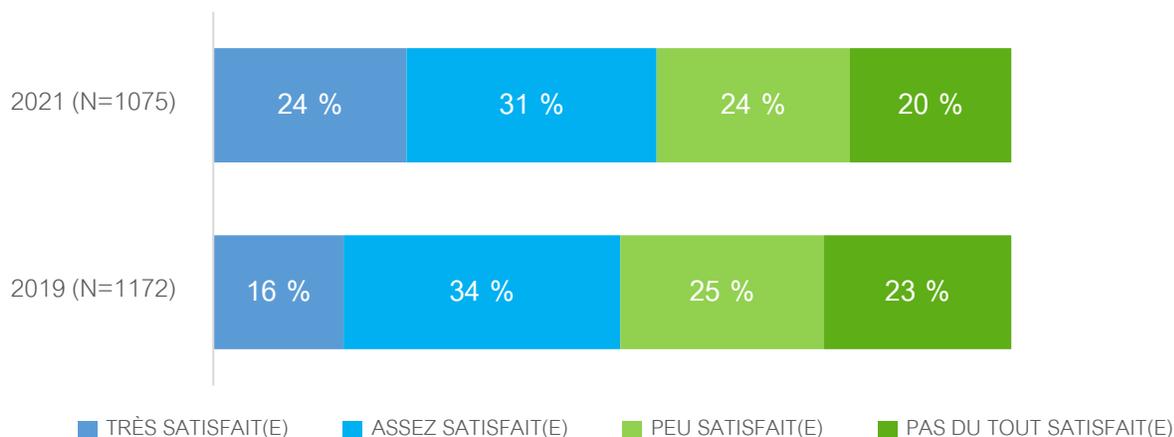
I. Position sur la démocratie canadienne

Plus de la moitié (55 %) des candidats sont satisfaits dans une certaine mesure du fonctionnement de la démocratie au Canada. Les motifs d'insatisfaction les plus souvent invoqués sont le manque de représentation proportionnelle et le fait que le système majoritaire uninominal à un tour ne reflète pas les préférences des électeurs. Les candidats sont divisés sur l'abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans, mais ils ont un peu plus tendance à être en désaccord (53 %) qu'en accord (46 %) avec l'idée. Un peu plus de la moitié (54 %) croit que les partis devraient être obligés de présenter plus de femmes candidates, tandis qu'une faible majorité des candidats (53 %) ne sont pas en faveur d'incitatifs financiers pour ce faire.

1. Satisfaction à l'égard de la démocratie canadienne

Plus de la moitié des candidats à la 44^e EG (55 %) sont satisfaits dans une certaine mesure du fonctionnement de la démocratie au Canada, et un quart des candidats (24 %) sont très satisfaits. Ces deux proportions sont statistiquement supérieures à celles de 2019. Deux candidats sur dix sont très insatisfaits.

Graphique 55 : Niveau de satisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie au Canada



Q56 : En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du fonctionnement de la démocratie au Canada?

Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (moins de 1 % des répondants).

Une faible majorité dans la plupart des sous-groupes de candidats est au moins assez satisfaite du fonctionnement de la démocratie au Canada, sauf quelques exceptions. Les groupes suivants sont *moins souvent* satisfaits :

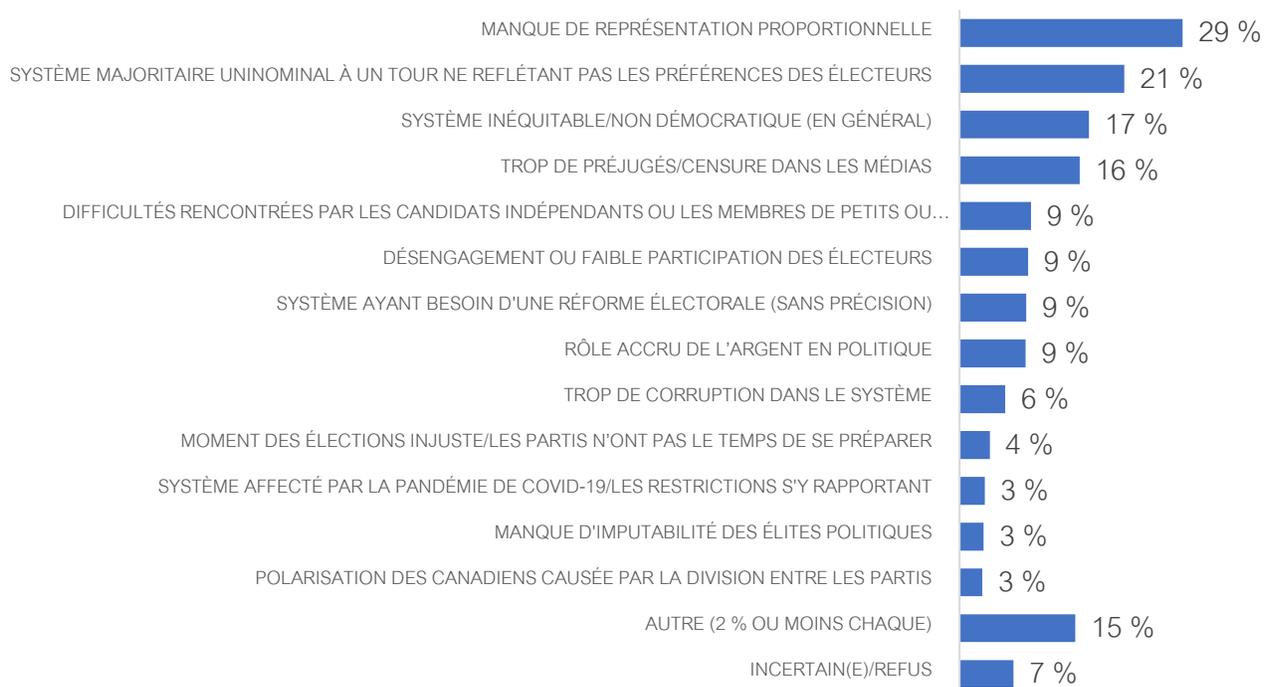
- les candidats d'un parti non représenté à la Chambre des communes (27 %), par rapport aux candidats d'un parti représenté (69 %);
- les candidats non élus (48 %), par rapport aux candidats élus (93 %);
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (49 %), par rapport aux députés sortants (91 %);
- les candidats handicapés (39 %), par rapport aux candidats n'ayant aucune déficience (58 %);

- les candidats ayant au plus un diplôme d'études secondaires (42 %) ou ayant fait des études postsecondaires partielles (46 %), par rapport aux candidats ayant un diplôme universitaire (60 %);
- les candidats dont le revenu du ménage se situe parmi les moins élevés (38 %), par rapport aux candidats dont le revenu du ménage se situe dans la moyenne (50 %) et parmi les plus élevés (69 %).

2. Motifs d'insatisfaction à l'égard de la démocratie canadienne

Les candidats insatisfaits du fonctionnement de la démocratie au Canada (n=475) sont plus susceptibles de mentionner le manque de représentation proportionnelle ou le fait que le système majoritaire uninominal à un tour ne reflète pas les préférences des électeurs. Ces réponses étaient aussi les plus fréquentes en 2019. Un répondant sur six fait une remarque générale sur le caractère inéquitable ou non démocratique du système, et une proportion semblable des candidats affirme qu'il y a trop de préjugés ou de censure dans les médias. Un candidat sur dix cite d'autres motifs d'insatisfaction à l'égard du fonctionnement de la démocratie.

Graphique 56 : Motifs d'insatisfaction à l'égard de la démocratie canadienne



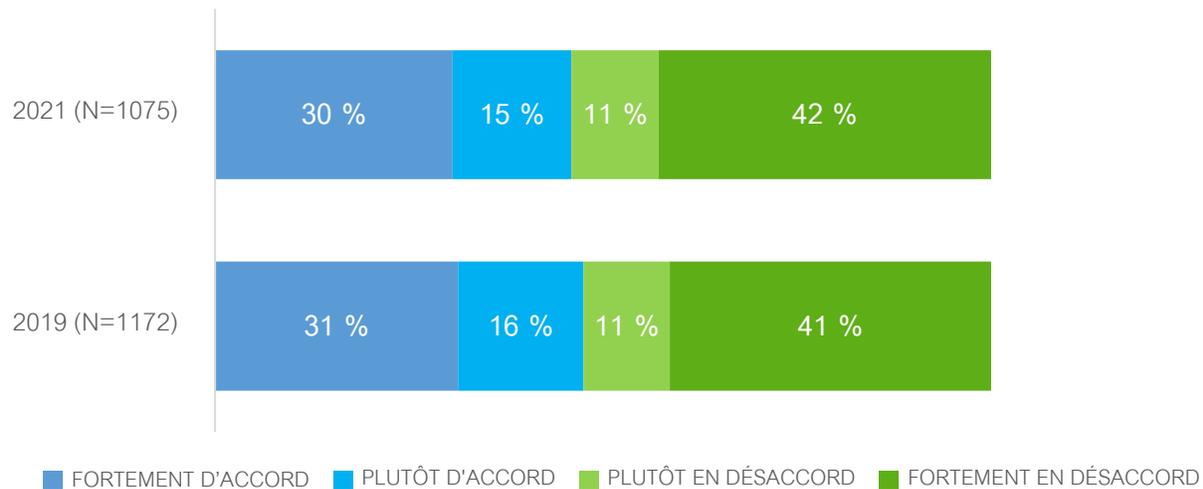
Q57 : Y a-t-il une raison particulière pour laquelle vous êtes insatisfait(e) du fonctionnement de la démocratie au Canada?

Base : n=475; les répondants insatisfaits du fonctionnement de la démocratie au Canada.

3. Position sur l'abaissement de l'âge du droit de vote

Lorsque demandé si l'âge du droit de vote fédéral devrait être abaissé de 18 à 16 ans, les candidats fortement en désaccord (42 %) surpassent ceux qui sont fortement d'accord (30 %) par 12 points de pourcentage, soit aucun changement depuis 2019.

Graphique 57 : Niveau d'accord avec l'abaissement de l'âge du droit de vote



Q58 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'abaissement de l'âge pour voter à une élection fédérale de 18 à 16 ans?

Base : tous les répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (2 % des répondants).

Les candidats des groupes suivants ont plus tendance à être d'accord dans une certaine mesure avec l'abaissement de l'âge du droit de vote à 16 ans :

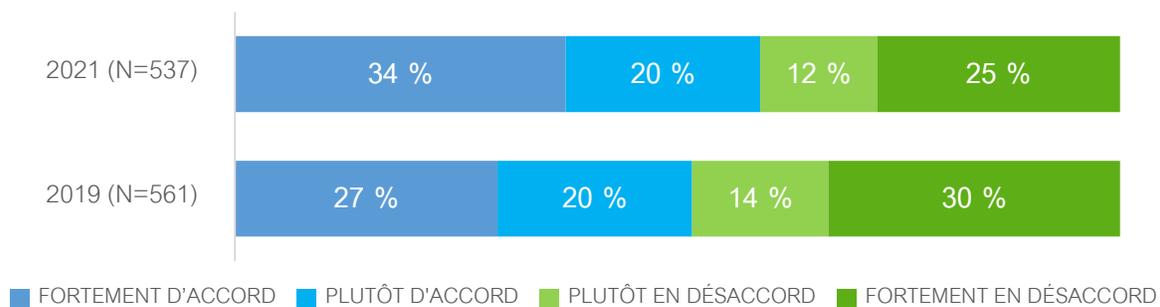
- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (55 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (26 %);
- les candidats non élus (48 %), par rapport aux candidats élus (34 %);
- les candidats qui ne sont pas députés sortants (48 %), par rapport aux députés sortants (34 %);
- les femmes (53 %), par rapport aux hommes (40 %);
- les candidats de moins de 35 ans (65 %), par rapport aux candidats de 35 à 49 ans (52 %) et de 50 ans et plus (33 %);
- les candidats handicapés (58 %), par rapport aux candidats n'ayant aucune déficience (45 %);
- les candidats dont le revenu familial se situe parmi les moins élevés (61 %), par rapport aux candidats dont le revenu familial se situe parmi les plus élevés (45 %).

4. Position sur les règles ou les mesures incitatives en matière de représentation

Nous avons demandé aux candidats de répondre à l'une ou l'autre des deux questions sur l'augmentation de la proportion de femmes candidates.

Concernant l'énoncé selon lequel les partis politiques devraient être obligés de présenter plus de femmes candidates, un peu plus de la moitié des répondants (54 %) se disent d'accord dans une certaine mesure et un tiers se disent fortement d'accord. Ces deux proportions sont supérieures à celles de 2019.

Graphique 58 : Niveau d'accord avec l'énoncé selon lequel les partis politiques devraient être obligés de présenter plus de femmes candidates



Q59 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant?

Les partis politiques devraient être obligés de présenter plus de femmes candidates.

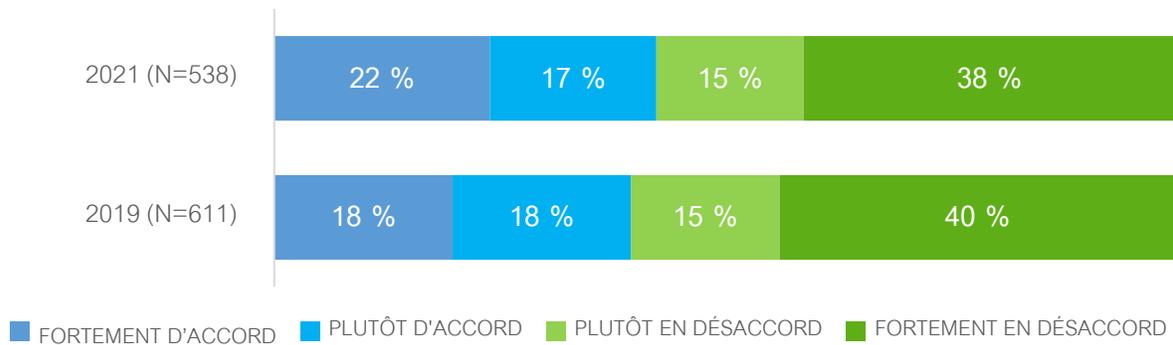
Base : la moitié des répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (9 % des répondants).

Dans l'ensemble, la proportion des candidats qui sont d'accord avec cet énoncé est plus élevée dans les sous-groupes suivants :

- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (66 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (26 %);
- les femmes (73 %), par rapport aux hommes (42 %);
- les candidats nés à l'étranger (65 %), par rapport aux candidats nés au Canada (52 %);
- les candidats appartenant à une minorité visible (69 %), par rapport aux candidats blancs (52 %).

Concernant l'énoncé selon lequel un incitatif financier devrait être offert aux partis politiques pour qu'ils présentent plus de femmes candidates, une faible majorité des répondants (53 %, une proportion statistiquement semblable aux 55 % de 2019) sont en désaccord, et près de 4 sur 10 sont fortement en désaccord, comme en 2019.

Graphique 59 : Niveau d'accord avec l'énoncé selon lequel un incitatif financier devrait être offert aux partis politiques pour qu'ils présentent plus de femmes candidates



Q59 : Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'énoncé suivant?

Un incitatif financier devrait être offert aux partis politiques pour qu'ils présentent plus de femmes candidates.

Base : la moitié des répondants, y compris ceux qui ont répondu « Incertain(e) » (8 % des répondants).

Dans l'ensemble, la proportion des candidats qui sont d'accord qu'un incitatif financier devrait être offert aux partis politiques pour qu'ils présentent plus de femmes est faible dans la plupart des sous-groupes, mais plus élevée dans les groupes suivants :

- les candidats d'un parti représenté à la Chambre des communes (50 %), par rapport aux candidats d'un parti non représenté (19 %);
- les femmes (51 %), par rapport aux hommes (31 %);
- les candidats ayant fait des études postsecondaires ou supérieures (41 %), par rapport aux candidats ayant au plus un diplôme d'études secondaires (17 %).

J. Profil sociodémographique

Les tableaux suivants présentent les caractéristiques sociodémographiques *pondérées* des répondants au sondage.

Région	
Colombie-Britannique	11 %
Alberta	10 %
Prairies et territoires	9 %
Ontario	34 %
Québec	28 %
Atlantique	8 %

N ^{bre} de fois candidat	
1	58 %
2 et plus	39 %

Âge	
De 18 à 34 ans	19 %
De 35 à 49 ans	33 %
De 50 à 59 ans	26 %
60 ans et plus	21 %

Genre	
Masculin	62 %
Féminin	38 %

Lieu de naissance	
Né(e) au Canada	81 %
Né(e) à l'étranger	17 %

Origine ethnique	
Blanc	72 %
Asiatique du Sud	6 %
Noir	3 %
Latino-Américain	2 %
Chinois	2 %
Autre origine ethnique	11 %

Identité autochtone	
Autochtone	5 %
Non-Autochtone	88 %
Préfère ne pas répondre	7 %

Langue parlée à la maison	
Anglais	71 %
Français	24 %
Autre	4 %

Déclaration d'un handicap	
Oui	10 %
Non	88 %
Incertain(e)/Refus	2 %

Niveau d'études	
Études secondaires ou moins	2 %
Diplôme d'études secondaires	4 %
Études partielles ou complètes dans un collège, une école de formation professionnelle ou une école de métiers	14 %
Quelques cours universitaires	8 %
Diplôme universitaire	36 %
Diplôme d'études supérieures	33 %

Revenu familial		
Faible	Moins de 20 000 \$	4 %
	De 20 000 \$ à 39 000 \$	8 %
Moyen	De 40 000 \$ à 59 000 \$	8 %
	De 60 000 \$ à 79 000 \$	9 %
	De 80 000 \$ à 99 000 \$	10 %
Élevé	100 000 \$ et plus	44 %

Annexe A : Méthodologie

Contexte et objectifs de l'étude

Élections Canada (EC) est un organisme indépendant et non partisan qui relève directement du Parlement et qui est dirigé par le directeur général des élections, un agent du Parlement. EC dirige et surveille de façon générale la conduite des élections et des référendums fédéraux.

EC a retenu les services d'un fournisseur de recherche sur l'opinion publique pour réaliser une étude, pour en savoir plus sur l'expérience des candidats en ce qui concerne le processus électoral en général et pour mesurer leur niveau de satisfaction à l'égard de ses services lors de la 44^e EG.

L'étude avait pour objectif d'évaluer la perception et la satisfaction des candidats concernant :

- les exigences de mise en candidature et les autres responsabilités des candidats;
- la conduite de l'élection par EC et le directeur du scrutin local;
- les services, les outils et les produits d'EC pour les candidats et leur campagne;
- les enjeux politiques, la technologie et l'innovation.

Cette étude a été menée dans le but de servir à l'élaboration et à l'évaluation des programmes et des services qu'offre EC aux candidats ainsi que de servir à la préparation des rapports du directeur général des élections (DGE) au Parlement. Les résultats du sondage aideront à l'évaluation des programmes et services d'EC, tout particulièrement en permettant des comparaisons dans le temps avec les élections générales fédérales précédentes. Ils aideront aussi à cerner les points à améliorer dans les divers produits et services d'EC.

Méthodologie

Environics a réalisé un sondage auprès des candidats à la 44^e élection générale fédérale, tenue le 20 septembre 2021. Dans ce sondage multimode, les répondants pouvaient choisir de remplir eux-mêmes le questionnaire en ligne ou de répondre aux questions d'un intervieweur par téléphone.

Élections Canada a fourni à Environics les coordonnées des 2 010 candidats confirmés de l'élection générale de 2021. Tous les candidats ont été invités à participer au sondage. Au total, 1 075 candidats ont répondu au sondage, ce qui correspond à 53 % de l'ensemble des candidats. Le sondage par téléphone a été réalisé du 24 septembre au 18 novembre 2021, et le sondage en ligne, du 27 septembre au 18 novembre 2021. À la fin du travail sur le terrain, 643 candidats (60 %) avaient répondu au sondage en ligne, et 432 (40 %), par téléphone.

Comme il s'agit d'une tentative de recensement plutôt que d'une enquête par sondage, aucune marge d'erreur d'échantillonnage n'est précisée.

La distribution régionale des répondants est la suivante :

Ventilation par région	Total	C.-B.	Alberta	Prairies et terr.	Ontario	Québec	Atlantique
Nombre de questionnaires remplis	1 075	120	102	91	369	303	90
% de questionnaires remplis	100 %	11 %	9 %	8 %	34 %	28 %	8 %
% du total	100 %	12 %	10 %	8 %	34 %	28 %	8 %

Pour atténuer l'incidence des non-réponses comme sources d'erreurs, Environics a pondéré les résultats du sondage selon l'âge et le parti du candidat, selon qu'il était ou non député sortant et selon qu'il a ou non été élu, en vue de refléter les caractéristiques de l'ensemble des candidats. Environics a examiné les réponses ouvertes afin de leur attribuer des codes et a créé des tableaux de référence pour présenter les résultats en fonction des principales caractéristiques (p. ex. région, âge, sexe, langue, partis représentés à la Chambre des communes par rapport aux partis non représentés, résultats de l'élection et statut du candidat [s'il était ou non député sortant]). Les tableaux du sondage ont aussi été publiés séparément.

Conception des instruments

Environics a collaboré avec Élections Canada pour mettre à jour le questionnaire et ajouter des questions tenant compte des objectifs révisés de l'étude. Plusieurs versions ont été produites avant que le questionnaire soit approuvé et traduit. Environics a aussi rédigé les courriels d'invitation et de rappel. EC était responsable de la traduction de tous les instruments.

Le contenu du sondage était le même en ligne et au téléphone. La durée médiane et moyenne du sondage en ligne était respectivement de 17,3 minutes et 17,7 minutes. La durée médiane et moyenne du sondage au téléphone était respectivement de 22,3 minutes et 24,2 minutes. Les instruments de l'étude sont présentés à l'annexe B.

Essais préliminaires

Avant de lancer le sondage auprès des candidats, Environics a organisé des essais préliminaires dans les deux langues officielles au téléphone et en ligne. En raison du nombre limité de coordonnées disponibles, de la disponibilité des répondants et du fait que les candidats pouvaient choisir la méthode de leur choix, les essais ont eu lieu sur plusieurs jours.

Pour réaliser ces essais, Environics a sélectionné un nombre limité de candidats en privilégiant ceux n'ayant pas d'adresse courriel. Ces candidats ont reçu un appel téléphonique, dans la langue officielle de leur choix, au cours duquel ils ont pu choisir entre le sondage téléphonique et le sondage en ligne.

Les essais préliminaires au téléphone ont eu lieu du 23 au 27 septembre 2021. Cinq enregistrements du sondage en anglais et cinq en français ont été soumis à EC. Après quoi, Environics a apporté quelques modifications techniques mineures et quelques petites modifications dans les instructions à l'intervieweur.

Les essais préliminaires en ligne ont eu lieu du 27 septembre au 1^{er} octobre 2021. Les résultats de 12 sondages en anglais et de 5 en français ont été soumis à EC.

Après l'examen des principaux résultats, EC a autorisé les deux modes de sondage pour un lancement complet le 4 octobre 2021.

Travail sur le terrain

Le sondage a été réalisé selon la procédure suivante :

- Environics a programmé le questionnaire à l'aide d'un logiciel de sondage hébergé sur un serveur protégé. La société s'est assurée que les données étaient stockées sur des serveurs canadiens situés et seulement accessibles au Canada, non reliés physiquement, que ce soit directement ou indirectement, à aucune autre base de données en dehors du Canada.
- Élections Canada a envoyé par courriel une lettre bilingue personnalisée provenant du directeur général des élections du Canada afin d'informer les candidats qu'ils seraient sollicités pour répondre au sondage et de les inviter à y répondre.
- Environics a appelé tous les candidats dont le numéro de téléphone avait été fourni pour vérifier leur intérêt et pour savoir selon quel mode ils préféreraient répondre au sondage. Les sondages par téléphone ont été réalisés à un moment qui convenait aux répondants (y compris sur-le-champ).
- Des courriels d'invitation bilingues ont été envoyés aux candidats qui avaient demandé un lien pour le sondage en ligne. Ce lien menait les répondants à une page d'accueil bilingue permettant de choisir la langue du sondage. Les invitations permettaient aux destinataires de refuser de participer au sondage et de ne pas recevoir de courriels de rappel.
- Après un certain temps, des courriels de rappel ont été envoyés et des appels téléphoniques ont été faits aux candidats qui n'avaient pas encore répondu pour maximiser le taux de réponse. Les courriels d'invitation et de rappel donnaient encore la possibilité de refuser de participer au sondage.
- Environics a fourni du soutien technique aux répondants suivant les besoins. Des mesures ont été prises pour garantir la confidentialité et l'anonymat absolus des réponses au sondage.
- Environics a tenu le responsable du projet informé de l'état de la collecte des données tout au long de la période de sondage.
- Environics a enregistré électroniquement toutes les réponses au sondage au fur et à mesure qu'elles étaient soumises et a créé un fichier de données électroniques à coder et à analyser.

Tous les participants ont pu répondre au sondage dans la langue officielle de leur choix. Tout le travail de recherche a été réalisé conformément aux normes pour la recherche sur l'opinion publique effectuée par le gouvernement du Canada pour les sondages téléphoniques et les sondages en ligne, de même qu'aux lois fédérales applicables (y compris la *Loi sur la protection des renseignements personnels et les documents électroniques*). Environics a enregistré le sondage auprès du service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien pour permettre aux participants de vérifier la légitimité du sondage, de déposer une plainte, d'obtenir de l'information sur le secteur des sondages ou de poser des questions techniques sur le sondage.

Après la collecte des données et avant l'analyse, les données des sondages en ligne et téléphoniques ont été regroupées, puis les analystes de données les ont nettoyées et validées conformément aux normes du secteur.

Les réponses aux questions ouvertes ont été codées, et Environics a conçu des tableaux d'analyse croisée en collaboration avec le responsable du projet. Des tableaux de données ont été présentés en format Excel et CSV; le compte-rendu textuel des commentaires a été fourni à EC dans la langue officielle utilisée par le répondant.

Taux d'achèvement

Dans le cadre de ce sondage, 1 075 des 2 010 candidats apparaissant sur une liste de tous les candidats distincts ont répondu aux questions, ce qui correspond à 53 % de l'ensemble des candidats. Parmi les répondants, 643 (60 %) ont participé au sondage en ligne, et 432 (40 %), par téléphone. Étant donné que les répondants avaient le choix du mode de sondage et que les invitations pour chacun des modes étaient envoyées pendant la même période, il n'a pas été possible d'utiliser les calculs du taux de réponse normalement utilisés par le gouvernement du Canada.

Pondération des résultats et analyse du biais de non-réponse

Dans tous les sondages, il existe un risque d'erreur non liée à l'échantillonnage en raison de la probabilité inégale des non-réponses d'un groupe à l'autre. Le tableau suivant présente les caractéristiques des répondants non pondérés par rapport à l'ensemble des candidats. Pour tenir compte de tout écart, les répondants ont été pondérés selon les proportions de l'ensemble des candidats.

La répartition des réponses était extrêmement proche des proportions de la population, la différence la plus notable étant que la participation au sondage des candidats indépendants a été inférieure à leur proportion dans la population, tandis que l'inverse s'est produit pour les petits partis.

Caractéristique	Répondants	Tous les candidats
Âge		
Moins de 35 ans	18 %	19 %
De 35 à 49 ans	32 %	33 %
De 50 à 59 ans	28 %	26 %
60 ans et plus	23 %	21 %
Parti politique		
Parti libéral	17 %	17 %
Parti conservateur	16 %	17 %
Parti populaire	16 %	16 %
Nouveau Parti démocratique	17 %	17 %
Parti vert	15 %	13 %
Bloc Québécois (Québec seulement)	4 %	4 %
Autres partis	11 %	4 %
Indépendants	4 %	13 %
Députés sortants		
Oui	13 %	15 %
Non	87 %	85 %
Élus		
Oui	14 %	17 %
Non	86 %	83 %

Annexe B: Instruments de sondage

Lettre d'invitation du Directeur général des élections

Le 17 septembre 2021

N/Réf. : 2021-103108

Cher(e) candidat(e),

Comme pour les élections générales précédentes, Élections Canada mènera un sondage auprès de tous les candidats sur leur expérience lors de l'élection. Ce sondage fait partie de nos évaluations de la 44^e élection générale et s'inscrit dans notre engagement de collaborer avec les parlementaires, les partis politiques et les autres intervenants.

Nous avons confié ce sondage à Environics Research, une entreprise de recherche indépendante. Après l'élection, un représentant d'Environics communiquera avec vous par téléphone, au numéro que vous avez fourni sur votre acte de candidature, afin de vérifier votre adresse courriel et vous inviter à participer à un sondage en ligne. Si vous le désirez, vous pouvez aussi communiquer avec Environics pour prendre rendez-vous afin d'y répondre par téléphone, au 1-866-642-1129 (sans frais) ou à questionnaire-electionscanada@environics.ca.

Le sondage porte sur les sujets suivants :

- vos impressions sur la conduite et l'administration de la 44^e élection générale;
- les produits et les services offerts par Élections Canada aux candidats, à leurs directeurs de campagne et à leurs agents officiels;
- votre expérience de plusieurs aspects du processus électoral (mise en candidature, inscription des électeurs, vote, identification des électeurs, mise en candidature du personnel électoral, listes électorales), notamment en contexte de pandémie;
- votre opinion sur certains enjeux, comme l'utilisation de technologies aux bureaux de vote.

Il va sans dire que tous les renseignements recueillis resteront confidentiels. Environics enverra uniquement à Élections Canada un fichier électronique ne contenant aucun identificateur personnel, pas même l'appartenance politique, ni aucun renseignement qui permettrait d'attribuer les réponses à un candidat. Chacun des participants sera informé de la publication du rapport de sondage sur le site web d'Élections Canada.

Je tiens à vous remercier du temps précieux que vous consacrerez à cette initiative. Votre rétroaction nous aidera à améliorer la conduite générale des élections ainsi que nos services aux électeurs et aux entités politiques.

Veuillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur général des élections,

Stéphane Perrault

Courriel de suivi contenant le lien vers le sondage

Courriel d'invitation au Sondage

Objet: *Elections Canada –Candidate Survey/Sondage auprès des candidates.*

Prénom Nom,

Nous vous invitons à prendre part à un important sondage en ligne. Ce sondage est mené par Environics Research, une société de recherche indépendante, pour le compte d'Élections Canada.

Il vous faudra environ 15 minutes pour répondre à ce sondage. Le sondage est effectué sur une base volontaire, et vos réponses demeureront anonymes. Votre décision de participer ou non à ce sondage n'aura aucune conséquence sur vos relations avec le gouvernement du Canada.

Si vous n'avez pas le temps de remplir le sondage en une seule séance, vous pourrez y retourner en cliquant sur le lien ci-dessous à nouveau.

Pour répondre à ce sondage, veuillez cliquer sur le lien suivant :

INSERT LINK

Pour toute question au sujet de ce sondage, veuillez communiquer avec Environics, à l'adresse questionnaire-electionscanada@Environics.ca.

Ce sondage est enregistré auprès du Service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien (CRIC), afin de vous permettre d'en vérifier la légitimité. Si vous souhaitez connaître les détails de cette recherche, veuillez-vous rendre sur le site Web du CRIC, à l'adresse <https://www.canadianresearchinsightscouncil.ca/rvs/home/?lang=fr> Pour en vérifier la légitimité, veuillez entrer le code du projet 20210916-EL813.

21 septembre 2021

Élections Canada
Sondage auprès des candidats 2021
ERG PN11152
Questionnaire final

SCRIPT D'APPEL INITIAL ET INTRODUCTIONS AU TÉLÉPHONE ET EN LIGNE**EMPLOYER LA LANGUE OFFICIELLE INSCRITE AU DOSSIER**

Bonjour. Je m'appelle _____ et je vous appelle d'Environics Research, une firme de recherche nationale. Élections Canada nous a chargés de réaliser un sondage auprès des candidats à l'élection fédérale du 20 septembre. Récemment, le directeur général des élections du Canada Stéphane Perrault [**PRONONCER PER-RO**] a récemment contacté tous les candidats par une lettre ou par courriel afin de les informer de cette démarche. Vos commentaires sont très importants.

SI DEMANDÉ : Ce sondage se penche sur les expériences des candidats durant l'élection, y compris leur perception des produits et services offerts par Élections Canada.

EN CAS DE QUESTION SUR LA FAÇON DONT NOUS AVONS OBTENU SES COORDONNÉES : Élections Canada a fourni à Environics Research les coordonnées de chaque candidat uniquement en vue de cette étude. Les renseignements proviennent des actes de candidature soumis aux directeurs du scrutin. Nous utilisons vos renseignements personnels aux fins prévues par Élections Canada et conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*.

SI AUCUN COURRIEL AU DOSSIER**A1) Puis-je parler à ____ ?**

Oui	1	RÉPÉTER L'INTRODUCTION SI NOUVELLE PERSONNE
Non	2	FIXER UN RENDEZ-VOUS

B1) Ce sondage se penche sur les expériences des candidats durant l'élection, y compris leur perception des produits et services offerts par Élections Canada. Aimerez-vous y participer?**NE PAS LIRE**

Oui	1	ALLER À E
Pas maintenant	2	FIXER UN RENDEZ-VOUS
Non	99	POSER C1

C1) Vous pouvez également répondre au sondage en ligne, si c'est plus simple pour vous. Aimerez-vous y participer en ligne?**NE PAS LIRE**

Oui	1	ALLER À QC
-----	---	-------------------

Non	99	REMERCIER ET TERMINER
-----	----	------------------------------

SI COURRIEL AU DOSSIER

A2) Puis-je parler à ____? S'IL S'AGIT DU CANDIDAT, ALLER À B2

Oui	1	RÉPÉTER INTRO SI NOUVELLE PERSONNE + ALLER À B2
Non	2	ALLER À C

B2) Vous pouvez répondre au sondage en ligne, mais aussi par téléphone, si cela vous convient mieux. Aimerez-vous y participer?

NE PAS LIRE

Oui, en ligne	1	ALLER À QD
Oui, par téléphone	2	ALLER À QE
Non	99	REMERCIER ET TERMINER

SI AUCUN COURRIEL / LETTRE REÇU : Si vous le voulez, nous pouvons vous renvoyer une copie de la lettre par courriel ou par télécopieur. Vous y trouverez des renseignements généraux sur cette étude. **POUR LE TÉLÉCOPIEUR, DEMANDER LE NUMÉRO.**

SI LE CANDIDAT N'EST PAS DISPONIBLE À A, POSER C

C2) SI COURRIEL AU DOSSIER : Pouvez-vous confirmer l'adresse courriel [du candidat/de la candidate] fournie par Élections Canada?

CONFIRMER LE COURRIEL

SI LA PERSONNE NE PEUT CONFIRMER LE COURRIEL, REMERCIER ET TERMINER; L'ADRESSE AU DOSSIER SERA UTILISÉE

SI COURRIEL MANQUANT OU INCORRECT

Pourriez-vous nous fournir l'adresse courriel [du candidat/de la candidate] pour que nous lui fassions parvenir le lien vers le sondage?

Oui	1	NOTER
Non	2	REMERCIER ET TERMINER – CONSIGNER TENTATIVE D'APPEL

EN CAS D'INCERTITUDE SUR LA LÉGITIMITÉ DU SONDRAGE : Si vous souhaitez vous assurer que ce sondage est dirigé par Élections Canada, vous pouvez téléphoner à l'organisme au numéro sans frais 1-800-463-6868 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (heure de l'Est).

SI PLUS D'INFORMATION DEMANDÉE : Vous pouvez également communiquer avec Brenda Sharpe d'Environics Research au numéro 613-220-4111 ou à l'adresse questionnaire-electionscanada@environics.ca.

SI ON ACCEPTE DE RÉPONDRE AU SONDRAGE EN LIGNE

Nous vous enverrons un courriel contenant tous les renseignements dont vous aurez besoin pour accéder au sondage. Votre participation est volontaire, et toutes vos réponses demeureront strictement confidentielles : les particuliers et les organismes ne seront en aucun cas identifiés.

Le courriel vous invitant au sondage vous sera envoyé par surveys@elementaldc.com. Vous devriez le recevoir sous peu. Si vous ne recevez pas le courriel d'invitation, veuillez vérifier votre dossier de pourriels ou de courriels indésirables. Si vous ne l'avez toujours pas reçu, veuillez nous appeler au 1-866-642-1129

E) Vous pouvez répondre au sondage par téléphone maintenant ou à un moment qui vous convient mieux.

Maintenant	1	LIRE L'INTRODUCTION TÉLÉPHONIQUE
Plus tard/fixer un rendez-vous	2	FIXER UN RENDEZ-VOUS OU POSER QF
Refus	99	REMERCIER ET TERMINER

SI IMPOSSIBLE DE FIXER UN RENDEZ-VOUS MAINTENANT

F) Aimeriez-vous que je vous donne un numéro 1-800 à appeler pour fixer un rendez-vous au moment qui vous convient?

Oui	1	DONNER CE NUMÉRO : 1-866-642-1129
Plus tard/fixer un rendez-vous	2	FIXER UN RENDEZ-VOUS
Non	3	REMERCIER ET TERMINER

EN CAS D'INCERTITUDE SUR LA LÉGITIMITÉ DU SONDRAGE : Si vous souhaitez vous assurer que ce sondage est dirigé par Élections Canada, vous pouvez téléphoner à l'organisme au numéro sans frais 1-800-463-6868 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (heure de l'Est). Vous pouvez également communiquer avec Brenda Sharpe d'Environics Research au 613-220-4111. Environics Research mène cette étude au nom d'Élections Canada.

INTRODUCTION TÉLÉPHONIQUE

SI RAPPEL : Bonjour. Je m'appelle _____ et je vous rappelle d'Environics Research pour notre entretien prévu au sujet de votre expérience en tant que candidat[e] à la récente élection fédérale.

LIRE À TOUS AU TÉLÉPHONE

Veuillez noter que cet appel pourrait être enregistré pour des fins de contrôle de la qualité ou de formation. Tout renseignement personnel recueilli est protégé par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sera traité en toute confidentialité. En participant à ce sondage, vous consentez à ce que vos réponses soient utilisées à des fins statistiques et de recherche. Cette étude est inscrite dans le service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien de façon à ce que vous puissiez en vérifier l'authenticité. Pour obtenir de plus

amples renseignements sur l'étude, rendez-vous sur le site du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien. Voulez-vous savoir comment faire?

SI OUI

Allez à www.canadianresearchinsightscouncil.ca/rvs/home/?lang=fr et saisissez le code de projet 20210916-EL813..

SI ON VEUT SAVOIR QUI UTILISERA LES DONNÉES

La base de données contenant toutes les réponses est anonyme. Elle pourrait être transmise à des chercheurs externes à la stricte condition qu'aucun renseignement personnel ne soit diffusé ou rendu public.

EN CAS DE QUESTION SUR LA CONFIDENTIALITÉ : Tout renseignement personnel recueilli est protégé par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sera traité en toute confidentialité. Si vous avez des raisons de croire que vos renseignements personnels n'ont pas été traités conformément à la *Loi sur la protection des renseignements personnels*, vous avez le droit de porter plainte auprès du commissaire à la protection de la vie privée du Canada. Voulez-vous que je vous donne les coordonnées?

SI OUI

Numéro sans frais : 1-800-282-1376

ATS : 819-994-6591

INTRODUCTION EN LIGNE

PAGE DE GARDE

Please select your preferred language for completing the survey. / Veuillez choisir la langue dans laquelle vous préférez répondre au sondage.

English / Anglais	1
Français / French	2

Merci de participer à ce sondage auprès des candidats à la 44^e élection générale du 20 septembre. Vos commentaires sont importants; nous vous remercions grandement pour votre participation à cette recherche. Ce sondage est réalisé pour le compte d'Élections Canada. Les résultats serviront à évaluer les expériences des candidats durant l'élection et à orienter les décisions concernant les produits et services de la prochaine élection fédérale. Vous pouvez en apprendre davantage sur cette initiative de recherche sur [le site internet d'Élections Canada](#).

Le sondage devrait prendre environ 15 minutes.

La participation au sondage est volontaire et strictement confidentielle. Toutes vos réponses demeureront anonymes et seront combinées à celles des autres participants. Tout renseignement personnel recueilli est protégé par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* et sera traité en toute confidentialité. En participant à ce sondage, vous consentez à ce que vos réponses soient utilisées à des fins statistiques et de recherche. La base de données contenant toutes les réponses est anonyme. Elle pourrait être transmise à des chercheurs externes à la stricte condition qu'aucun renseignement personnel ne soit diffusé ou rendu public.

Si vous souhaitez vérifier la légitimité de cette recherche ou déposer une plainte, vous pouvez parler à un agent d'Élections Canada en appelant au numéro sans frais 1-800-463-6868 du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h (heure de l'Est). Pour des renseignements sur l'industrie des sondages ou pour toute question technique sur ce sondage, veuillez communiquer avec Environics Research à l'adresse brenda.sharpe@environics.ca.

Cette étude est inscrite dans le service de vérification des recherches du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien de façon à ce que vous puissiez en vérifier l'authenticité. Pour obtenir de plus amples renseignements sur l'étude, rendez-vous sur le site du Conseil de recherche et d'intelligence marketing canadien à www.canadianresearchinsightscouncil.ca/rvs/home/?lang=fr et saisissez le code de projet 20210916-EL813.

Cliquez sur Suivant pour continuer.

Section 1 – Satisfaction globale

TÉLÉPHONE SEULEMENT : Pour commencer, j'aimerais vous poser quelques questions générales au sujet de la dernière élection fédérale.

Satisfaction à l'égard de la conduite de l'élection générale par Élections Canada

1. **En général, dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la façon dont Élections Canada a conduit l'élection fédérale dans votre circonscription?**

TÉLÉPHONE: Étiez-vous... ?

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 04

Très satisfait(e)	1
Assez satisfait(e)	2
Plutôt insatisfait(e)	3
Très insatisfait(e)	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Satisfaction à l'égard de la conduite de l'élection générale par le directeur du scrutin dans la circonscription du candidat

2. **Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la façon dont votre directeur du scrutin a conduit cette élection dans votre circonscription?**

TÉLÉPHONE: Étiez-vous...?

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 04

Très satisfait(e)	1
Assez satisfait(e)	2
Plutôt insatisfait(e)	3

Très insatisfait(e)	4
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Ne sait pas	98
Refus	99
WEB	
Incertain(e)	98

Motifs d'insatisfaction à l'égard de la conduite de l'élection par le directeur du scrutin

SI Q2 = 3 OU 4, POSER Q3

3. Pourquoi étiez-vous insatisfait(e) de la façon dont le directeur du scrutin a conduit l'élection dans votre circonscription?

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e)	98
--------------	----

RÉPONSES PRÉCODÉES

J'ai eu de la difficulté à communiquer avec le directeur du scrutin	1
J'ai eu de la difficulté à obtenir du matériel électoral ou de l'information auprès du DS	2
J'ai eu de la difficulté à obtenir des réponses à mes questions	3
Le traitement des actes de candidature était trop long ou en retard	4
J'ai eu le sentiment que le DS/personnel électoral était partisan	5
J'ai eu de la difficulté à communiquer avec l'administration centrale d'EC	6
J'ai eu le sentiment que le processus de mise en candidature n'était pas équitable	7
J'ai eu le sentiment que le processus de vote n'était pas équitable	8
Je ne me suis pas senti(e) appuyé(e) par EC ou le DS	9
Difficultés rencontrées par les candidats indépendants ou les membres de petits ou nouveaux partis	10
Autre (préciser) :	77
Ne sait pas	98
Refus	99

Section 2 – Processus de mise en candidature

TÉLÉPHONE SEULEMENT : J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre expérience du processus de mise en candidature auprès d'Élections Canada pendant la dernière élection fédérale.

Facilité de respecter les exigences de mise en candidature

4. Dans quelle mesure avez-vous trouvé facile de respecter les exigences de mise en candidature?

TÉLÉPHONE: Avez-vous trouvé cela...?

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 04

AFFICHER EN LIGNE, SI DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE: Il sera question du processus de mise en candidature d'Élections Canada, et de la façon dont le directeur du scrutin (DS) a suivi ce processus pour tous les candidats à la 44^e élection générale, qu'ils soient indépendants ou soutenus par un parti politique.

Très facile	1
Plutôt facile	2
Plutôt difficile	3
Très difficile	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Motifs des difficultés rencontrées

SI Q4 = 3 OU 4, POSER Q5

5. Pourquoi avez-vous trouvé cela difficile de respecter les exigences de mise en candidature?

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e)	98
--------------	----

RÉPONSES PRÉCODÉES

Difficulté à obtenir le nombre requis de signatures	1
Difficulté à présenter une preuve d'identité	2
Difficulté à respecter la date limite	3
Difficulté à nommer un agent officiel	4

Difficulté à travailler avec le directeur du scrutin	5
Trop de formalités administratives	6
Procédures ou exigences non expliquées	7
Difficultés rencontrées par les candidats indépendants ou les membres de petits ou nouveaux partis	8
Difficultés avec le Centre de service aux entités politiques (CSEP)	9
Autre (préciser) :	77
Ne sait pas	98
Refus	99

Satisfaction à l'égard du délai de traitement des candidatures par le directeur du scrutin

6. Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) du délai de traitement de votre candidature par le directeur du scrutin?

TÉLÉPHONE: Diriez-vous que vous étiez...?

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 04

Très satisfait(e)	1
Assez satisfait(e)	2
Plutôt insatisfait(e)	3
Très insatisfait(e)	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Trouver un agent officiel ou un vérificateur

ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ MOITIÉ 7A / MOITIÉ 7B

7. A) Avez-vous eu des difficultés à trouver un agent officiel?

Oui	1
Non	2

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

B) Avez-vous eu des difficultés à trouver un vérificateur?

Oui	1
Non	2

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Je n'avais pas besoin d'un vérificateur	3
---	---

Ne sait pas	98
Refus	99
WEB	
Je n'avais pas besoin d'un vérificateur	3
Incertain(e)	98

Difficultés à trouver un agent officiel ou un vérificateur

SI Q7A = 1 OU Q7B = 1, POSER Q8

8. TÉLÉPHONE: Quelles étaient ces difficultés?

EN LIGNE : Quelles difficultés avez-vous rencontrées en cherchant [SI 7A : un agent officiel; SI 7B : un vérificateur]?

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e)	98
--------------	----

RÉPONSES PRÉCODÉES

Difficulté à trouver une personne ayant les compétences requises	1
Délai trop court	2
Difficulté à trouver une personne volontaire ou disponible	3
Travail difficile; beaucoup de responsabilités	4
Incertitude concernant le rôle de l'agent officiel	5
Trop de formalités administratives	6
Difficultés rencontrées par les candidats indépendants ou les membres de petits ou nouveaux partis	7
Honoraires trop élevés; n'en avait pas les moyens	8
Autre (préciser):	77
Ne sait pas	98
Refus	99

Collecte de signatures d'électeurs

9. Compte tenu des restrictions liées à la COVID-19 dans votre région, à quel point a-t-il été facile ou difficile de recueillir des signatures d'électeurs appuyant votre candidature?

Très facile	1
Plutôt facile	2
Plutôt difficile	3
Très difficile	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e) 98

Niveau de connaissance du processus de mise en candidature

10. En général, dans quelle mesure étiez-vous bien informé(e) du processus de mise en candidature d'Élections Canada?

AFFICHER EN LIGNE, SI DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE: Il sera question du processus de mise en candidature d'Élections Canada, et de la façon dont le directeur du scrutin (DS) a suivi ce processus pour tous les candidats à la 44^e élection générale, qu'ils soient indépendants ou soutenus par un parti politique.

TÉLÉPHONE: Diriez-vous que vous étiez...?

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 04

Très bien informé(e)	1
Plutôt bien informé(e)	2
Pas très bien informé(e)	3
Pas du tout informé(e)	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e) 98

Section 3 – Centre de service aux entités politiques (portail en ligne)

Utilisation du Centre de service aux entités politiques

11. Élections Canada offre un portail web sécurisé appelé Centre de service aux entités politiques, que les candidats peuvent utiliser pour accéder aux produits et services électoraux.

Est-ce que votre représentant ou vous-même avez utilisé le portail?

ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES, MAIS UNE SEULE SI NE SAIT PAS OU REFUS

CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

Oui, je l'ai utilisé personnellement	1	POSER Q12
Oui, mon agent officiel l'a utilisé	2	POSER Q12
Oui, mon délégué de campagne l'a utilisé	3	POSER Q12
Non, aucun membre du personnel de ma campagne ne l'a utilisé	4	ALLER À Q15
Non, je n'en connaissais pas l'existence ou je ne pouvais pas y accéder	5	ALLER À Q16
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE		
Ne sait pas	98	ALLER À Q16
Refus	99	ALLER À Q16
WEB		
Incertain(e)	98	ALLER À Q16

Nature de l'utilisation du Centre de service aux entités politiques

SI Q11 = 1, 2 OU 3, POSER Q12

12. Quelle utilisation, votre représentant ou vous-même, avez-vous faite du portail?

CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

RENDRE ALÉATOIRE 01 À 05

Soumettre l'acte de candidature par voie électronique	1
Télécharger du matériel électoral	2
Accéder aux résultats après scrutin ou obtenir du matériel	3
Tenir à jour le compte ou les coordonnées du candidat	4
Soumettre les rapports financiers	5
Autre (préciser): _____	77
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Ne sait pas	98
Refus	99
WEB	
Incertain(e)	98

Caractéristiques du Centre de service aux entités politiques

SI Q11 = 1, POSER Q13

13. **[TÉLÉPHONE]** Êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec les énoncés suivants concernant le portail?

TÉLÉPHONE: NE PAS LIRE LES CHOIX DE RÉPONSE; AU BESOIN SEULEMENT

[WEB] Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants à propos du portail?

- a. Il était facile de naviguer sur le portail.
- b. On y trouvait des renseignements utiles.
- c. Les renseignements personnels des candidats et des électeurs y sont bien protégés.
- d. Il était facile d'accéder aux documents.
- e. Le portail était compatible avec mes appareils mobiles.
- f. Il était facile de créer un compte.
- g. **(SI Q12 = 1)** Le portail est un moyen pratique de soumettre une candidature.
- h. **(SI Q12 = 5)** Le portail est un moyen pratique de soumettre des rapports financiers.

Fortement d'accord	1
Plutôt d'accord	2
Plutôt en désaccord	3
Fortement en désaccord	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Satisfaction à l'égard de l'expérience globale des utilisateurs du Centre de service aux entités politiques

SI Q.11= 1, 2 OU 3, POSER Q14

14. **[SI Q11=1:** Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de votre expérience globale en tant qu'utilisateur du portail? **TÉLÉPHONE:** Étiez-vous... ?

[SI Q11 DIFFÉRENT DE 01: Dans quelle mesure votre représentant(e) était satisfait(e) de son expérience globale en tant qu'utilisateur(trice) du portail? **TÉLÉPHONE:** Était-il(elle)....?]

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 04

Très satisfait(e)	1
Assez satisfait(e)	2
Plutôt insatisfait(e)	3
Très insatisfait(e)	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Raisons pour lesquelles le répondant n'a pas utilisé le Centre de service aux entités politiques

SI Q11 = 4, POSER Q15**15. Pourquoi n'avez-vous pas utilisé le portail?**

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e)	98
--------------	----

RÉPONSES PRÉCODÉES

Difficultés à ouvrir un compte	1
N'est pas à l'aise avec les ordinateurs ou les appareils mobiles	2
Préfère travailler avec des documents papier	3
Difficile à utiliser ou complexe	4
Problèmes de connexion Internet	5
Préfère traiter avec EC en face à face	6
Autre (préciser):	77
Ne sait pas	98
Refus	99

Section 4 – Produits et services d'Élections Canada

TÉLÉPHONE SEULEMENT : J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur les produits et services fournis par Élections Canada pendant l'élection.

Utilisation des produits d'Élections Canada

16. Quels produits d'Élections Canada avez-vous utilisés?

TÉLÉPHONE: Avez-vous utilisé...?

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 07

RENDRE ALÉATOIRE

CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

TÉLÉPHONE: SI ON LE DEMANDE, AFFICHER EN LIGNE SOUS 03 : Un *Relevé des électeurs qui ont voté le jour du scrutin*, aussi appelé « carte de bingo », a été mis à la disposition des candidats et de leurs représentants. Ce document servait à inscrire le numéro d'identification des électeurs qui sont venus voter. Il a été transmis à intervalles réguliers le jour de l'élection et à la fin de chaque jour de vote par anticipation.

TÉLÉPHONE: SI ON LE DEMANDE, AFFICHER EN LIGNE SOUS 04 : Dans le cadre de l'initiative « Passez le mot », Élections Canada offrait divers produits [livrets, infographies, vidéos, dépliants informatifs, icônes pour des sites Web, produits publicitaires sur le vote et l'inscription] qui s'adressaient à l'ensemble de la population, aux jeunes et aux électeurs handicapés.

TÉLÉPHONE: SI ON LE DEMANDE, AFFICHER EN LIGNE SOUS 07 : Les *cartes de zones de service des lieux de vote* comprenaient des cartes du lieu de scrutin, des districts de vote par anticipation et des documents de géographie électorale.

Listes des bureaux de vote	1
Listes électorales, y compris les listes préliminaires, les listes révisées et les listes officielles	2
Cartes de bingo	3
Produits d'Élections Canada pour communiquer avec les électeurs	4
Manuel sur le financement politique des candidats et des agents officiels	5
Vidéos de formation sur le financement politique	6
Cartes des zones de service des lieux de vote	7
WEB, RÉPONSE UNIQUE: N'a utilisé aucun produit d'Élections Canada	98
WEB, RÉPONSE UNIQUE: Incertain(e)	97
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE - RÉPONSE UNIQUE	
Ne sait pas/N'a utilisé aucun produit d'Élections Canada	98
Refus	99

SI CODE 97, 98 OU 99 À Q16, ALLER À Q23

Listes des bureaux de vote : format le plus utile

SI Q16 = 1, POSER Q17

17. Selon vous, quel format de la liste à jour des bureaux de vote a été la plus utile?

Papier	1
Électronique	2
Papier et électronique	3

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Satisfaction à l'égard de la qualité des listes électorales

SI Q16 = 2, POSER Q18

18. Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la qualité globale des listes électorales?

TÉLÉPHONE: Diriez-vous que vous étiez...?

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 04

Très satisfait(e)	1
Assez satisfait(e)	2
Plutôt insatisfait(e)	3
Très insatisfait(e)	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Produits les plus utiles pour communiquer avec les électeurs

SI Q16 = 4, POSER Q19

19. Quels produits offerts par Élections Canada pour communiquer avec les électeurs ont été les plus utiles à votre campagne?

RENDRE ALÉATOIRE 1 À 4**TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 04****CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT**

Infographies	1
Guide pour l'élection fédérale (brochure)	2
Bannières pour votre site Web	3
Vidéos	4

EN LIGNE SEULEMENT, RÉPONSE UNIQUE :

Je n'ai trouvé aucun de ces produits utiles	97
---	----

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Q.20 *Format des cartes des zones de service des lieux de vote*

SI Q16 = 7, POSER Q20

20. Quels formats de cartes des zones de services des lieux de vote avez-vous utilisés?

TELEPHONE: Avez-vous utilisé ...

CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

(TÉLÉPHONE SI ON DEMANDE, AFFICHER EN LIGNE SOUS 03 : Le Visualisateur électoral est une application Web interactive qui recense les zones de service des lieux de vote, ce qui permet aux candidats de voir divers éléments géographiques, notamment les sections de vote, les districts de vote et les municipalités, ainsi que d'imprimer des cartes des sections de vote.

Papier	1
PDF	2
Visualisateur électoral	3
EN LIGNE SEULEMENT, RÉPONSES UNIQUE :	
N'a utilisé aucune carte de section de vote	4
Incertain(e)	98
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Aucun/N'a utilisé aucune carte de section de vote	4
Ne sait pas	98
Refus	99

Utilité des produits d'Élections Canada

21. En pensant à ce dont vous aviez besoin pour mener votre campagne, dans quelle mesure les produits d'Élections Canada vous ont-ils été utiles?

TÉLÉPHONE : Diriez-vous qu'ils étaient...?

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 04

Très utiles	1
Relativement utiles	2
Peu utiles	3
Pas du tout utiles	4
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Ne sait pas	98
Refus	99
WEB	
Incertain(e)	98

Produits d'Élections Canada non utiles

SI Q21 = 3 OU 4, POSER Q22

22. Selon vous, quels produits d'Élections Canada n'étaient pas utiles?

TÉLÉPHONE: NE PAS LIRE. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES

CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

Liste des bureaux de vote	1	
Liste électorale	2	
Cartes de bingo	3	
Produits pour communiquer avec les électeurs	4	
Manuel sur le financement politique	5	
Cartes des zones de service des lieux de vote	6	
Autre (préciser) :	77	
WEB		
Ne sait pas	98	RÉPONSE UNIQUE
TÉLÉPHONE SEULEMENT : Refus	99	RÉPONSE UNIQUE
TÉLÉPHONE SEULEMENT : Incertain(e)	98	RÉPONSE UNIQUE

Séance d'information pour tous les candidats

POSER À TOUS

23. Le directeur du scrutin de votre circonscription a organisé une rencontre pour tous les candidats en vue de l'élection générale.

EN LIGNE : Veuillez choisir toutes les réponses qui s'appliquent :

CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT

TÉLÉPHONE: Pourriez-vous nous dire si...:

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 05

Vous avez assisté à la rencontre en personne	1
Vous avez assisté à la rencontre en vidéoconférence	2
Votre agent officiel a assisté à la rencontre en personne ou à distance	3
Votre délégué ou directeur de campagne a assisté à la rencontre en personne ou à distance	4
AFFICHER 5 EN LIGNE, RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Personne n'a assisté à la rencontre	5
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Autre (préciser) :	77

Utilité de la séance d'information pour tous les candidats

SI Q23 = 1, 2, 3 OU 4, POSER Q24

24. Dans quelle mesure la séance d'information des candidats a-t-elle été utile?

TÉLÉPHONE: A-t-elle été... ?

TÉLÉPHONE: LIRE DE 01 À 04

Très utile	1
Plutôt utile	2
Peu utile	3
Pas du tout utile	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Satisfaction à l'égard de la séance d'information en personne pour tous les candidats

SI Q23 = 1 POSER Q25A

25. A) Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) du format de la séance d'information en personne pour tous les candidats?

TÉLÉPHONE: LIRE DE 01 À 04

Très satisfait(e)	1
Assez satisfait(e)	2
Plutôt insatisfait(e)	3
Très insatisfait(e)	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

Satisfaction à l'égard de la séance d'information à distance pour tous les candidats

SI Q23 = 2, POSER Q25B

B) Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) du format de la séance d'information à distance pour tous les candidats?

TÉLÉPHONE: LIRE DE 01 À 04

Très satisfait(e)	1
Assez satisfait(e)	2
Plutôt insatisfait(e)	3
Très insatisfait(e)	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

Motifs d'insatisfaction à l'égard du format de la séance d'information pour tous les candidats

SI Q25 (A OU B) = 3 OU 4, POSER Q26

26. Pourquoi étiez-vous insatisfait(e) du format de la **[SI SEULEMENT A : séance d'information en personne pour tous les candidats; SI SEULEMENT B : séance d'information à distance pour tous les candidats; SI A ET B : séance d'information en personne et à distance pour tous les candidats]**?

[TÉLÉPHONE] (QUESTION OUVERTE)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e)	98
--------------	----

Utilité des procédures et lignes directrices concernant la COVID-19

27. Dans quelle mesure les procédures et lignes directrices d'Élections Canada pour prévenir la propagation de la COVID-19 ont-elles été utiles?

TÉLÉPHONE: Étaient-elles... ?

TÉLÉPHONE: LIRE DE 01 À 04

Très utiles	1
Plutôt utiles	2
Peu utiles	3
Pas du tout utiles	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Communication avec Elections Canada

TÉLÉPHONE ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ – 1/3 Q28A, 1/3 Q28B, 1/3 Q28C

Grille sur le web

28. Pendant l'élection, avez-vous, ou un de vos représentant(e)s :

- appelé ou visité le bureau local d'Élections Canada?
- appelé la ligne de soutien sans frais d'Élections Canada pour les candidats?
- contacté Elections Canada par courriel?

Oui	1
Non	2

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Satisfaction à l'égard des services reçus – Communication avec Élections Canada au bureau local d'Élections Canada

SI Q28A = 1, POSER Q29A

Satisfaction à l'égard des services reçus – Communication avec Élections Canada à la ligne sans frais pour les candidats

SI Q28B = 1, POSER Q29B

Satisfaction à l'égard des services reçus – Communication avec Élections Canada par courriel

SI Q28C = 1, POSER Q29C

29. Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) des services reçus...

- a. au bureau local d'Élections Canada?
- b. à la ligne de soutien sans frais?
- c. dans vos échanges par courriel avec Élections Canada?

TÉLÉPHONE: Étiez-vous... ?

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 04

Très satisfait(e)	1
Assez satisfait(e)	2
Plutôt insatisfait(e)	3
Très insatisfait(e)	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

Section 5 – Campagne électorale des candidats

TÉLÉPHONE SEULEMENT : J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur certains volets de votre campagne électorale.

Campagne durant la pandémie

30. **Compte tenu des lignes directrices de la santé publique concernant la COVID-19, comment avez-vous interagi avec les électeurs durant votre campagne?**

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (Afficher les réponses 1-77)

RÉPONSES PRÉCODÉES

Poste	1
Courriel	2
Téléphone	3
Porte-à-porte	4
Événements en personne et autres activités de rayonnement	5
Rassemblements virtuels	6
Autre (préciser) : _____	77

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

Liste des noms du personnel électoral

31. **Avez-vous fourni une liste de noms au directeur du scrutin pour le recrutement de personnel électoral pour travailler dans les bureaux de vote?**

AFFICHER EN LIGNE, SI DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE : La liste concerne les individus que le ou la candidate suggère au directeur de scrutin pour qu'ils soient engagé(e)s à travailler au bureau de vote lors des jours de vote par anticipation ou le jour de l'élection. Elle ne concerne pas les membres de l'équipe de campagne du candidat ou de la candidate.

Oui	1
Non	2

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Je ne savais pas que je pouvais fournir une telle liste	3
Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Je ne savais pas que je pouvais fournir une telle liste	3
Incertain(e)	98

Raisons pour lesquelles une liste de noms n'a pas été fournie

SI Q31 = 2, POSER Q32

32. Pourquoi n'avez-vous pas fourni une liste de noms?

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e) 98

RÉPONSES PRÉCODÉES

Manque de temps pour trouver des candidats	1
N'avait pas ou était incapable de trouver des personnes intéressées ou disponibles	2
N'avait pas ou était incapable de trouver des personnes compétentes	3
Liste transmise trop tard	4
Certaines personnes sur la liste n'étaient pas admissibles ou ont été exclues	5
Difficultés rencontrées par les candidats indépendants ou les membres de petits ou nouveaux partis	6
Procédures non expliquées	7
Le directeur du scrutin n'a pas demandé une telle liste	8
Trop de formalités administratives	9
Je ne voulais pas fournir de liste	10
Autre (préciser) : _____	77
Ne sait pas	98
Refus	99

Liste électorale : protection des renseignements personnels par les candidats

33. Avez-vous pris des mesures pour protéger les renseignements personnels contenus dans les listes électorales que vous avez reçues?

Oui	1
Non	2

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Je n'ai pas utilisé les listes	3
Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Je n'ai pas utilisé les listes	3
Incertain(e)	98

*Mesures prises pour protéger les renseignements personnels***SI Q33 = 1, POSER Q34****34. Quelles mesures avez-vous prises pour assurer la protection des renseignements personnels?**

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e) 98

RÉPONSES PRÉCODÉES

A donné des directives sur l'utilisation des listes électorales	1
A établi des procédures pour recueillir les listes électorales après l'élection	2
A veillé à la destruction des listes électorales à la fin de l'élection	3
A retourné les listes électorales au directeur du scrutin	4
A conservé les listes en lieu sûr ou sous clé	5
A limité l'accès aux listes	6
A crypté les listes	7
Autre (préciser) : _____	77
Ne sait pas	98
Refus	99

*Accessibilité de la campagne électorale des candidats***35. Avez-vous pris des mesures pour veiller à ce que les documents, les activités ou le site Web de votre campagne soient accessibles aux électeurs handicapés?**

Oui	1
Non	2

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

*Mesures d'accessibilité prises par la campagne du candidat***SI Q35 = 1, POSER Q36****36. Quelles mesures avez-vous prises pour rendre votre campagne accessible?**

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e) 98

RÉPONSES PRÉCODÉES

Notre site Web pouvait être lu par un lecteur d'écran	1
Le contenu publié dans les médias sociaux pouvait être lu par un lecteur d'écran	2
Des documents étaient offerts en braille	3
Des documents étaient offerts en gros caractères	4
La campagne utilisait un langage simple	5
Un service d'interprétation gestuelle était offert lors d'activités locales	6
S'informer des besoins des électeurs handicapés en matière d'accessibilité	7
Les activités se déroulaient dans un lieu accessible en fauteuil roulant	8
La campagne reposait sur divers moyens de communication	9
On a offert le transport au bureau de vote	10
Autre (préciser) : _____	77
Ne sait pas	98
Refus	99

Connaissance du financement des dépenses électorales et personnelles des candidats

- 37. La Loi électorale du Canada prévoit un remboursement partiel des dépenses électorales ainsi que de certaines dépenses personnelles comme les dépenses pour la garde d'un enfant et les dépenses relatives à un handicap.**

Lorsque vous avez décidé de vous porter candidat(e), connaissiez-vous ces incitatifs financiers?

Oui	1
Non	2

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

*Incidence de la connaissance des incitatifs financiers***SI Q37 = 1, POSER Q38**

- 38. Quelle incidence, le cas échéant, ces incitatifs financiers ont-ils eue sur votre décision de vous porter candidat(e) à la dernière élection générale?**

TÉLÉPHONE: Ont-ils eu une...?

TÉLÉPHONE: LIRE DE 01 À 04

Incidence majeure	1
Incidence modérée	2
Incidence mineure	3
Aucune incidence	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99
WEB	
Incertain(e)	98

Section 6 – Processus de vote et de déclaration

TÉLÉPHONE SEULEMENT : J'aimerais maintenant vous poser quelques questions sur votre expérience du processus de vote pendant la 44^e élection générale.

(NOTE : LE(LA) CANDIDAT(E) POURRAIT AVOIR UNE PERCEPTION DIFFÉRENTE DE CERTAINES FAÇONS DE VOTER ET NE PAS SAVOIR COMMENT LES ÉVALUER GLOBALEMENT.)

Satisfaction à l'égard des lieux de vote choisis

39. Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) des lieux choisis pour le vote par anticipation et le vote le jour de l'élection?

TÉLÉPHONE: Étiez-vous ...?

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 04

Très satisfait(e)	1
Assez satisfait(e)	2
Plutôt insatisfait(e)	3
Très insatisfait(e)	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

Motifs d'insatisfaction à l'égard des lieux de vote choisis

SI Q39 = 3 OU 4, POSER Q40

40. Pourquoi étiez-vous insatisfait des lieux de vote?

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e)	98
--------------	----

RÉPONSES PRÉCODÉES

Les bureaux de vote par anticipation étaient difficiles à trouver ou se trouvaient dans un édifice méconnu	1
Les bureaux de vote du jour de l'élection étaient difficiles à trouver ou se trouvaient dans un édifice méconnu	2
Problèmes d'espace dans les lieux de vote par anticipation	3
Problèmes d'espace dans les lieux de vote le jour de l'élection	4

Il n’y avait pas assez de bureaux de vote par anticipation	5
Il n’y avait pas assez de bureaux de vote le jour de l’élection	6
Problèmes d’accessibilité aux bureaux de vote par anticipation	7
Problèmes d’accessibilité aux bureaux de vote le jour de l’élection	8
Lieux de vote inappropriés	9
Les électeurs ne savaient pas trop à quel bureau de vote se présenter	10
Les lieux de vote par anticipation étaient trop éloignés	11
Les lieux de vote étaient trop éloignés le jour de l’élection	12
Il n’y avait pas d’arrêt de transport en commun près des lieux de vote par anticipation	13
Il n’y avait pas d’arrêt de transport en commun près des lieux de vote le jour de l’élection	14
Il manquait de places de stationnement aux lieux de vote par anticipation	15
Il manquait de places de stationnement aux lieux de vote le jour de l’élection	16
Manque de sécurité au lieu de vote (sentiment d’insécurité)	17
Problème de connexion Internet ou de réseau cellulaire	18
Les lieux de vote n’offraient pas assez d’espace pour maintenir une distance physique	19
Autre (préciser) : _____	77
Ne sait pas	98
Refus	99

Satisfaction à l’égard du processus de vote

41. Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la façon dont le vote s’est déroulé les jours de vote par anticipation et le jour de l’élection?

TÉLÉPHONE: Étiez-vous...?

TÉLÉPHONE - LIRE DE 01 À 04

Très satisfait(e)	1
Assez satisfait(e)	2
Plutôt insatisfait(e)	3
Très insatisfait(e)	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

Motifs d'insatisfaction à l'égard du processus de vote

SI Q41 = 3 OU 4, POSER Q42

42. Pourquoi étiez-vous insatisfait(e) du processus de vote?

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e) 98

RÉPONSES PRÉCODÉES

Les électeurs n'étaient pas au courant des exigences en matière d'identification	1
Problèmes avec le Relevé des électeurs qui ont voté le jour du scrutin (aussi appelé « carte de bingo »)	2
Impossibilité de prendre les cartes de bingo en photo les jours de vote par anticipation	3
Manque de lieux de vote par anticipation	4
Manque de lieux de vote le jour de l'élection	5
Les électeurs ne savaient pas où voter	6
Aucune possibilité de voter en ligne ou par courriel	7
Longues files d'attente aux bureaux de vote par anticipation	8
Longues files d'attente le jour de l'élection	9
Les représentants de candidat n'avaient pas le droit d'examiner les pièces d'identité des électeurs	10
Problèmes liés à l'utilisation de la carte d'information de l'électeur comme pièce d'identité	11
Autre (préciser) :	77
Ne sait pas	98
Refus	99

Exigences d'identification des électeurs

43. ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ – POSER MOITIÉ Q43A, MOITIÉ Q43B

A) Avez-vous, ou votre représentant(e), constaté des problèmes associés aux exigences d'identification des électeurs?

B) Avez-vous, ou votre représentant(e), constaté des problèmes associés à l'utilisation de la carte d'information de l'électeur (CIE) comme pièce d'identité?

[AFFICHER EN LIGNE, SI ON LE DEMANDE : Cette question porte sur l'identification des électeurs aux bureaux de vote, soit lorsque le fonctionnaire électoral vérifie la preuve d'identité et d'adresse d'un électeur.]

[NOTE À L'INTERVIEWEUR : Veuillez sélectionner l'option « je n'étais pas là » si la réponse du candidat ressemble à « Je ne sais pas, car je n'étais pas là ».]

Oui, constaté des problèmes

1

Non	2
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Je n'étais pas là	3
Ne sait pas	98
Refus	99
WEB	
Je n'étais pas là	3
Incertain(e)	98

Constatation de problèmes associés à l'identification des électeurs

Constatation de problèmes associés à l'identification des électeurs – Utilisation de la CIE

44. SI Q43A = 1, POSER Q44A/SI Q43B = 1, POSER Q44B

A) Quels problèmes ont été constatés?

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e) 98

RÉPONSES PRÉCODÉES

L'adresse figurant sur la pièce d'identité ne correspondait pas à celle inscrite sur la liste électorale	2
Des électeurs n'avaient pas les pièces d'identité requises et n'ont donc pas pu s'inscrire au bureau de vote	5
Des électeurs n'avaient pas les pièces d'identité requises et n'ont donc pas pu voter au bureau de vote	6
Longues files d'attente en raison des exigences d'identification	7
Des électeurs ont eu de la difficulté à prouver leur identité	8
Des électeurs ont eu de la difficulté à prouver leur adresse	9
Interprétations différentes des règles par les fonctionnaires électoraux	10
Les électeurs étaient incertains des pièces d'identité requises	11
Les représentants de candidat n'avaient pas le droit d'examiner les pièces d'identité des électeurs	12
Autre (préciser) :	77
Ne sait pas	98
Refus	99

B) Quels problèmes avez-vous constatés concernant l'utilisation de la carte d'information de l'électeur (CIE) comme preuve d'identité?

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e) 98

RÉPONSES PRÉCODÉES

Des électeurs n'ont présenté que leur CIE (aucune autre pièce d'identité)	1
L'adresse figurant sur la CIE ne correspondait pas à celle inscrite sur la liste électorale	2
La CIE n'était pas personnellement adressée à l'électeur ou ne portait pas son nom	3
Le fonctionnaire électoral n'a pas accepté la CIE comme pièce d'identité	4
Des électeurs n'avaient pas les pièces d'identité requises et n'ont donc pas pu s'inscrire au bureau de vote	5
Des électeurs n'avaient pas les pièces d'identité requises et n'ont donc pas pu voter au bureau de vote	6
Longues files d'attente en raison des exigences d'identification	7
Des électeurs ont eu de la difficulté à prouver leur identité	8
Des électeurs ont eu de la difficulté à prouver leur adresse	9
Interprétations différentes des règles par les fonctionnaires électoraux	10
Les électeurs étaient incertains des pièces d'identité requises	11
Les représentants de candidat n'avaient pas le droit d'examiner les pièces d'identité des électeurs	12
Autre (préciser) :	77
Ne sait pas	98
Refus	99

Fréquence des problèmes associés aux exigences d'identification des électeurs

SI Q43A OU Q43B = 1, POSER Q45

45. À quelle fréquence avez-vous constaté ces problèmes?

TÉLÉPHONE: LIRE DE 01 À 04

Très souvent	1
Assez souvent	2
Pas très souvent	3
Rarement	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

Difficulté à observer le déroulement de l'élection à cause des mesures de sécurité liées à la COVID-19

46. Les candidats et leurs représentants ont le droit d'observer certaines étapes des processus de vote et de dépouillement.

TÉLÉPHONE : Êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec l'idée qu'il était plus difficile d'observer le déroulement de l'élection à cause des mesures de sécurité liées à la COVID-19 aux bureaux de vote?

EN LIGNE : Dans quelle mesure êtes-vous d'accord ou en désaccord avec l'idée qu'il était plus difficile d'observer le déroulement de l'élection à cause des mesures de sécurité liées à la COVID-19 aux bureaux de vote?

Fortement d'accord	1
Plutôt d'accord	2
Plutôt en désaccord	3
Fortement en désaccord	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Section 7 – Perception d'Élections Canada

Équité de l'élection générale conduite par Élections Canada

47. En pensant à l'élection fédérale du 20 septembre, diriez-vous qu'Élections Canada a géré l'élection de façon...?

[TÉLÉPHONE: INSISTER SUR "ÉLECTIONS CANADA"]

TÉLÉPHONE: LIRE DE 01 À 04

Très équitable	1
Plutôt équitable	2
Plutôt inéquitable	3
Très inéquitable	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

Confiance dans l'exactitude des résultats de l'élection

48. Quel est votre niveau de confiance par rapport à l'exactitude des résultats de l'élection dans votre circonscription?

TÉLÉPHONE: Est-il...?

TÉLÉPHONE: LIRE DE 01 À 04

Très élevé	1
Assez élevé	2
Plutôt bas	3
Très bas	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

Satisfaction à l'égard des interactions avec le directeur du scrutin

49. En général, dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de vos interactions avec le directeur du scrutin?

TÉLÉPHONE: Étiez-vous...?

TÉLÉPHONE: LIRE DE 01 À 04

TÉLÉPHONE: (ACCEPTER « SANS OBJET » SI LE CANDIDAT DIT NE PAS AVOIR EU AFFAIRE AU DIRECTEUR DU SCRUTIN.)

Très satisfait(e)	1
Assez satisfait(e)	2
Plutôt insatisfait(e)	3
Très insatisfait(e)	4

AFFICHER EN LIGNE, RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE :

Je n'ai pas eu d'interactions avec le directeur de scrutin	97
--	----

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Satisfaction à l'égard de la qualité générale du service

50. Dans quelle mesure étiez-vous satisfait(e) de la qualité générale du service offert par Élections Canada à la dernière élection fédérale?

TÉLÉPHONE: Étiez-vous...?

TÉLÉPHONE: LIRE DE 01 À 04

Très satisfait(e)	1
-------------------	---

Assez satisfait(e)	2
Plutôt insatisfait(e)	3
Très insatisfait(e)	4
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Ne sait pas	98
Refus	99
WEB	
Incertain(e)	98

Suggestions pour améliorer les services offerts par Élections Canada

51. Pour ce qui est des services que vous avez reçus d'Élections Canada pendant l'élection, quelle serait votre principale suggestion, si vous en avez, pour améliorer ces services?

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS SUGGESTIONS. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e) 98

RÉPONSES PRÉCODÉES

Rendre l'information accessible plus rapidement	1
Former davantage le personnel	2
Améliorer l'exactitude des listes électorales, des limites des circonscriptions ou des cartes	3
Améliorer le niveau de service	4
Améliorer l'accès à l'information pour les électeurs (rapidité, exactitude)	5
Offrir le vote électronique	6
Accroître le taux de participation électorale	7
Améliorer la préparation au vote par anticipation	8
Faire appliquer les règles ou la réglementation	9
Simplifier les exigences en matière d'identification ou les rendre plus accessibles	10
Réduire le gaspillage de papier (accroître l'utilisation d'appareils électroniques)	11
Assurer un suivi pour les plaintes déposées durant la période électorale	12
Informier davantage les candidat(e)s des produits et outils qui sont mis à leur disposition	13
Assurer un meilleur respect des mesures de santé et de sécurité liées à la COVID-19	14
Autre (préciser) :	77
Ne sait pas/Aucune	98
Refus	99

Section 8 – Élections et technologie

TÉLÉPHONE SEULEMENT : Les prochaines questions portent sur la technologie et la façon dont les élections fédérales sont menées.

Influence étrangère, ingérence étrangère et faux renseignements

52. **A: TÉLÉPHONE:** Selon ce que vous avez vu ou entendu, pensez-vous que [insérer l'énoncé] a (ont) posé un problème lors de cette élection?

B: WEB: Selon ce que vous avez vu ou entendu, pensez-vous que l'un ou l'autre des éléments suivants a posé un problème lors de cette élection?

[TÉLÉPHONE] (ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ EN 3): 1/3 A, 1/3 B, 1/3 C

[WEB] (GRILLE. RANGÉES/RENDRE ALÉATOIRE L'ORDRE D'A-C.)

- a. le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection.
- b. les pays ou les groupes étrangers qui utilisent les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens.
- c. la diffusion de faux renseignements.

Oui	1
Non	2

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Incidence de l'énoncé à la question précédente

53. **[TÉLÉPHONE: SI Q52A, Q52B ou Q52C = 1, POSER Q53]** Quel impact cela a-t-il eu, le cas échéant, sur les résultats de l'élection?

[WEB] GRILLE. RANGÉES/AFFICHER SUIVANT L'ORDRE À Q52 : Quel impact les éléments suivants ont-ils eu, le cas échéant, sur les résultats de l'élection?

- a. le piratage, par des pays ou des groupes étrangers, des systèmes informatiques utilisés pour la conduite de l'élection.
- b. les pays ou les groupes étrangers qui utilisent les médias sociaux et d'autres moyens pour influencer l'opinion politique des Canadiens.
- c. la diffusion de faux renseignements.

TÉLÉPHONE: LIRE DE 01 À 04

Impact majeur	1
Impact modéré	2
Impact mineur	3
Aucun impact	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e) 98

*Technologie au bureau de scrutin***ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ: POSER MOITIÉ 54A, MOITIÉ 54B**

54. **A) Au Canada, lors d'une élection fédérale, les préposés au scrutin utilisent des listes en format papier pour trouver le nom d'un électeur et assurer le suivi des électeurs qui ont voté. À certaines élections provinciales, les préposés au scrutin utilisent des ordinateurs ou des tablettes pour accomplir ces tâches. Quelle méthode préférez-vous?**

[SI ON DEMANDE : Cela concerne les listes que les préposés au scrutin utilisent lors de l'identification des électeurs. Cela ne concerne pas le format dans lequel les listes des électeurs sont fournies aux candidat(e)s.]

Listes en format papier	1
Listes en format électronique	2
AFFICHER EN LIGNE, RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE : Aucune préférence	97
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Ne sait pas	98
Refus	99
WEB	
Incertain(e)	98

- B) Au Canada, aux élections fédérales, chaque bulletin de vote est compté à la main. À certaines élections provinciales, les bulletins de vote papier sont comptés par une machine. Quelle méthode de dépouillement des votes préférez-vous?**

Dépouillement des votes à la main	1
Dépouillement des votes automatisé	2
AFFICHER EN LIGNE, RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE : Aucune préférence	97
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Ne sait pas	98
Refus	99
WEB	
Incertain(e)	98

*Vote en ligne***ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ: POSER MOITIÉ 55A, MOITIÉ 55B**

55. **A) Croyez-vous que les électeurs devraient pouvoir voter en ligne?**

Oui	1
Non	2
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

B) Lequel des énoncés suivants décrit-il le mieux votre opinion?**RENDRE ALÉATOIRE 1 ET 2**

Le vote en ligne est risqué	1
-----------------------------	---

Le vote en ligne est sûr	2
--------------------------	---

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
-------------	----

Refus	99
-------	----

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Section 9 – Position sur la démocratie canadienne

TÉLÉPHONE SEULEMENT : Nous aimerions maintenant vous poser quelques questions sur la démocratie canadienne.

Satisfaction à l'égard de la démocratie canadienne

56. En général, dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) du fonctionnement de la démocratie au Canada?**TÉLÉPHONE: Êtes-vous... ?****TÉLÉPHONE – LIRE DE 01 À 04**

Très satisfait(e)	1
-------------------	---

Assez satisfait(e)	2
--------------------	---

Peu satisfait(e)	3
------------------	---

Pas du tout satisfait(e)	4
--------------------------	---

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
-------------	----

Refus	99
-------	----

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

*Motifs d'insatisfaction à l'égard de la démocratie canadienne***SI Q56 = 3 OU 4, POSER Q57**

57. **Y a-t-il une raison particulière pour laquelle vous êtes insatisfait(e) du fonctionnement de la démocratie au Canada?**

[TÉLÉPHONE] (NE PAS LIRE. ACCEPTER JUSQU'À TROIS RÉPONSES. NE PAS DEMANDER D'AUTRES RÉPONSES.)

[WEB] (QUESTION OUVERTE)

Incertain(e) 98

RÉPONSES PRÉCODÉES

Le système majoritaire uninominal à un tour (First-Past-The-Post en anglais)	
ne reflète pas les préférences des électeurs	1
Le manque de représentation proportionnelle	2
Le rôle accru de l'argent en politique	3
Le trop grand nombre d'exigences liées au financement politique	4
Le nombre insuffisant d'exigences liées au financement politique	5
Le désengagement ou la faible participation des électeurs	6
Difficultés rencontrées par les candidats indépendants ou les	
membres de petits ou nouveaux partis	7
Manque de représentation des minorités	8
Manque de représentation des femmes	9
Je n'ai pas été élu(e)	10
Inquiétudes à propos de la constitution	11
La polarisation des Canadiens à cause de la division entre les partis politiques	12
Le manque de contact entre les élites politiques et les électeurs	13
Le manque d'imputabilité des élites politiques envers les électeurs	14
Autre (préciser):	77
Ne sait pas	98
Refus	99

Position sur l'abaissement de l'âge du droit de vote

58. **[TÉLÉPHONE] Êtes-vous fortement d'accord, plutôt d'accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord avec l'abaissement de l'âge pour voter à une élection fédérale de 18 à 16 ans?**

[WEB] Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec l'abaissement de l'âge pour voter à une élection fédérale de 18 à 16 ans?

TÉLÉPHONE: NE PAS LIRE

Fortement d'accord	1
Plutôt d'accord	2
Plutôt en désaccord	3
Fortement en désaccord	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Position sur les règles ou les mesures incitatives en matière de représentation

ÉCHANTILLON FRACTIONNÉ – MOITIÉ POSER 59A, MOITIÉ POSER 59B

59. **[TÉLÉPHONE]** Êtes-vous fortement en accord, plutôt en accord, plutôt en désaccord ou fortement en désaccord que...

[EN LIGNE] Dans quelle mesure êtes-vous en accord ou en désaccord avec les énoncés suivants?

- a. Les partis politiques devraient être obligés de présenter plus de femmes candidates.
- b. Un incitatif financier devrait être offert aux partis politiques pour qu'ils présentent plus de femmes candidates.

AFFICHER EN LIGNE, SI DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE : Dans certains pays, des règles ou des mesures incitatives sont en place afin de s'assurer que les partis politiques présentent des candidat(e)s provenant de certains groupes.

TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE

Fortement d'accord	1
Plutôt d'accord	2
Plutôt en désaccord	3
Fortement en désaccord	4

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Incertain(e)	98
--------------	----

Section 10 – Profil sociodémographique

Les dernières questions ne seront utilisées qu'à des fins de classification. Soyez assuré(e) que vos réponses demeureront complètement confidentielles.

Nombre de campagnes électorales

60. En incluant l'élection du 20 septembre, combien de fois avez-vous été candidat(e) à une élection fédérale?

[MINIMUM 1; MAXIMUM 20]

N'ACCEPTER QU'UN NOMBRE ABSOLU, ET NON UNE PLAGES

AFFICHER EN LIGNE, SI DEMANDÉ AU TÉLÉPHONE : Compter les élections fédérales générales et partielles.

[Nombre]	77
Incertain	98
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Refus	99
WEB	
Je préfère ne pas répondre	98

Langue parlée à la maison

61. Quelle langue parlez-vous le plus souvent à la maison?

Anglais	1
Français	2
Autre [préciser] : [TEXTE]	77
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Ne sait pas	98
Refus	99
WEB	
Je préfère ne pas répondre	98

Déclaration d'un handicap

62. Vous considérez-vous comme une personne handicapée?

Oui	1
Non	2
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Ne sait pas	98
Refus	99
WEB	
Je préfère ne pas répondre	98

*Type de handicap***SI Q62= 1, POSER Q63****63. Pourriez-vous indiquer si vous avez l'une des conditions suivantes?****TÉLÉPHONE: LIRE DE 01 À 77****Choisir toutes les réponses qui s'appliquent**

Cécité ou déficience visuelle	1
Trouble de la coordination ou de la dextérité	2
Trouble de l'audition (personne sourde ou malentendante)	3
Mobilité réduite	4
Trouble de la parole	5
Déficience développementale ou intellectuelle	6
Condition liée à la santé émotionnelle/psychologique/mentale	7
Douleur chronique	8
Toute autre condition que vous considérez comme un handicap : [veuillez préciser]	77
WEB	
Je préfère ne pas répondre	98
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Ne sait pas	98
Refus/Préfère ne pas répondre	99

*Né(e) au Canada***64. Êtes-vous né(e) au Canada?**

Oui	1
Non	2
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Ne sait pas	98
Refus	99
WEB	
Je préfère ne pas répondre	98

*Année d'obtention de la citoyenneté canadienne***SI Q64 = 2, POSER Q65****65. En quelle année êtes-vous devenu(e) citoyen(ne) canadien(ne)?**

(Veuillez préciser l'année): [ANNÉE]	97
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Je suis citoyen(ne) canadien(ne) de naissance, mais je suis né(e) à l'étranger	1
Ne sait pas/Ne s'en souvient pas	98
Refus	99

WEB

Je suis citoyen(ne) canadien(ne) de naissance, mais je suis né(e) à l'étranger	1
Je préfère ne pas répondre	98

*Identité autochtone***66. Êtes-vous membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit?****TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE**

Membre d'une Première Nation	2
Métis	3
Inuit	4
Non, pas membre d'une Première Nation, Métis ou Inuit	1

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Refus	99
-------	----

WEB

Je préfère ne pas répondre	98
----------------------------	----

*Origine ethnique ou culturelle***SI Q66 = 1 OU 99, POSER Q67****67. Quelle est votre origine ethnique ou culturelle?****CHOISIR TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT****TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE**

Blanc (p. ex. Canadien anglais, Québécois, Allemand, Italien)	1
Sud-Asiatique (p. ex. Indien de l'Inde, Pakistanais, Sri-Lankais)	2
Chinois	3
Noir	4
Philippin	5
Arabe	6
Latino-Américain	7
Asiatique du Sud-Est (p. ex. Vietnamiens, Cambodgiens, Laotiens, Thaïlandais)	8
Asiatique occidental (p. ex. Iranien, Afghans)	9
Coréen	10
Japonais	11
Origines mixtes	95 RÉPONSE UNIQUE
Autre groupe, veuillez préciser : [TEXTE]	96
RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE	
Je préfère ne pas répondre	99 RÉPONSE UNIQUE
SHOW ONLINE	
Je préfère ne pas répondre	98 RÉPONSE UNIQUE

*Niveau de scolarité***68. Quel est le niveau d'études le plus élevé que vous avez atteint?****[TÉLÉPHONE]: NE PAS LIRE**

Études primaires non terminées	1
Études primaires terminées	2
Études secondaires non terminées	3
Diplôme d'études secondaires	4
Quelques cours au collège communautaire, à l'école de formation professionnelle, à l'école de métiers, à l'école de commerce ou au cégep	5
Diplôme d'un collège communautaire, d'une école de formation professionnelle, d'une école de métiers, d'une école de commerce ou d'un cégep	6
Quelques cours universitaires [aucun grade ou diplôme obtenu]	7
Diplôme universitaire de premier cycle [diplôme ou baccalauréat]	8
Diplôme d'études supérieures ou d'un centre de perfectionnement professionnel [maîtrise, doctorat ou autre diplôme professionnel]	9
Autre [préciser] :	77

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Je préfère ne pas répondre	98
----------------------------	----

*Revenu annuel***69. Quel était le revenu annuel total, avant impôt, de tous les membres de votre foyer?****TÉLÉPHONE : NE PAS LIRE**

Moins de 20 000 \$	1
De 20 000 \$ à moins de 40 000 \$	2
De 40 000 \$ à moins de 60 000 \$	3
De 60 000 \$ à moins de 80 000 \$	4
De 80 000 \$ à moins de 100 000 \$	5
De 100 000 \$ à moins de 150 000 \$	6
De 150 000 \$ à moins de 200 000 \$	7
De 200 000 \$ à moins de 250 000 \$	8
250 000 \$ et plus	9

RÉPONSE SPONTANÉE AU TÉLÉPHONE

Ne sait pas	98
Refus	99

WEB

Je préfère ne pas répondre	98
----------------------------	----

REMERCIEMENTS

Le sondage est terminé. Le rapport sera également publié sur le site Web d'Élections Canada au www.elections.ca une fois l'étude terminée. Vous pourrez accéder au rapport sur le site.

Si vous le voulez, nous pouvons vous informer de la publication des résultats du sondage sur les sites Web d'Élections Canada et de Bibliothèque et Archives Canada.

WEB: Si cela vous intéresse, veuillez fournir l'adresse courriel à laquelle voulez recevoir un avis.

01 - Intéressé à recevoir les résultats/rapports

02 - Pas intéressé par le rapport

TÉLÉPHONE: SI INTÉRESSÉ : Dans ce cas, puis-je avoir votre adresse courriel pour que nous puissions vous envoyer un avis?

NOTER L'ADRESSE COURRIEL POUR L'AVIS :

TÉLÉPHONE SI ON LE DEMANDE: Élections Canada n'a pas encore indiqué la date exacte à laquelle les résultats seront rendus publics.

Merci de votre temps et de votre participation.